



الشركة التونسية للزجاج
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées.

Registre de Commerce : B061252004

Siège Social : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust K21 Route de Zaghouan Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n°48 Gouvernorat de Zaghouan

Tél : 72 640 650 – Fax : 72 640 701

Prospectus d'émission mis à la disposition du public à l'occasion de l'augmentation de capital de 1 635 216 DT portant le capital de 23 438 096 à 25 073 312 dinars

Nombre de titres à émettre	1 635 216 actions nouvelles souscrites
Nominal	1 DT
Prix d'émission	3,500 DT

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

Visa n° 17-0877 du 16 AOÛT 2017 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31 août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information:

Nom : Ben Othmane

Prénom : Hemdane

Fonction : Directeur Général de la SOTUVER

Tél : 72 640 650

Fax : 72 640 701

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et de l'élaboration du prospectus :



BMCE Capital Securities

Adresse : Yasmine Tower, Bloc C 6^{ème} étage, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1082, Tunis

Tel : 71 947 113

Fax : 71 947 119

AOÛT 2017

Le présent prospectus est mis à la disposition du public sans frais au siège de la SOTUVER : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust K21 Route de Zaghouan Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n°48 Gouvernorat de Zaghouan, de BMCE Capital Securities, Intermédiaire en Bourse, Yasmine Tower, Bloc C 6^{ème} étage, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1082, Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmftn

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31 août 2017.



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE EMETTRICE.....	4
FLASH SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL	6
CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	9
1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS	9
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS	9
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	9
1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	14
1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION	14
1.6. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION	15
CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	16
2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION	16
2.2. PRIX D'EMISSION.....	16
2.3. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION	17
2.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION	17
2.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES	17
2.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON DES TITRES CONTRE ESPECES.....	18
2.7. MODALITES ET DELAIS DE LIVRAISON DES TITRES.....	18
2.8. MODE DE PLACEMENT	19
2.9. DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES	19
2.10. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS	19
2.11. MARCHE DES TITRES.....	20
2.12. COTATION DES TITRES.....	20
2.13. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE.....	20
2.14. AVANTAGE FISCAL.....	21
2.15. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING	21
CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	22
3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR.....	22
3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL.....	27
3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	27
3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/05/2017	28
3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2016.....	29
CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	49
4.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE	49
4.2. PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DE LA SOTUVER.....	52
4.3. INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2017	56
4.4. FACTEURS DE RISQUES.....	60

4.5.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR.....	61
4.6.	LITIGES ET ARBITRAGES.....	61
4.7.	ORGANISATION DE LA SOCIETE 31/12/2016.....	62
4.8.	LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	69
4.9.	MATRICE SWOT	71
CHAPITRE 5.	PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTAT	72
5.1.	PATRIMOINE DE L'EMETTEUR AU 31/12/2016.....	72
5.2.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2016	76
5.3.	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOTUVER AU 31/12/2016	115
5.4.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE SOTUVER ARRETES AU 31/12/2016.....	121
5.5.	PERFORMANCE DU TITRE	149
5.6.	COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION SOTUVER.....	149
CHAPITRE 6.	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	150
6.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	150
6.2.	INTERET DES DIRIGEANTS DANS LA SOTUVER POUR L'EXERCICE 2016.....	152
6.3.	ORGANES DE CONTROLE	153
6.4.	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL.....	153
CHAPITRE 7.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	154
7.1.	ÉVOLUTION RECENTE DES ACTIVITES DE LA SOTUVER (INDICATEURS 2EME TRIMESTRE 2017)	154
7.2.	HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES	159
BULLETIN DE SOUSCRIPTION		173
LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE		175

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE EMETTRICE

La Société Tunisienne de Verrerie - SOTUVER S.A - est une société anonyme dont le capital s'élève à 23 438 096 DT.

La société a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous les articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

Elle a été créée en 1963, par l'État Tunisien pour répondre aux besoins du pays en bouteillerie.

La société est entrée en production en 1967 avec une capacité annuelle de 10 000 tonnes. Depuis, elle est passée par d'importantes dates qui ont été décisives pour son développement :

Date	Evènements
1963	Création de la société
1967	Entrée en production avec une production annuelle de 10 000 tonnes.
1996	Privatisation
1998	Introduction en Bourse
2001	Adhésion au programme de mise à niveau
2003	Délocalisation de son usine à Djebel El Oust dans une nouvelle usine moderne avec une capacité de production (54 000 tonnes /an contre 10 000 tonnes)
2009	Reprise par le groupe Bayahi et engagement d'un vaste plan de modernisation, de mise à niveau de l'installation existante et de restructuration aux niveaux de la chaîne de production et du management
2012	Installation d'un second four de capacité nominale 150 tonnes /jour et de deux lignes de production ultra moderne
2016	Reconstruction du four 1 avec augmentation de capacité de production de 20%

La SOTUVER produit principalement le verre d'emballage pour le conditionnement des produits agroalimentaires (notamment les eaux minérales, les boissons gazeuses et les boissons alcoolisées ainsi que les pots).

En Tunisie, la SOTUVER détient le monopole de son segment d'activité. Elle est en particulier l'unique fournisseur de bouteilles et de flacons.

La capacité nominale actuelle de l'usine est de 120 000 tonnes par an. L'offre de la SOTUVER englobe une gamme de plus de 200 références et formats qui se déclinent en plusieurs couleurs (vert, blanc, mi blanc et antic green).

La SOTUVER étudie actuellement le lancement d'autres couleurs (feuille morte et ambrée) pour des marchés spécifiques d'emballage de bières et de produits pharmaceutiques et est en cours de lancement du process NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

A fin 2016, SOTUVER emploie 324 collaborateurs dont 225 titulaires et un taux d'encadrement de 22,6%. A fin 2016, le chiffre d'affaires de SOTUVER S.A. s'établit à 53 376 133 DT, contre 50 154 887 DT en 2015 et 44 629 506 DT en 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 9,4% sur cette période. Le résultat net, quant à lui, a connu une hausse entre 2015 et 2016,

passant de 6 075 893 DT à 6 230 187 DT, soit une croissance annuelle de 2,5% sur la période étudiée.

Le chiffre d'affaires enregistré au 30 juin 2017 a atteint 30,1 MDT contre 24,7 MDT en 2016, soit une amélioration de + 22,1%.

Le chiffre d'affaires local a progressé de 49,6%, passant de 9,9 MDT en 2016 à 14,8 MDT en 2017 grâce à une meilleure couverture dans les filières vins et huile d'olive.

Sur le marché export, le chiffre d'affaires a évolué de 3,8%, il est passé de 14,8 MDT en 2016 à 15,4 MDT en 2017, grâce à une croissance qui se consolide d'année en année sur les marchés Européens et Africains.

FLASH SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL

1/ But de l'émission

L'augmentation de capital servira à financer une partie d'un important programme d'investissement avoisinant les 11 millions de dinars qui porte essentiellement sur :

- le renouvellement et l'augmentation de la capacité de production de 20% du four n°1 ;
- la révision des machines ;
- la construction d'une zone de stockage ;
- le développement d'un nouveau procédé de production pressé-soufflé cols étroits NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

2/ Montant

Le capital social de la SOTUVER sera porté de **23 438 096** dinars à **25 073 312** dinars, et ce, par la création et l'émission de **1 635 216 actions** de nominal **1 DT** à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription, soit un montant de **1 635 216 dinars**.

3/Augmentation de capital par souscription en numéraire avec droit préférentiel de souscription

- **Caractéristiques de l'émission**
 - ✓ Montant : 1 635 216 dinars
 - ✓ Nombre d'actions : 1 635 216
 - ✓ Valeur nominale des actions : 1 DT
 - ✓ Forme des actions : Nominative
 - ✓ Catégorie : Ordinaire
- **Prix d'émission**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **3,500 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **2,500 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

- **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOTUVER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, au nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

- **Période de souscription**

La souscription aux **1 635 216** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes, et ce, du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus*.

Souscription publique :

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public pendant 3 jours ouvrables du **13/09/2017** au **15/09/2017** inclus*.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

- **Date de jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2017**.

- **Établissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTUVER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

L'intermédiaire en bourse, BMCE Capital Securities est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions exprimées dans le cadre d'une éventuelle souscription publique.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **3,500 DT**, soit **1 DT** représentant la valeur nominale de l'action et **2,500 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **3** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire, est versé dans le compte indisponible n° **08003000513201034193** ouvert auprès de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

▪ **Modalités de souscription et règlement livraison des titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 17h00** à BMCE Capital Securities, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BMCE Capital Securities), via l'Espace Adhérents de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription éventuellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le Bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS


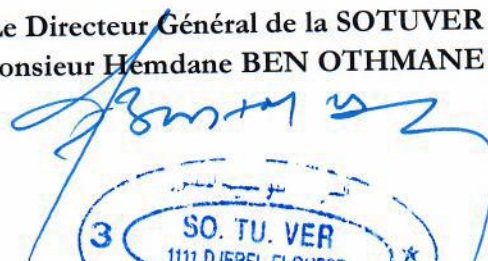
Monsieur Hemdane BEN OTHMANE

Directeur Général de la Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER)

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Directeur Général de la SOTUVER
Monsieur Hemdane BEN OTHMANE



1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers individuels de la SOTUVER arrêtés au 31/12/2014, au 31/12/2015 et au 31/12/2016.

- Monsieur Sami Menjour,
67, Av Jugurtha Mutuelle Ville 1082 Tunis
Tel.: + 216 71 844 850
Fax: + 216 71 844 808
- AMC Ernst & Young Représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine Cherif
EY Building-Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
Tel.: + 216 70 749 111
Fax: + 216 70 749 045

États financiers consolidés de la SOTUVER arrêtés au 31/12/2015 et au 31/12/2016

- Monsieur Sami Menjour,
67, Av Jugurtha Mutuelle Ville 1082 Tunis
Tel.: + 216 71 844 850
Fax: + 216 71 844 808
- AMC Ernst & Young Représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine Cherif
EY Building-Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
Tel.: + 216 70 749 111
Fax: + 216 70 749 045

Sami MENJOUR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre *
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 70.749.111



Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014

Les états financiers de la société « SOTUVER SA » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Sami MENJOUR et par le Cabinet « AMC Ernst & Young » représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015

Les états financiers de la société « SOTUVER SA » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Sami MENJOUR et par le Cabinet « AMC Ernst & Young » représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016

Les états financiers de la société « **SOTUVER SA** » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Sami MENJOUR et par le Cabinet « AMC Ernst & Young » représenté par Monsieur Mohamed Zinelabidine CHERIF selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 15 juin 2016 pour le Cabinet AMC Ernst & Young et du 16 juin 2014 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « SOTUVER S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTUVER S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 44 890 941 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 230 187DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « SOTUVER S.A », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. »

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Les états financiers consolidés du Groupe SOTUVER relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet « AMC Ernst & Young » et du Cabinet Sami MENJOUR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016

Les états financiers consolidés du Groupe SOTUVER relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet « AMC Ernst & Young » et du Cabinet Sami MENJOUR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 15 juin 2016 pour le Cabinet « AMC Ernst & Young » et du 16 juin 2014 pour le Cabinet « Sami MENJOUR », nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « SOTUVER » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Groupe « SOTUVER », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 44 891 235 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 213 084 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe « SOTUVER », du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

AMC Ernst & Young

M. Mohamed ZINELABIDINE CHERIF

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 70 749 111



M. Sami MENJOUR



SAMI MENJOUR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».

BMCE CAPITAL SECURITIES

Le Directeur Général

M. Lotfi SEHLI



BMCE CAPITAL SECURITIES
S.A. au capital de 1 601 500 DT
M.F: 0942657 C/A/M/000
67, Av. Mohamed V 1002 Tunis
Tél: 71 901 250 - Fax: 71 904 522



1.6. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION

Monsieur Hemdane Ben Othmane

Fonction : Directeur Général de la SOTUVER

Tel : + 216 72 640 650

Fax : +216 72 640 701

La notice légale est publiée au JORT N°.....du...../...../2017

Eami MENJOUR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

AMC ERNST & YOUNG
* Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 TUNIS
Tél: 70.749.111



 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° 17 du 09/77
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL

14 AOUT 2017



CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS L'OPERATION

CONCERNANT

2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION

2.1.1. DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOTUVER, réunie le **06/09/2016**, a décidé de procéder à une augmentation du capital de la société en numéraire d'un montant de **1 635 216** dinars pour le porter de **23 438 096** dinars à **25 073 312** dinars, et ce par l'émission de **1 635 216** actions nouvelles à raison de **trois (03) actions nouvelles pour quarante-trois (43) anciennes**.

Ces actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à **3,500** dinars l'action, soit 1 dinar de valeur nominale et **2,500** dinars de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, conformément à l'article 298 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales que les actions non souscrites dans les délais légaux seront offertes au public. Elle a également donné pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentations du capital.

2.1.2. BUT DE L'EMISSION

L'augmentation de capital servira à financer une partie d'un important programme d'investissement avoisinant les 11 millions de dinars qui porte essentiellement sur :

- le renouvellement et l'augmentation de la capacité de production de 20% du four n°1 ;
- la révision des machines ;
- la construction d'une zone de stockage ;
- le développement d'un nouveau procédé de production pressé-soufflé cols étroits NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

2.1.3. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

Le capital social sera augmenté de **1 635 216** dinars par souscription en numéraire et par émission de **1 635 216** actions nouvelles. Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

2.2. PRIX D'EMISSION

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **3,500 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **2,500 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

2.3. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOTUVER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, au nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **1 635 216** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes, et ce, du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus*.

Souscription publique :

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public pendant 3 jours ouvrables du **13/09/2017** au **15/09/2017** inclus* .

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

2.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTUVER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

L'intermédiaire en bourse, BMCE Capital Securities est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions exprimées dans le cadre d'une éventuelle souscription publique.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **3,500 DT**, soit **1 DT** représentant la valeur nominale de l'action et **2,500 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **3** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire, est versé dans le compte indisponible n° **08003000513201034193** ouvert auprès de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

2.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON DES TITRES CONTRE ESPECES

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 17h00** à BMCE Capital Securities, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BMCE Capital Securities), via l'Espace Adhérents de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription éventuellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le Bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

2.7. MODALITES ET DELAIS DE LIVRAISON DES TITRES

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BMCE Capital Securities en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.8. MODE DE PLACEMENT

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires, détenteurs des **23 438 096** actions composant le capital actuel, et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse.

2.9. DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2017**.

2.10. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

Nombre d'actions à émettre	1 635 216 actions
Valeur nominale	Un (1) dinar
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} janvier 2017

2.10.1. DROITS ATTACHES AUX VALEURS MOBILIERES OFFERTES

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.10.2. REGIME DE NEGOCIABILITE

Les actions sont librement négociables.

2.10.3. REGIME FISCAL APPLICABLE

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

2.11. MARCHE DES TITRES

Les actions de la SOTUVER sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.12. COTATION DES TITRES

2.12.1. COTATION EN BOURSE DES ACTIONS ANCIENNES

Les **23 438 096** actions anciennes composant le capital actuel de la SOTUVER inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28/08/2017**, droits de souscription détachés.

2.12.2. COTATION EN BOURSE DES ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES EN NUMERAIRE

Les **1 635 216** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.12.3. COTATION EN BOURSE DES DROITS DE SOUSCRIPTION

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus³.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.13. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

³Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.14. AVANTAGE FISCAL

Néant.

2.15. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560205** » durant la période de souscription préférentielle soit du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560213** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BMCE Capital Securities -Intermédiaire en Bourse.

CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL

Dénomination sociale	Société SOTUVER
Siège social	Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie
Téléphone	72 640 650/72 640 720/72 640 555
Fax	72 640 701
Site Web	http://www.sotuver.com.tn
E-mail	Contact@sotuver.com.tn

3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE

Forme juridique	Société Anonyme
-----------------	-----------------

3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

Date de constitution	Octobre 1963
Durée	99 ans

3.1.4. OBJET SOCIAL

La société a pour objet :

- Toute étude technique, économique, financière et commerciale ayant pour but la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tout article en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre, ainsi que la fabrication chimique annexe ou connexe à l'industrie du verre ;
- L'implantation, la construction, l'installation, l'acquisition, la gestion et l'exploitation de toutes les industries relatives à la fabrication des articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre de produits chimiques annexes ou connexes ainsi que toute opération commerciale y afférentes ;
- d'une façon générale toute opération industrielle, commerciale, mobilière, immobilière, financière se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus visés.

3.1.5. NUMERO DU REGISTRE DE COMMERCE

Numéro du registre de commerce	B061252004
--------------------------------	------------

3.1.6. EXERCICE SOCIAL

Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
-----------------	--

3.1.7. NATIONALITE

Nationalité	Tunisienne
--------------------	------------

3.1.8. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 23 438 096 dinars, divisé en 23 438 096 actions ordinaires de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées.

3.1.9. MATRICULE FISCALE

Matricule fiscale	0002443J
--------------------------	----------

3.1.10. REGIME FISCAL

La société est implantée dans une zone de développement régional et à ce titre elle est régie par la loi de l'investissement n° 2016-71 du 30 septembre 2016.

3.1.11. LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS

Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie

3.1.12. SIEGE SOCIAL

Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie

3.1.13. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

3.1.13.1. Dispositions communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires (articles 31 à 37)

A. Article 31 : Convocation

1. Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale par le conseil d'administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation.
2. Des Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le conseil d'administration, soit par les commissaires en cas d'urgence.
3. D'autre part, le conseil est tenu dans les cas autres que ceux prévus à l'article 43 ci-après, de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui en est adressée par un ou plusieurs actionnaires représente le quart au moins du capital social.
4. L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe dans le délai de 15 jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

B. Article 32 : Assistance aux Assemblées Générales

1. Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sans formalité préalable, ils peuvent s'y faire représenter par un mandataire. Le mandataire doit être menu d'un mandat spécial.

2. Les sociétés sont valablement représentées par leur Président Directeur Général ou gérant ou par un mandataire spécial.

C. Article 33 : Bureau d'assemblées

1. L'Assemblée Générale est présidée par la personne désignée aux statuts. A défaut, la présidence est confiée au président du conseil d'administration ou au président du directoire et, le cas échéant, à l'actionnaire choisi par les associés présents.
2. Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.
3. Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés et indique le nombre d'actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant, dans les conditions prévues par la loi.

D. Article 34 : Ordre du jour

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

E. Article 35 : Vote

1. Dans toutes les Assemblées le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite de celles qui sont privées du droit de vote en vertu de dispositions législatives ou réglementaires.
2. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation sous réserve de l'application des dispositions légales.

F. Article 36 : Procès-verbaux

1. Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial signés par les membres composant le bureau. Le refus d'un membre doit être mentionné.
2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le Président du Conseil soit par le Directeur Général, soit par un Administrateur.
3. Après la dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par deux liquidateurs ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

G. Article 37 : Pouvoirs généraux de l'Assemblée

1. L'Assemblée Générale régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle peut être ordinaire et extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.
2. Les délibérations de L'Assemblée Générale prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires même les absents, incapables ou dissidents.

3.1.13.2. Assemblées Générales Ordinaires (articles 38 à 41)

A. Article 38 : Composition

L'Assemblée Générale Ordinaire (annuelle ou convoquée extraordinairement) se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

B. Article 39 : Quorum

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

C. Article 40 : Majorité

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés.

D. Article 41 : Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du conseil d'administration sur les affaires sociales, le rapport du ou des commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré lui est également soumis ainsi que le rapport spécial sur les opérations prévues aux articles 200, 201 et 202 du code des sociétés commerciales. D'une manière générale, elle contrôle les actes du conseil d'administration et détermine souverainement la conduite des affaires de la société.

3.1.13.3. Assemblées Générales Extraordinaires (articles 42 à 43)

A. Article 42 : Composition-Majorité

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire discute, approuve ou redresse le bilan et les comptes et approuve s'il y a lieu les modifications apportées soit à leur représentation, soit aux méthodes d'évaluation.

Les délibérations de l'Assemblée Générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

B. Article 43 : Pouvoirs –Quorum

1. L'Assemblée Générale extraordinaire peut sur la proposition du Conseil d'Administration, d'apporter aux statuts toutes modifications qu'elles soient autorisées par les lois et décrets sur les sociétés.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour.

2. Elle est convoquée et statut en conformité des dispositions légales en vigueur à la date de sa convocation.

3.1.13.4. Répartition des bénéfices (article 46)

A. Article 46 : Répartition des bénéfices

Les produits annuels de la société, constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que des prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le Conseil jugera utiles, constituent les bénéfices nets.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- 5% (cinq pour cent) au moins pour la constitution de fonds de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserves légales a atteint une somme égale à un dixième du capital social.
- La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6% (six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes.
- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire peut prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour reporter à nouveau sur l'exercice suivant.

Le solde est réparti entre les actionnaires à titre de superdividende.

En cas d'amortissement du capital, il est délivré des actions de jouissance qui, sauf droit au premier dividende stipulé, confèrent aux propriétaires tous les droits attachés aux actions non amorties quant au partage des bénéfices, quant à l'actif et quant au droit de vote aux assemblées.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'assemblée générale ou par le conseil d'administration, entre les mains des actionnaires.

Tout dividende régulièrement perçu ne peut faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

- des sommes dont leurs actions sont libérées en vertu des appels de fonds et non amortis, sans que, si les bénéfices de l'année ne permettent pas d'y faire face, ce paiement puisse être réclamé sur les bénéfices des années subséquentes.
- les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration, entre les mains des actionnaires ou les mandataires.

La société s'engage à conformer l'article 46 de ses statuts aux dispositions de l'article 17 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

Capital social	23 438 096 dinars
Nombre d'actions	23 438 096 actions
Nominal	1 dinar
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	01/01/2016

3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Date de PAGE	Année de réalisation	Nature de l'opération	Évolution du capital		Capital en circulation	
			Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
15/02/1996	1996	Capital initial ⁴			2 738 000	273 800
17/06/1997	1997	Incorporation de réserves	342 250	34 225	3 080 250	208 025
09/06/1998	1998	Incorporation de réserves	385 030	38 503	3 465 280	346 528
06/10/1998	1998	Incorporation de réserves	1 732 640	173 264	5 197 920	519 792
25/06/1999	1999	Incorporation de réserves	216 580	21 658	5 414 500	541 450
08/06/2000	2000	Incorporation de réserves	496 860	49 686	6 127 940	612 794
11/10/2001	2001	Augmentation du capital par voie de souscription publique	2 022 060	202 206	8 150 000	815 000
12/06/2002	2002	Incorporation de réserves	2 445 000	244 500	10 595 000	1 059 500
12/12/2003	2003	Augmentation en numéraire	2 037 500	203 750	12 632 500	1 263 250
08/06/2010	2010	Diminution de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT	-	-	12 632 500	12 632 500
10/01/2012	2012	Augmentation en numéraire	631 625	631 625	13 264 125	13 264 125
25/06/2012	2012	Incorporation de réserves	4 278 750	4 278 750	17 542 875	17 542 875
27/06/2013	2013	Incorporation de réserves	2 506 125	2 506 125	20 049 000	20 049 000
		Augmentation en numéraire	267 320	267 320	20 316 320	20 316 320
16/06/2014	2014	Incorporation de réserves	1 486 560	1 486 560	21 802 880	21 802 880
23/06/2015	2015	Incorporation de réserves	1 635 216	1 635 216	23 438 096	23 438 096

⁴Lors de la cession du bloc de contrôle (décision de la CAREPP du 15/02/1996)

3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/05/2017

3.4.1. STRUCTURE DU CAPITAL AU 31/05/2017

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant (en DT)	Pourcentage du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	1472	23421478	23421478	99,93%
Personnes morales	82	20 917 600	20 917 600	89,25%
<i>Ayant 3% et plus du capital</i>	2	19 471 816	19 471 816	83,08%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3% du capital</i>	3	498 475	498 475	2,13%
<i>Ayant au maximum 0,5% du capital</i>	77	947 309	947 309	4,04%
Personnes physiques	1 390	2 503 878	2 503 878	10,68%
<i>Ayant 3% et plus du capital</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3% du capital</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant au maximum 0,5% du capital</i>	1 390	2 503 878	2 503 878	10,68%
Actionnaires étrangers	10	16 618	16 618	0,06%
Personnes morales	0	0	0	0,00%
<i>Ayant 3% et plus du capital</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3% du capital</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant au maximum 0,5% du capital</i>	0	0	0	0,00%
Personnes physiques	10	16 618	16 618	0,07%
<i>Ayant 3% et plus du capital</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3% du capital</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant au maximum 0,5% du capital</i>	10	16 618	16 618	0,07%
Total	1 482	23 438 096	23 438 096	100,00%

3.4.2. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/05/2017

Actionnaires	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en dinars	% de capital et droit de vote
Compagnie Financière d'investissement (CFI)	16 522 653	16 522 653	70,49%
Société Tunisienne d'Assurance LLYOD Tunisien	2 949 163	2 949 163	12,58%
Total	19 471 816	19 471 816	83,07%

3.4.3. CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTES DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/05/2017

Membres d'administration et de direction	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Compagnie Financière d'investissement (CFI)	16 522 653	16 522 653	70,49%
Hemdane BEN OTHMENE	23 116	23 116	0,097%
Taieb BAYAH	177	177	0,00%
Yahia BAYAH	1 165	1 165	0,00%
Taher BAYAH	178	178	0,00%
Brahim ANENE	353	530	0,00%
Total	16 547 642	16 547 819	70,59%

3.4.4. NOMBRE D'ACTIONNAIRES AU 31/05/2017

Au 31 mai 2017, le nombre d'actionnaires de SOTUVER a atteint **1 482** actionnaires :

- **82** personnes morales ;
- **1 400** personnes physiques.

3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU « GROUPE BAYAH » AU 31/12/2016

Le Groupe BAYAH comprend une trentaine de sociétés détenues principalement par deux sociétés d'Investissements, CFI et IndinvestSicaf, présentes dans différents secteurs d'activité qui peuvent être regroupés en cinq pôles: Financier, Distribution, Services, Industrie et Agroalimentaire.

3.5.1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE « BAYAH »

3.5.1.1. Présentation de l'actionnaire de référence « La Compagnie Financière d'Investissement » (CFI)

Créée en 2001 par la famille BAYAH avec un capital social de 100 000 DT de nominal 100 DT, la CFI a pour objet la prise de participation dans le capital de toute entreprise et la gestion de cette participation. Actuellement, son capital social est de l'ordre de 30 108 000 DT. Au

31/12/2016, les capitaux propres de la CFI s'élèvent à 114 663 787 DT. La société a réalisé un résultat net de 1 395 360 DT au cours de l'exercice 2016.

La famille BAYAHI détient 100% du capital de la CFI qui détient elle-même 70,49% de la SOTUVER à fin 2016.

Au 31/12/2016, la structure d'actionariat de la CFI se détaille comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et de droits de vote
Mr Yahia BAYAHI	100 340	10 034 000	33,33%
Mr Tahar BAYAHI	100 340	10 034 000	33,33%
Mr Taieb BAYAHI	100 340	10 034 000	33,33%
Mr Khaled BAYAHI	10	1 000	0,0033%
Mr Maher BAYAHI	20	2 000	0,0066%
Mr Slim BAYAHI	10	1 000	0,0033%
Mr Karim BAYAHI	10	1 000	0,0033%
Mr Skander BAYAHI	10	1 000	0,0033%
Total	301 080	30 108 000	100,00%

3.5.1.2. présentation des principales sociétés du groupe au 31/12/2016

A. Pôle financier

a. Sociétés d'Investissement

La Société Industrie et Investissement SICAF « INDINVEST SICAF »

Créée en 1995 par la famille BAYAHI, INDINVEST SICAF a pour objet la prise de participation ou d'intérêt dans toutes opérations et activités financières, industrielles et commerciales.

Le capital social initial d'INDINVEST SICAF était de 1 500 000 DT. Il s'élève à 3 500 000 DT au 31/12/2016. En 2015, la société a réalisé un résultat net de 79 313 DT et les capitaux propres s'élèvent à 14 005 757 DT.

La famille BAYAHI détient 100% du capital d'INDINVEST SICAF.

La Compagnie Financière d'Investissement Sicar « CFI Sicar »

Créée en 2007 par les sociétés TPR et SPI Montfleury, CFI SICAR est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT de nominal 100 DT. La société a pour objet la prise de participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, aux :

- Fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs ;
- Entreprises implantées dans les zones de développement régional ;
- Entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ;
- Entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

A la fin de 2015, CFI SICAR a réalisé un résultat net de -559 221 DT et les capitaux propres se sont élevés à 767 366 DT.

Au 31/12/2016, la structure d'actionnariat de la CFI SICAR se présente comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
TPR	49,50%
SPI MONTFELURY	49,50%
CFI	0,50%
INDINVEST Sicaf	0,35%
FAMILLE BAYAHY	0,15%
Total	100,00%

MED INVEST COMPANY

Med InvestCompany est une société de participation financière au capital de 80 000 000 DT détenue à hauteur de 51% par le Groupe Bayahi. Au 31/12/2015, le résultat net et les capitaux propres de la société ont été respectivement de 817 355 DT et 78 141 139 DT. La liste des actionnaires se présente comme suit au 31/12/2016:

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	30,54%
INDINVEST Sicaf	20,42%
FAMILLE Bayahi	0,04%
Groupe Poulina	49,00%
Total	100,00%

b. Assurances

Assurances LLOYD Tunisien

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000 DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT de nominal.

Le Lloyd Tunisien est une compagnie d'assurances multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945. Elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les

couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont exposés les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile ;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ;
- La branche vie.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un résultat net de 1 891 967 DT et les capitaux propres se sont élevés à 26 912 561 DT.

Au 31/12/2016, le Groupe Bayahi détient 100% du capital social du LLOYD détaillé comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	99,997%
TPR	0,0005%
IndinvestSicaf	0,0005%
FAMILLE Bayahi	0,002%
Total	100,00%

B. Pôle distribution

Société Magasin Général (SMG)

La société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL et SMG). Elle a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Elle a été privatisée en 2007, suite à la décision de la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, BNA et STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de SMG, à la société Med InvestCompany.

Au 31/12/2016, le capital social de SMG s'élève à 11 481 250 DT. Les capitaux propres à cette date s'élèvent à 68 968 601 DT comprenant un résultat net bénéficiaire de 12 144 826 DT.

Au 31/12/2016, le capital de SMG, est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
MED INVEST COMPANY	69,29%
CFI	0,59%
Société New Corp	10,00%
Famille Bayahi	4,21%
Public	15,9%
Total	100,00%

BHM PROMOGRO

BHM PROMOGRO est une société anonyme au capital social, au 31/12/2016, de 5 000 000 DT de nominal 5 DT.

Au 31/12/2016, les capitaux propres de PROMOGRO sont de 4 233 092 DT. La société a réalisé un résultat net de 1 730 495 DT au cours de l'exercice 2016.

A fin 2016, le capital de PROMOGRO est détenu par SMG à hauteur de 99,99%.

CMG

La société Centrale Magasin Général (CMG) est une société anonyme au capital social de 6.000.000 DT spécialisée dans le commerce en gros.

Au 31/12/2015, les capitaux propres de CMG s'élèvent à 7 723 769 DT. La société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1 513 148 DT au cours de l'exercice 2015.

A fin 2016, le capital de CMG est détenu par SMG à hauteur de 99,94%.

ECONOMIE DU NORD

La société ECONOMIE DU NORD est spécialisée dans le commerce et la distribution de marchandises. Le capital de la société au 31/12/2015 est de 4 302 180 DT.

Au 31/12/2015, les capitaux propres d'ECONOMIE DU NORD se sont élevés à -4 875 629 DT. Au cours de l'exercice, la société a réalisé un résultat net déficitaire de -387 262 DT.

Au 31/12/2016, le capital d'ECONOMIE DU NORD se répartit comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	15,34%
INDINVEST Sicaf	14,72%
Famille BAYAHI	44,42%
Autres que famille BAYAHI	25,52%
Total	100,00%

LA SOCIETE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION « SOINDI »

Dotée d'un capital social de 3 558 600 DT de nominal 100 DT, SOINDI représente des marques de produits alimentaires (telles que Mars, Perfetti Van Melle, Red Bull...) qu'elle distribue sur le marché local.

Les capitaux propres de SOINDI, s'élèvent au 31/12/2015 à 3 718 597 DT. L'exercice 2015 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 367 881 DT.

Au 31/12/2016, la structure d'actionnariat de la société SOINDI se présente comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	59,54%
INDINVEST Sicaf	0,03%
SICAM	1,21%
SPI Montfleury	10,96%
Famille BAYAHI	28,26%
Total	100,00%

TECHNOLOGIE SOLAIRE « TECSOL »

Société anonyme créée en 2006 avec un capital social initial de 600.000 DT de nominal 100 DT. A fin 2016, le capital social de TECSOL est passé à 900.000 DT.

La société a pour activité la commercialisation des chauffe-eaux solaires et leurs accessoires.

Au cours de l'exercice 2016, la société a enregistré un résultat net négatif de -35 536 DT. Les capitaux propres à fin 2016 se sont élevés à 77 646 DT.

Au 31/12/2016, TECSOL est détenue par SPI MONTFLEURY à hauteur de 99,89% et par la famille BAYAHI à hauteur de 0,11%.

Société VETRO MEDITERRANEO (VM)

La société VETRO MEDITERRANEO (VM) est une société à responsabilité limitée de droit tunisien créée le 16 décembre 2014 en partenariat avec Mr Gianni BIAGIO CANNAVERA, d'origine italienne, et est entrée en production en 2015. La société a pour objet la commercialisation des articles de la SOTUVER (bouteilles d'huiles, bouteilles d'eau minérale, bouteilles de vins, etc.).

Au cours de l'exercice 2016, la société a enregistré un résultat net négatif de -35 536 DT. Le capital social et les capitaux propres à fin 2016 se sont élevés respectivement à 150 000 DT et 77 646 DT.

Au 31/12/2016, le capital de VM est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
SOTUVER	80 %
Mr Gianni BIAGIO CANNAVERA	20 %
Total	100,00%

C. Pôle services

SOCIETE DE PROMOTION D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL ET AGRICOLE « SPEIA »

La société SPEIA exerce deux types d'activité : d'une part la commercialisation des engins de travaux publics « Manitou – Lieheherr – Bomag – Putmeister... », et d'autre part des travaux d'ingéniering, de montage, d'étude et d'installation des équipements industriels.

Le capital social de la SPEIA est de 1 230 000 DT. L'année 2015 s'est soldée par un résultat net déficitaire de -672 271 et des capitaux propres de -1 577 910 DT.

Au 31/12/2016, SPEIA est détenue à hauteur de 3,66% par les sociétés du groupe BAYAHI, IndinvestSicaf et CFI à raison de 2,85% et 0,81% respectivement et à hauteur de 96,34% par la famille BAYAHI.

TUNISIE PARK SERVICES « TPS »

La société TPS a pour activité la construction et la gestion de centres commerciaux et de parking à étages. TPS est dotée d'un capital de 10.044.000 dinars. En 2015, TPS a réalisé un chiffre d'affaires de 4 999 522 DT et un résultat net bénéficiaire de 549 345 DT. Ses capitaux propres se sont élevés à 6 351 780 DT.

Au 31/12/2016, TPS est détenu essentiellement par la famille BAYAHI (79,01%), et par INDINVEST SICAF (0,99%).

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE « SPI MONTFLEURY »

La société SPI MONTFLEURY est une société de promotion immobilière. Elle est dotée d'un capital, au 31/12/2016, de 9 805 500 DT. En 2016, SPI MONTFLEURY a réalisé un résultat net déficitaire de -1 149 215 DT et les capitaux propres se sont élevés à 10 083 819 DT.

Au 31/12/2016, SPI Montfleury est détenu par la famille BAYAHI (86,2%) et par la CFI (13,8%).

SOCIETE CONSULTING MANAGEMENT SERVICES « CMS »

La société CMS est une SARL créée en 2006 au capital de 100 000 DT afin d'accompagner les sociétés du Groupe Bayahi en matière de Conseil, d'Audit ou de Management.

Au 31/12/2015, le résultat net et les capitaux propres de CMS se sont élevés respectivement à 220 121 DT et 814514 DT.

Au 31/12/2016, CMS est détenue par CFI, SEDAN, SICAM, SOINDI et Economie du nord à hauteur de 20% chacune.

SOCIETE IMMOBILIERE MAGASIN GENERAL « IMG »

La société IMG est une société de promotion immobilière. Au 31/12/2016, son capital s'élève à 16 550 000 DT. En 2016, IMG a réalisé un résultat déficitaire de -306 493 DT et les capitaux propres se sont élevés à 8 181 349 DT.

Au 31/12/2016, IMG est détenu respectivement à hauteur de 99,8% et 0,2% par SMG et CMG.

D. Pôle industrie**SOTUVER**

La Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER » est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre. En 2016, SOTUVER a réalisé un chiffre d'affaires de 53 376 133 DT et un résultat net de 6 230 187 DT. Au 31/12/2016, le capital social et les capitaux propres de la SOTUVER se sont élevés respectivement à 23 438 096 DT et à 44 890 941 DT.

Au 31/12/2016, la structure d'actionnariat de SOTUVER se détaille comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	70,494%
Lloyd	12,58%
TPR	0,42%
CFI SICAR	0,009%
Famille BAYAHI	0,006%
Public	16,49%
Total	100,00%

TUNISIE PROFILE ALUMINIUM « TPR »

La société Tunisie Profilés Aluminium (TPR) est une société anonyme spécialisée dans la conception, fabrication et la commercialisation de profilés en aluminium. En 2016, TPR a réalisé un chiffre d'affaires de 103 343 825 DT et un résultat net de 12 248 997 DT. Au 31/12/2016, le capital social et les capitaux propres de TPR se sont élevés respectivement à 50 000 000 DT et à 101 459 384 DT.

A 31/12/2016, la structure d'actionnariat de TPR est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	33,23%
Famille BAYAHI	35,89%
Lloyd	7,04%
Public	23,87%
CFI SICAR	0,06%
Total	100,00%

TUNISIE PROFILE ALUMINIUM TRADE « TPR TRADE »

TPR TRADE est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. Au 31/12/2016, son capital social est de 500.000 DT et ses capitaux propres se sont élevés à 314 196 DT. Au cours de l'exercice 2016, TPR TRADE a réalisé un chiffre d'affaire de 1 281 301 DT et un résultat net de -234 044 DT.

Au 31/12/2016, le capital de TPR TRADE est détenu à hauteur de 99,8% par la société TPR et à hauteur de 0,2% par la famille BAYAHI.

ALUFOND

ALUFOND est une société de recyclage et de mise en valeur de déchets d'aluminium, et de production de billettes et lingots d'aluminium. Elle est créée en 2010 et basée dans la délégation de Bir Mcherga (Gouvernorat de Zaghouan). Au 31/12/2016, le capital social et les capitaux propres d'ALUFOND se sont élevés respectivement à 3 000 000 DT et à 4 267 478 DT.

Au cours de l'exercice 2016, ALUFOND a réalisé un chiffre d'affaire de 5 338 778 DT et un résultat net de 730 897 DT.

Au 31/12/2016, ALUFOND est détenue par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Pourcentage de participation
TPR	99,83%
CFI	0,073%
INDINVEST SICAF	0,073%
Famille Bayahi	0,023%
Total	100,00%

ALUCOLOR

ALUCOLOR est une société de traitement de surface de profilés Aluminium créée en 2013 et basée à Medjez l Bab.

Le résultat net et les capitaux propres se sont élevés, au 31/12/2016, respectivement à 677 205 DT et 1 053 892 DT.

Au 31/12/ 2016, ALUCOLOR est détenu par TPR à hauteur de 99,99%.

COMPAGNIE D'EMBALLAGE ET DE TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM « CETRAM »

CETRAM est spécialisée dans la transformation industrielle et l'impression de feuilles d'aluminium destinée à l'emballage. La société est dotée d'un capital social de 5 500 000 dinars et affiche des capitaux propres de 95 871. En 2016, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 9 503 988 DT et un résultat net de -2 054 534 DT.

Au 31/12/2016 2016, CETRAM est détenu par la famille BAYAHI à raison de 96,75% et par CFI à raison de 3,29% et 0,02% par IndinvestSicaf.

COMPAGNIE D'EMBALLAGE ET DE TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM « CETRAM CO»

CETRAM CO est spécialisée dans la transformation industrielle et l'impression de feuilles d'aluminium destinées à l'emballage. La société est dotée d'un capital social de 1 000 000 DT.

Au cours de l'exercice 2015, la société a réalisé un résultat net déficitaire de -31 086 DT et les capitaux propres s'élèvent à 647 137 DT.

Au 31/12/2016, CETRAM CO est détenu par la société CFI à raison de 50,9% et par CFI SICAR à raison de 49% et 0,10% par la famille Bayahi.

TUNICAST

La société a pour principal objet la production de pièces de fonte sphéroïdale destinées aux principaux secteurs industriels consommateurs et au secteur des travaux publics.

Au 31/12/2015, la société est dotée d'un capital social de 11 249 800 DT. En 2015, la société a accusé un résultat net négatif de - 908 399 DT et les capitaux propres se sont élevés à 8 363 307 DT.

Au 31/12/2016, TUNICAST est détenue à 99.99% par le Groupe Bayahi.

PROCAN

PROCAN est une société spécialisée dans la fabrication d'emballage métallique créée en 2012. Au 31/12/2015, PROCAN a réalisé un résultat bénéficiaire de 1 380 861 DT et ses capitaux propres s'élèvent 3 549 559 DT.

Au 31/12/2016, PROCAN est détenue à 99.96% par le Groupe Bayahi.

E. Pôle agroalimentaire et agriculture

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSERVES ALIMENTAIRES DE MEDJEZ EL BAB « SICAM »

La société est spécialisée dans la transformation et le conditionnement des fruits et légumes. Elle est dotée d'un capital social de 32 200 000 DT à fin 2015. En 2015, SICAM a réalisé un chiffre d'affaires de 81 340 492 DT et un résultat net déficitaire de 4 160 578 DT.

Au 31/12/2016 SICAM est détenu principalement par la CFI (38,75%), par IndinvestSicaf (15,638%), par la société Lloyd (9,316%), par la société CFI SICAR (22,267%), par la famille BAYAHY (13,954%) et 0,036% par l'Économie du Nord.

SEDAN

La Société d'Exploitation et de Développement Agricole du Nord est une société agricole dotée d'un capital social de 5 000 000 DT. En 2015, SEDAN a réalisé un chiffre d'affaires de 6 697 414 DT et un résultat net négatif de 322 159 DT. Les capitaux propres se sont élevés au 31/12/2015 à 3 253 164 DT.

Au 31/12/2016, SEDAN est détenu principalement par la CFI (72,5%) et par la famille BAYAHY (27,5%).

AGRONORD

La société agricole AGRONORD est spécialisée dans les grandes cultures et les cultures maraîchères. Dotée d'un capital social de 30 000 dinars, la société a dégagé en 2015 un résultat de - 589 845 DT.

Au 31/12/2016, le capital de la société AGRONORD est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
INDINVEST SICAF	33,33%
CFI	33,33%
SICAM	33,33%
Total	100,00%

3.5.1.4. Evénements modifiant le schéma financier du « GROUPE BAYAHI » après le 31 Décembre 2016

Néant.

3.5.1.5. Etat des participations entre les sociétés du « GROUPE BAYAHI »⁵ au 31/12/2016

Société	CFI	Indinvest	Med Invest	SMG	BHM	IMG	CMG	TPR	TPR Trade	SOTUVER	TUNCAST	PROCAN	CFI SICAR	ALUFOND	TPS	LLOYD	SICAM	SOINDI	SEDAN	SEN	SPEIA	SPI MONTELEURY	Techsol	ALUCOLOR	Ceram Co	Ceram	AGRONORD	VM	CMS
CFI			33,50%	0,5%				33,20%		70,49%	99,91%	20,17%	0,50%	0,07%		100,00%	38,5%	50,54%	72,50%	15,34%	0,81%	13,80%		3,2%	50,90%	33,33%			
Indinvest			20,40%									4,17%	0,35%	0,07%	0,99%	0,00%	15,64%	0,03%		14,72%	2,85%			0,02%		33,33%			
Med Invest			0,20%																									20%	
SMG					99,99%	99,80%	99,94%																						
BHM																													
IMG																													
CMG						0,20%																							
TPR								99,80%		0,42%					99,83%		0,00%							99,99%					
TPR Trade													40,50%																
SOTUVER																													
TUNCAST																													
PROCAN																													
CFI SICAR								0,06%		0,07%		45,83%					22,27%									40%			
ALUFOND																													
TPS																													
LLOYD								7,04%		12,55%		16,07%				9,32%		1,21%									33,33%		
SICAM																													
SOINDI																													
SEDAN																													
SEN																													
SPEIA																													
SPI MONTELEURY																													
Techsol																													
ALUCOLOR																													
Ceram																													
Ceram Co																													
AGRONORD																													
VM																													
CMS																													
Famille Bayahi	100%	100%	0,04%	4,2%	0%	0%	0%	35,80%	0,20%	0,09%	0,08%	0%	0%	0,02%	79,01%	0,00%	13,55%	28,26%	27,50%	44,42%	96,34%	86,20%	0,11%	0,01%	96,75%	0,10%	0%	0%	0%
Minoritaires	0%	0%	49%	25,91%	0%	0%	0%	23,87%	0%	16,49%	0%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	0%	25,5%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	20%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

⁵On entend par le « Groupe Bayahi », les membres de la famille Bayahi ainsi que toutes les sociétés que ces membres contrôlent ou exercent sur elle une influence notable d'une manière directe ou indirecte.

3.5.1.6. Chiffres clés des sociétés du « GROUPE BAYAHY » au 31/12/2015 (en DT)

Société du Groupe	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Capitaux propres avant affectation	Total Passifs	Charges Financières
AGRONORD	924 955	(235 952)	(589 845)	(532 799)	3 751 903	352 619
CFI SICAR	33 061	24 513	(559 221)	767 366	5 709 354	1 322 404
ECONOMIE DU NORD	26 958 354	28 476	(387 262)	(4 875 629)	14 606 451	657 769
MED INVEST COMPANY		(69 537)	817 355	78 141 139	21 877 029	1 457 629
SEDAN	7 681 604	58 150	(322 159)	3 253 164	8 376 186	379 538
SICAM	81 340 492	1 292 590	(4 160 578)	21 281 137	104 355 057	5 569 046
SOINDI	24 742 089	1 281 437	367 881	3 718 597	10 949 187	747 291
SPEIA	1 335 849	(576 820)	(672 271)	(1 577 910)	3 873 824	197 315
TECSOL	162 260	(452 911)	(320 957)	313 987	480 866	24 370
TPS	5 479 245	1 433 526	549 345	6 351 780	24 602 014	898 335
TUNICAST	13 467 200	(287 730)	(908 399)	8 363 307	26 107 021	1 065 995
ASSURANCES LLOYD TUNISIEN	28 533 649	2 046 965 ⁶	1 891 967	26 912 561	266 086 897	3 446 010
CMS	697 000	293 714	220 121	814 514	128 111	172
PROCAN	16 344 312	2 420 399	1 380 861	3 549 559	16 944 534	1 038 643
CETRAM Co	0	(50 128)	(31 086)	647 137	438 952	29 723
CMG	63 980 800	2 354 912	1 513 148	7 723 769	20 308 285	651 934

Les états financiers au 31/12/2016 des sociétés ci-dessus mentionnées ne sont pas disponibles à la date du 14/08/2017.

3.5.1.7. Chiffres clés des sociétés du « GROUPE BAYAHY » au 31/12/2016 (en DT)

Société du Groupe	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Capitaux propres avant affectation	Total Passifs	Charges Financières
ALUFOND	5 338 778	884 963	730 897	4 267 478	5 748 225	95 445
ALUCOLOR	1 362 378	738 493	677 205	1 731 097	1 113 847	50 517
CETRAM	9 503 988	(1 159 310)	(2 054 534)	95 871	13 846 173	788 177
CFI	6 477 012	1 618 625	1 395 360	114 663 787	108 463 039	6 564 778
INDINVEST SICAF	16 988	2 491	79 313	14 005 757	4 452 095	152 205
Société Magasin Général (SMG)	873 903 586	22 624 941	12 144 826	68 968 601	421 169 484	11 719 096
SOTUVER	54 680 262	9 210 037	6 230 187	44 890 941	61 454 887	2 273 799
SPI MONTFLEURY	1 044 435	(339 639)	(1 149 215)	10 083 819	21 816 479	1 099 422
TPR	105 239 391	14 950 383	12 248 997	101 459 384	40 519 449	3 004 854
TPR TRADE	1 281 301	(32 835)	(234 044)	314 196	1 074 957	97 701
IMG	14 011 527	3 279 782	(306 493)	8 181 349	93 450 345	3 554 959
BHM PROMOGRO	104 185 457	1 878 438	1 730 495	4 233 092	55 519 652	1 803 424
VetroMediterraneo	1 185 296	(108 431)	(35 536)	77 646	898 127	77 022

⁶ Résultat technique vie et non-vie

3.5.1.8. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du « GROUPE BAYAHY »

La SOTUVER n'envisage pas de recourir au financement auprès des sociétés du groupe ni de participer à leur financement.

3.5.2. RELATIONS DE LA SOCIETE SOTUVER AVEC LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2016

3.5.2.1. Crédits reçus et prêts octroyés

A. Crédits reçus

Néant.

B. Prêts octroyés

Néant.

3.5.2.2. Créances et dettes commerciales

A. Créances commerciales

Fournisseur	Solde 31/12/2016	Objet	Montant TTC
ALUFOND	605 496 DT	Consommation d'électricité, eau et consommables	1 094 403 DT

B. Dettes commerciales

Fournisseur	Solde 31/12/2016	Objet	Montant TTC
CETRAM	110 170 DT	Construction en cours	792 423 DT
Lloyd Tunisien	353 DT	Assurances	245 355 DT

3.5.2.3. Apports en capitaux avec les sociétés du « GROUPE BAYAHY »

Néant.

3.5.2.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par SOTUVER et distribués par les sociétés du « GROUPE BAYAHY »

Néant.

3.5.2.5. Dividendes et autres rémunérations distribuées par SOTUVER aux sociétés du « GROUPE BAYAHY »

Au cours de l'exercice 2016, la SOTUVER a distribué 3 469 757,13 dinars de dividendes à la CFI et 619 324,23 dinars de dividendes au Lloyd Tunisien.

3.5.2.6. Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues

A. Reçues

Néant.

B. Données

Néant.

3.5.2.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du « GROUPE BAYAHY »

Néant.

3.5.2.8. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tous autres éléments d'actifs

Néant.

3.5.2.9. Prestations de services reçues ou données

A. Prestations de services données

Fournisseur	Solde 31/12/2016	Objet	Montant TTC
ALUFOND	605 496 DT	Consommation d'électricité, eau et consommables	1 094 403 DT

B. Prestations de services données

Fournisseur	Solde 31/12/2016	Objet	Montant TTC
CETRAM	110 170 DT	Construction en cours	792 423 DT
Lloyd Tunisien	353 DT	Assurances	245 355 DT

3.5.2.10. Contrat de gestion

Néant.

3.5.2.11. Contrat de location

Néant.

3.5.3. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE SOTUVER

Le groupe SOTUVER est composé de deux Sociétés : SOTUVER et VETRO MEDITERRANEO.

La Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER » est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre. En 2016, SOTUVER a réalisé un chiffre d'affaires de 53 376 133 DT et un résultat net de 6 230 187 DT. Au 31/12/2016, le capital social et les capitaux propres de la SOTUVER se sont élevés respectivement à 23 438 096 DT et à 44 890 941 DT

Au 31/12/2016, la structure d'actionariat de SOTUVER se détaille comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	70,494%
Lloyd	12,58%
TPR	0,42%
CFI SICAR	0,009%
Famille BAYAHI	0,006%
Public	16,49%
Total	100,00%

La société VETRO MEDITERRANEO (VM) est une société à responsabilité limitée de droit tunisien créée le 16 décembre 2014 en partenariat avec Mr Gianni BIAGIO CANNAVERA, d'origine italienne, et est entré en production en 2015. La société a pour objet la commercialisation des articles de la SOTUVER (bouteilles d'huiles, bouteilles d'eau minérale, bouteilles de vins...).

Au 31/12/2016, la société est dotée d'un capital social de 150 000 DT et les capitaux propres se sont élevés à 77 646 DT. En 2016, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 1 185 296 DT et un résultat net de – 35 536 DT.

Au 31/12/2016, le capital de VM est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
SOTUVER	80 %
Mr Gianni BIAGIO CANNAVERA	20 %
Total	100,00%

3.5.4. RELATIONS DE LA SOCIETE SOTUVER AVEC LES SOCIETES DU « GROUPE SOTUVER » AU 31/12/2016

3.5.4.1. Crédits reçus et prêts octroyés

Néant.

3.5.4.2. Créances et dettes commerciales

A. Créances commerciales

Les créances de la SOTUVER auprès de la société VETRO MEDITERRANEO s'élève à 568 790 DT.

B. Dettes commerciales

Néant.

3.5.4.3. Apports en capitaux avec les sociétés du « GROUPE SOTUVER »

La SOTUVER détient 80% du capital de la société VETRO MEDITERRANEO.

3.5.4.4. Dividendes et autres rémunérations encaissées par SOTUVER et distribuées par les sociétés du Groupe SOTUVER

Néant.

3.5.4.5. Dividendes et autres rémunérations distribuées par SOTUVER aux sociétés du Groupe SOTUVER

Néant.

3.5.4.6. Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues

Néant

3.5.4.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du « GROUPE SOTUVER »

Le chiffre d'affaires de la SOTUVER avec la société VETRO MEDITERRANEO en 2016 s'élève à 873 484 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 568 790 DT.

3.5.4.8. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tous autres éléments d'actifs

Néant.

3.5.4.9. Prestations de services reçues ou données

A. Prestations de services données

Néant.

B. Prestations de services reçues :

Néant.

3.5.4.10. Contrat de gestion

Néant.

3.5.4.11. Contrat de location

VETRO MEDITERRANEO Loue un local de la SOTUVER d'un montant annuel de 1 000 DT.

3.5.5. RELATIONS DE LA SOTUVER AVEC LES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY »

Néant.

3.5.5.1. Crédits reçus et prêts octroyés

Néant.

3.5.5.2. Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues

Néant.

3.5.5.3. Transfert de ressources

Néant.

3.5.5.4. Relations commerciales

Néant.

3.5.5.5. Dividendes et autres rémunérations distribués et encaissés par la SOTUVER

A. Distribués

En DT	Montants des dividendes	Jetons de présence (net)
Mr Yahia BAYAHY	256	30 000
Mr Tahar BAYAHY	39	30 000
Mr Taieb BAYAHY	39	30 000
Mr Brahim ANANE	78	30 000
Mr Hemdane BEN OTHMANE	3 546	30 000

B. Encaissés

Néant.

3.5.5.6. Prestations de services reçues ou données

Néant.

3.5.5.7. Engagements des dirigeants par rapport à la SOTUVER

Néant.

3.5.5.8. Obligations et engagements de la SOTUVER envers les dirigeants

Membres	Rémunération nette	Avantages en nature
Directeur Général	96 000 DT + prime de 3 mensualités brutes sous forme d'assurance vie	une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et un téléphone (4 000 DT en 2016)
Directeur Général Adjoint	77 500 DT	une voiture de fonction et charges annexes (500 DT par mois) et le téléphone (750 DT en 2016)
Membres du Conseil d'Administration (jeton de présence)	30 000 DT	Néant
Membres du Comité permanent d'audit (rémunération nette)	15 000 DT	Néant

Montants bruts en dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016
Avantages à court terme	134 858	-	117 447	3 616
Charges pour congés payés	-	26 721	3 759	22 533
Indemnité de départ à la retraite	-	-	2 040	10 532
Total	134 858	26 721	123 246	36 681

3.5.6. DIVIDENDES

La distribution des dividendes relatifs aux trois derniers exercices a été comme suit :

	2016	2015	2014
Résultat net (en DT)	6 230 187	6 075 893	4 331 540
Dividendes (en DT)	5 156 381	4 922 000	4 360 576
Nominal (en DT)	1	1	1
Nombre d'actions	23 438 096	23 438 096	21 802 880
Résultat net par action (en DT)	0,266	0,259	0,199
Dividende par action (en DT)	0,22	0,21	0,2
Dividende en % du nominal	22%	21%	20%
Taux de distribution	82,76%	81,01%	100,67%
Date de mise en paiement	28/07/2017	15/07/2016	17/07/2015

3.5.7. MARCHE DES TITRES

Les actions de la SOTUVER sont négociées sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui est négociés sur des marchés étrangers.

La SOTUVER ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local et à l'étranger.

CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

4.1.1. MARCHE INTERNATIONAL

Le marché de la fabrication du verre creux est dominé par des multinationales principalement Owens-Illinois, St Gobain, Ardagh Group, Vitro packaging, etc.

Owens-Illinois et St Gobain sont des compétiteurs sur des marchés de la SOTUVER, en particulier l'Algérie, où Saint Gobain s'est installé depuis 2011 à travers sa filiale Verallia.

En 2016, le verre détient 7,5% de part de marché mondial de l'emballage, contre 39% pour le plastique et 34% pour le carton (source Visiongain).

4.1.2. MARCHE NATIONAL

La SOTUVER opère dans le secteur des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (IMCCV) dans la branche verre, un secteur régi par la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016 portant loi de l'investissement.

En tant qu'opérateur industriel, la SOTUVER est en relation avec différents organismes gouvernementaux notamment le Ministère de l'Industrie et de la Technologie, l'Agence de promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) et le Bureau de Mise à Niveau.

4.1.2.1. Présentation de la branche verre

A. Entreprises opérants dans la branche verre et emplois

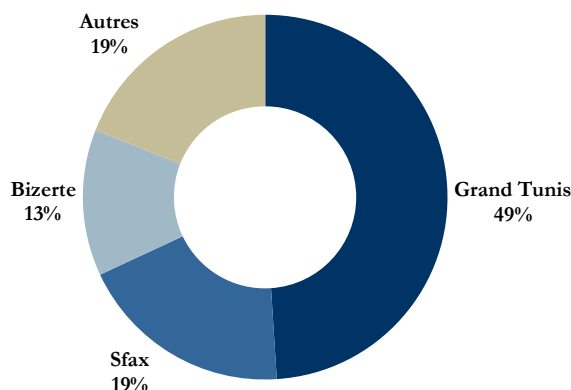
Selon l'APII, 31 entreprises opérant dans la branche verre emploient 10 personnes et plus totalisant 1 488 employés. Parmi ces sociétés, deux sont totalement exportatrices et emploient près de 200 personnes.

Le tableau suivant présente la répartition des entreprises et des effectifs de la branche verre :

Activités	Non totalement exportatrice		Totalement exportatrice		Total	
	Entreprise	Emploi	Entreprise	Emploi	Entreprise	Emploi
Verre creux	6	545	0	0	6	545
Transformation de verre plat	21	706	1	45	22	751
Autres produits en verre	2	55	1	137	3	192
Total	29	1 306	2	182	31	1 488

Source : APII

Le Grand Tunis occupe la première place avec 15 entreprises employant à elles seules la moitié de l'emploi total de la branche Verre.



Source : API

B. Production

Verre creux

La capacité annuelle installée est de 110 000 T. SOTUVER dispose d'une capacité de 100 000 T.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution de la production de verre creux sur la période 2012-2016.

	2012	2013	2014	2015	2016
En 1 000 tonnes	47	71	69	85	77
En MDT	44	53	55	64	64

Verre plat

Avec une croissance annuelle de 10%, la production de verre plat est passée de 68 MDT en 2008 à 112 MDT en 2013.

Autres verres

La production de la sous branche « Autres verres » est passée de 20 MDT en 2008 à 27 MDT en 2013, soit une croissance annuelle moyenne de 6%.

Le tableau ci-après présente l'évolution de la production des autres verres sur la période 2008-2013.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013 ⁷	TCAM ₀₈₋₁₃
En MDT	20	21	22	24	26	27	6%

Source : API

⁷ Chiffres provisoires

C. Echanges extérieurs

Verre creux

La production locale assure une qualité suffisante pour constituer un attrait sur les marchés d'exportation. Cela explique l'augmentation des exportations avec une croissance totale de 130%, atteignant 27.5 MDT en 2015 contre 12 MDT en 2012. Grâce à l'activité porteuse du produit « Bouteille et emballage en verre », les exportations ont presque doublé durant la même période d'étude. Les exportations de verre creux sont constituées principalement de verre à boire et de verre à thé de qualité spécifique et sont destinées principalement vers l'Algérie et la Libye.

Verre plat

Les exportations ont régressé de 19% pendant la période 2008-2012.

Le tableau suivant présente l'évolution des importations de verre plat :

	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM ₀₈₋₁₂
En MDT	21	30	31	33	39	17%
En tonne	49	65	86	70	48,6	-04%

Source : API

En 2012, les importations ont porté essentiellement sur le verre brut non travaillé et les miroirs (y compris celles des rétroviseurs) avec respectivement 40 et 16% des importations totales de la sous-branche « Transformation de Verre Plat ». Ces produits sont originaires d'Algérie avec 12 MDT, de Belgique avec 5 MDT et d'Italie avec 4 MDT.

Autres verres

Les importations devançant de loin les exportations, elles ont presque doublé sur la période (2008-2012), passant de 6 MDT à 11 MDT, soit une augmentation annuelle de 15% en valeur. En termes de quantité, les importations sont passées de 1 988 tonnes en 2008 à 2 472 tonnes en 2012, soit une croissance de 6%. Bien que les exportations soient relativement marginales par rapport aux importations, elles ont enregistré une croissance de 29%, passant de 198 KDT en 2008 à 547 KDT en 2012.

4.1.2.2. Positionnement de la SOTUVER sur le marché tunisien

Le marché national s'élève à 36 milles tonnes en 2016 avec un taux de couverture de la SOTUVER de 70% ce qui représente un potentiel important pour l'avenir de la société.

Le tableau ci-après présente l'évolution du volume du marché national en tonnes :

En tonnes	2014	2015	2016	Evolution
Ventes locales SOTUVER	18 335	22 496	24 832	35,4%
Importations	12 690	9 130	11 261	-11,3%
Total Marché	31 025	31 626	36 093	16,3%
Part de la SOTUVER	59%	71%	69%	

En Tunisie, la SOTUVER détient le monopole de son segment d'activité. Elle est en particulier l'unique fournisseur de bouteilles et de flacons. D'autres unités sont opérationnelles dans l'industrie du verre creux mais sont orientées plutôt vers la gobeletterie : Verrerie de Naâssen, qui a démarré en 1980 et les Verrerie Khouja et l'Univers qui ont démarré en 2000.

4.2. PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DE LA SOTUVER

4.2.1. HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA SOTUVER

La SOTUVER est une entreprise de fabrication de verre creux. Elle a été créée en 1963, par l'État Tunisien pour répondre aux besoins du pays en bouteillerie.

La société est entrée en production en 1967 avec une capacité annuelle de 10 000 tonnes. Depuis, elle est passée par d'importantes dates qui ont été décisives pour son développement :

Date	Evènements
1963	Création de la société
1967	Entrée en production avec une production annuelle de 10 000 tonnes.
1996	Privatisation
1998	Introduction en Bourse
2001	Adhésion au programme de mise à niveau
2003	Délocalisation de son usine à Djebel El Oust dans une nouvelle usine moderne avec une capacité de production (54 000 tonnes /an contre 10 000 tonnes)
2009	Reprise par le groupe Bayahi et engagement d'un vaste plan de modernisation, de mise à niveau de l'installation existante et de restructuration aux niveaux de la chaîne de production et du management
2012	Installation d'un second four de capacité nominale 150 tonnes /jour et de deux lignes de production ultra moderne
2016	Reconstruction du four1 avec augmentation de capacité de production de 20%

La SOTUVER produit principalement le verre d'emballage pour le conditionnement des produits agroalimentaires (notamment les eaux minérales, les boissons gazeuses et les boissons alcoolisées ainsi que les pots).

L'offre de la SOTUVER englobe une gamme de plus de 200 références et formats qui se déclinent en plusieurs couleurs (vert, blanc, mi blanc et antic green).

La SOTUVER étudie actuellement le lancement d'autres couleurs (feuille morte et ambrée) pour des marchés spécifiques d'emballage de bières et de produits pharmaceutiques et est en cours de lancement du process NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

4.2.2. LE PROCESSUS DE FABRICATION

Pour obtenir un verre de bonne qualité, il est indispensable d'utiliser des matières premières de caractéristiques chimiques et granulométriques bien déterminées, de les doser soigneusement selon une composition déterminée en fonction du type de verre désiré.

Les principales matières premières achetées par la SOTUVER sont les suivantes :

- **Le carbonate de soude** : ce produit représente 80% du volume des achats de la SOTUVER. Le cours du carbonate de soude est indexé sur les cours du pétrole ;
- **Le calcaire**, dont l'approvisionnement se fait exclusivement sur le marché local ;
- **Le sable** : le marché local est la principale source approvisionnement de la SOTUVER en cette matière. Il est à noter que le sable local est de qualité supérieure, pauvre en fer, et permet de ce fait une grande diversification de la couleur des produits.

Ces trois éléments représentent environ 95 % de la composition de l’emballage en verre. Les verreries incorporent aussi dans les matières utilisées du calcin (déchet de verre collecté et broyé) pour les économies d’énergie qu’il procure ainsi que d’autres additifs.

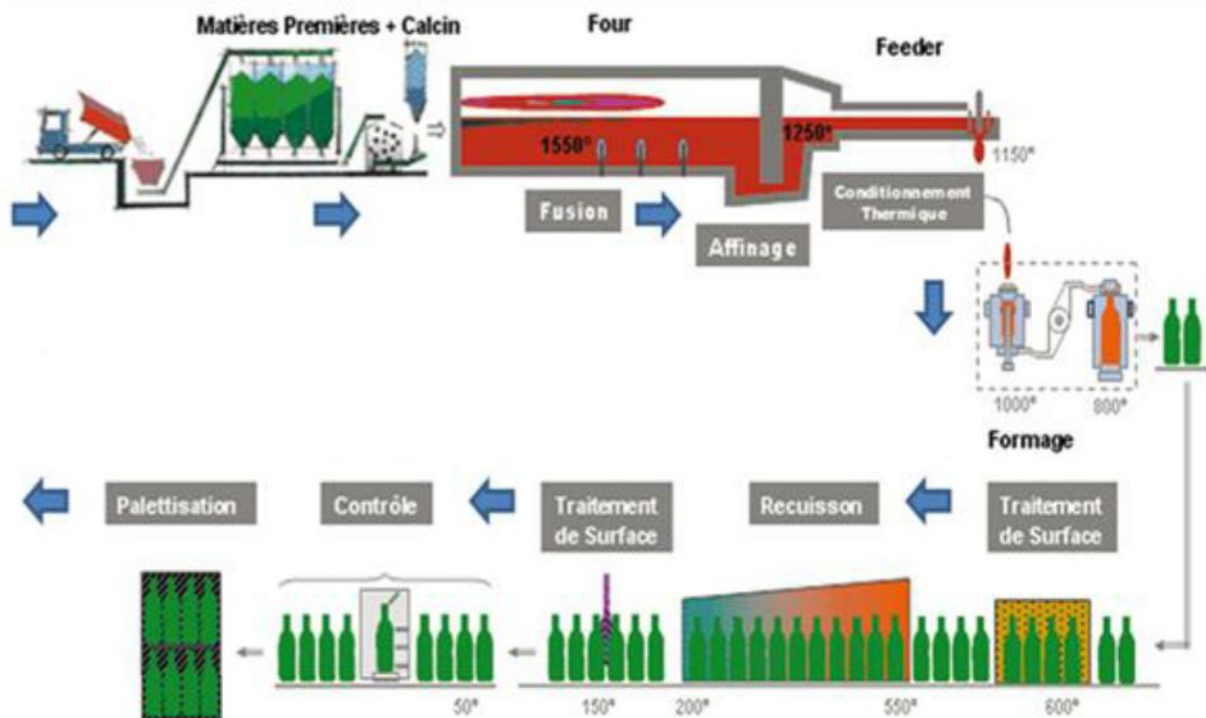
Les matières premières doivent former un mélange homogène avant qu’ils soient enfournés dans le four de fusion qui a une capacité nominale de 67 700 tonnes brut.

Pour la fusion, le mélange vitrifiable obtenu par le malaxage des constituants est porté progressivement à une température de l’ordre de 1550° C. Ainsi, les constituants fondent et se combinent pour former le verre en fusion. Ce dernier sera acheminé à travers les canaux de distribution, appelés feeders, aux machines de formage qui transforment les coulées de verre en un corps creux grâce à la technique du soufflage dans un jeu de moules.

Certaines imperfections peuvent survenir ; il est nécessaire de réchauffer puis de contrôler très précisément le refroidissement : chaque produit (bouteille/pot...) passe ainsi dans une arche de recuisson. Avant et après l’arche, sont pulvérisés des traitements de surface qui permettent d’ajuster la résistance des bouteilles.

Toutes ces opérations sont effectuées automatiquement et vérifiées par des installations de contrôle automatisées.

Les produits ainsi obtenus sont emballés par des palettiseurs automatisés.



4.2.3. LES PRODUITS DE LA SOTUVER

La SOTUVER propose principalement trois types de produits :

- **Les bouteilles** : ce produit représente 93,1% des ventes en 2016 et est utilisé pour les vins, les liqueurs, les boissons gazeuses, les huiles, les huiles minérales, les jus, les laits ;
- **Les flacons** : ce produit représente environ 1,5% des ventes et est destiné à un usage pharmaceutique ;
- **Les pots** : ils représentent 4,0% des ventes et sont utilisés comme articles de ménage ou à usages d'emballages cosmétiques ou agroalimentaires.

4.2.4. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

La SOTUVER s'approvisionne en carbonate de soude, en sable et en calcin auprès de fournisseurs locaux.

Les matières consommables comme les moules, les pièces de rechange, et d'autres produits sont achetées auprès de fournisseurs étrangers. Ces achats représentent environ 14% du total des achats de la SOTUVER

4.2.5. CIRCUITS DE DISTRIBUTION

La SOTUVER commercialise à des grossistes pour la filière agroalimentaire et à des professionnels pour les autres filières (produits cosmétiques, articles de ménage...).

Sur le marché export, la SOTUVER commercialise à des grossistes et professionnels pour toutes les filières.

4.2.6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au sein de la SOTUVER, la recherche et le développement sont assurés par le bureau d'étude et des méthodes lié à la direction technique. Les développements des quatre dernières années sont présentés dans le tableau ci-dessous

	2013	2014	2015	2016
Nombre de nouveaux développements	21	10	18	14
Chiffre d'affaires généré (en MD)	14,4	6,9	7,4	2,5
% par rapport au CA	35%	15%	15%	5%

4.2.7. ACTIVITE DE LA SOTUVER AU 31/12/2016

4.2.7.1. Ventes

A. Répartition du CA par produits

A fin 2016, le chiffre d'affaires de la SOTUVER continue d'être généré principalement par la bouteille à hauteur de 93%.

En KDT	2016	2015	2014
Bouteillerie	49 698	47 444	42 041
Flaconnage	2 136	797	714
Pots	727	1 589	1 160
Autres	815	325	714
Total	53 376	50 155	44 630

B. Répartition du CA par couleur des produits

La couleur est aussi déterminante pour les clients qui demandent de plus en plus une teinte Antic Green (AG) utilisée pour le conditionnement d'huile d'olive et le vin de haut de gamme. Toutefois, il est à rappeler que le verre de couleur blanche continue de dominer les ventes de la SOTUVER, et ce, à hauteur de 46% du chiffre d'affaires de la société.

En KDT	2016	2015	2014
Blanc	24 454	26 984	26 645
Vert	14 272	15 410	11 292
Antic Green (AG)	12 638	6 621	6 692
Mi-Blanc	2 013	1 139	-
Total	53 376	50 155	44 630

C. Répartition du CA par marché

Les ventes sur le marché local et sur l'Afrique sont prépondérantes dans le chiffre d'affaires de la SOTUVER.

	2016		2015		2014	
	CA HT	En %	CA HT	En %	CA HT	En %
Local	24 832	47%	22 496	45%	18 335	41%
Afrique	20 602	39%	22 160	44%	20 808	47%
Europe	7 942	15%	5 498	11%	5 487	12%
Total	53 376	100%	50 155	100%	44 630	100%

4.2.7.2. Achats d'approvisionnement consommés

Les achats consommés ont enregistré une baisse de 5,1% au cours de l'exercice 2016 notamment suite une baisse des achats d'emballages (-19,3%) et d'énergie (-16,7%).

En KDT	2016	2015	2014
Matières première	11 311	11 439	7 290
Matières consommables	3 716	2 560	3 707
Emballages	2 448	3 035	2 531
Palettes	1 069	1 156	809
Energie	9 207	11 053	9 489
Total	27 750	29 244	23 826

4.2.7.3. Marge brute

La marge brute s'établit à 27 137 KDT en 2016 contre 26 365 KDT en 2015 soit une croissance de 2,9%. En ce qui concerne le taux de marge brute, ce dernier s'est dégradé de 1,7 pt entre 2015 et 2016.

En KDT	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	53 376	50 155	44 630
Variations des stocks des produits finis et encours	1 511	5 454	2 551
Achats d'approvisionnement consommés	-27 750	-29 244	-23 826
Marge brute	27 137	26 365	23 355
<i>Taux de marge brute</i>	<i>50,8%</i>	<i>52,6%</i>	<i>52,3%</i>

4.3. INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2017

KDT	2 ^{ème} trimestre			Année 2016
	2017	2016	Var	
Revenus :	30 108	24 658	22,1%	54 184
<i>Marché local</i>	14 750	9 858	49,6%	25 640
<i>Marché export</i>	15 358	14 800	3,8%	28 544
Production :	35 422	23 911	48,1%	55 695
Structure de l'endettement	42 561	39 279	8,4%	45 062
<i>DMLT</i>	19 297	8 534	>100%	16 898
<i>DCT</i>	23 264	30 745	-24,3%	28 164
Placement & liquidité	131	479	-72,7%	2 637
Investissement	1 410	5 624	-74,9%	8 533

Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- Production : selon la formule **(Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF)**.
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.

- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

4.3.1. COMMENTAIRES DES INDICATEURS

4.3.1.1. Revenus

Le chiffre d'affaires enregistré au 30 juin 2017 a atteint 30,1 MDT contre 24,6 MDT en 2016, soit une amélioration de + 22,1%.

Le chiffre d'affaires local a progressé de 49,6%, passant de 9,9 MDT en 2016 à 14,8 MDT en 2017 grâce à une meilleure couverture dans les filières Vins et huile d'olive.

Sur le marché export, le chiffre d'affaires a évolué de 3,8%, il est passé de 14,8 MDT en 2016 à 15,4 MDT en 2017, grâce à une croissance qui se consolide d'année en année sur les marchés Européens et Africains.

4.3.1.2. Valeur de la production:

La valeur de la production arrêtée au 30 juin 2017 a enregistré une augmentation de 48,1% par rapport à la même période de 2016 impacté de 74 jours d'arrêt pour la révision du four. Comparé à 27 132 MDT réalisé en 2015, semestre complet équivalent, la valeur a passé à 35 422 MDT soit une augmentation de 30,5%.

4.3.1.3. Endettement:

L'endettement global au 30 juin 2017 a atteint 42, 561 MDT, soit une diminution de 5,6% par rapport à fin 2016.

4.3.1.4. Investissements:

Les investissements réalisés au 30 juin 2017 totalisent un montant de 1,410 MDT et portent principalement sur l'acquisition du matériel de laboratoire et de contrôle de qualité.

4.3.2. CERTIFICATION ET MISE A NIVEAU

4.3.2.1. Certification

La certification est un atout indéniable pour fidéliser les clients existants et prospecter de nouveaux marchés exigeants en matière de qualité et de responsabilité sociétale⁸.

Pour cette raison, la SOTUVER a fait de la certification son fer de lance en cherchant à se conformer à des normes internationales dans plusieurs domaines tels que :

A. Le système de management de la qualité

La société Tunisienne de Verreries a obtenu le 12 juillet 2011 le certificat ISO 9001 Version 2008. Cette certification a été renouvelée en juillet 2014 pour une période supplémentaire de 3 années.

⁸La responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises (RSE) est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire ». Énoncé plus clairement et simplement, c'est « la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable ».

La société se prépare pour l'année 2017 à l'audit de renouvellement et à la migration vers la version 2015.

B. Le système de management de la sécurité des denrées alimentaires

Le système de management de la sécurité des denrées alimentaire a été certifié en juillet 2013 selon la norme FSSC 22000 (ISO 22000 + ISO TS22004). Le certificat a été renouvelé en Septembre 2016 pour une période supplémentaire de trois années.

En plus de cette certification système, la SOTUVER a obtenu plusieurs certificats d'aptitude au contact des denrées alimentaires (analyse chimique, migration métaux lourds, etc.) délivré par la « Stazione Sperimentale del Vetro Murano » qui sont exigés par les clients à chaque changement de teinte.

La Stazione Sperimentale del Vetro Murano est un laboratoire italien créée depuis 1956 et spécialisée les tests pour l'industrie du verre. Il est certifié par ACCREDIA l'instance d'accréditation italienne.

C. Le Système de management de l'environnement ISO 14001 version 2015

La société a adhéré au programme de l'environnement et de l'énergie (PEE). C'est un programme financé par l'union européenne qui vise à améliorer la compétitivité d'une dizaine d'entreprises tunisienne et ce par l'assistance à la mise en place de système de management de l'environnement. L'assistance a été assurée par le CITE' (Centre International des Technologies de l'environnement de Tunis).

La collaboration s'est concrétisée par 15 jours d'assistance sur site à travers des experts dans le management de l'environnement et 20 jours-hommes comme formation sur les exigences du référentiel.

L'objectif de cette démarche est d'assurer la conformité réglementaire en matière d'environnement, rationaliser la consommation des ressources naturelles, prévenir la pollution et limiter et valoriser les déchets.

Il est à noter que l'adhésion à la mise en place d'un système de management de l'environnement est d'une démarche volontariste qui confirme le souci permanent de la direction de la société quant au respect de l'environnement.

La certification est prévue pour le troisième trimestre 2017.

D. Système de management de l'énergie : ISO 50001

Afin d'assurer son efficacité énergétique et sa conformité réglementaire la société a engagé un audit énergie de ses installations. Cet audit qui s'est déroulé sur deux parties (une préliminaire et l'autre approfondie) a débouché sur un rapport d'audit très détaillé contenant un plan d'action énergie qui est en cours de validation.

Suite à cet audit la société a engagé une mission avec le PCAM dont la finalité est la mise en place d'un système de management de l'énergie selon les exigences de la norme ISO 50001 et ce afin d'assurer son efficacité énergétique surtout suite à la levée de la subvention de l'énergie par l'Etat tunisien.

La certification est prévue pour le troisième trimestre 2017.

E. L'homologation sociale Coca-Cola

La société a renouvelée (1^{er} audit effectué en Août 2011) son homologation sociale selon les spécifications de Coca Cola Company en Novembre 2014 pour une période supplémentaire de trois ans. Cette homologation porte essentiellement sur le respect des exigences du code du travail tunisien et sur un système de santé et sécurité au travail sain.

F. Mise en place d'une démarche Responsabilité Sociétale d'Entreprise

La société a entamé début 2015 la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale d'entreprise. Elle a engagé une action d'assistance avec le PCAM.

L'objectif de cette démarche est la prise en considérations des attentes de toutes les parties prenantes de la société que ce soit internes ou externes.

G. Prix national de la qualité

En consécration à tout son système de management, la société a obtenu le troisième prix national de la qualité à deux reprises en 2013 et en 2015 et ce notamment suite à la mise en place d'une démarche basée sur le référentiel d'excellence EFQM 2013.

H. Prix PCAM

La SOTUVER a pris part au programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès au marché (PCAM) et a participé à deux actions : l'une concerne la mise en place d'un système de management de l'énergie ISO50001 et l'autre relative à la mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale selon la norme européenne EFQM.

Ces actions ont débouché sur la mise en place d'un système de management de l'énergie en vue d'une certification prévue pour le troisième trimestre 2017 et sur l'obtention du troisième prix national de la qualité pour l'année 2015.

La cérémonie de clôture a été tenue le 02/06/2016 en présence du Ministre de l'industrie, Monsieur Zakaria Hamad et le prix a été décerné pour une quinzaine de société sur un total de 450.

Les critères de sélection sont entre autres l'originalité de l'action, l'avis d'experts et la concrétisation des actions en résultat.

I. Système de management de santé et sécurité au travail

La société a conclu une convention d'assistance avec un cabinet spécialisé pour entamer les démarches de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail. Cette démarche s'étalera sur une période de 16 mois. Les phases de diagnostic opérationnel et diagnostic réglementaire ont déjà démarré.

J. Assistance pour l'homologation Heineken

Pour préparer son homologation Heineken, la société a contracté un expert étranger, Monsieur Richard Pascal, habitué aux exigences du cahier des charges Heineken.

Cet expert a effectué 3 missions à la SOTUVER durant les mois de février, mai et juin 2016 pour une durée totale de 9 journées. L'objectif essentiel est d'évaluer la conformité du site SOTUVER par rapport aux exigences Heineken et définir les actions nécessaires pour assurer la conformité. Cette évaluation a été très bénéfique à la société qui a subi un nouvel audit final

Heineken le 20 et 21 juillet 2016 qui a obtenu le statut en cours d'homologation et se prépare pour un autre audit pour juillet 2017.

4.3.2.2. Mise à niveau

	N° Dossier	Investissements	Prime	Description
PMN 2	783/2011	32 574 606	4 025 381	Acquisition d'un four de 150 tonnes
				Installation d'une deuxième ligne de production
PMN 3	348/2013	11 832 315	1 412 270	Mise en place d'outils de contrôles interactifs, de gestion de la production et de la maintenance

4.4. FACTEURS DE RISQUES

4.4.1. RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La SOTUVER fait face à une concurrence :

- D'autres producteurs d'emballages en verre ;
- Des producteurs d'autres types d'emballages et aux risques liés à une éventuelle substitution d'autres matériaux au verre d'emballage.

4.4.2. RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES PRIX

La SOTUVER est exposée aux fluctuations du coût de l'énergie et des prix de ses matières premières.

4.4.3. RISQUES LIES A L'EXPLOITATION

La SOTUVER est exposée à des risques inhérents à son activité tels que les accidents de travail, les incendies ou le vol. De ce fait, la société a contracté une assurance pour se couvrir contre les risques incendies, vol et maladies.

4.4.4. RISQUES CLIENTS

Pour prévenir le risque des impayés sur le marché local, la SOTUVER a mis en place des plafonds de crédit qui sont régulièrement actualisés en fonction de la situation financière de chaque client et de l'historique de paiement. Les dépassements d'échéance sont traités régulièrement et des provisions sont constituées.

Concernant les clients étrangers, la SOTUVER a souscrit des assurances crédits clients auprès de la COTUNACE pour couvrir le risque d'impayés.

4.4.5. RISQUES LIES AUX FOURNISSEURS

La SOTUVER n'est pas exposée à des risques liés aux fournisseurs

4.4.6. RISQUE LIE AUX FLUCTUATIONS DE CHANGE

La SOTUVER est exposée aux fluctuations des cours de change de l'Euro et du Dollar.

4.5. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

4.5.1. DEPENDANCE ENVERS LES CLIENTS

La SOTUVER est le seul fournisseur de taille installé sur le marché local pour la livraison des emballages en verre nécessaires pour les embouteilleurs de vins, bières, boissons gazeuses, huiles, eaux minérales et divers pots et flacons.

Les 10 premiers clients de la société représentent en effet 57% du chiffre d'affaires de l'année 2016. La dépendance est réciproque et les risques de perte de ces marchés sur lesquels la SOTUVER dispose d'atouts comme la proximité, sont faibles.

4.5.2. DEPENDANCE ENVERS LES FOURNISSEURS

La SOTUVER n'est pas dépendante de ses fournisseurs.

4.5.3. DEPENDANCE AUX BREVETS, LICENCES, CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU FINANCIERS OU DE NOUVEAUX PROCÉDES DE FABRICATION

La société n'est pas dépendante de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.

4.6. LITIGES ET ARBITRAGES

4.6.1. GAT

La société a engagé une action en justice contre son assureur GAT assurances pour le dédommagement des dégâts matériels et ceux causés par l'arrêt d'exploitation suite à l'incendie qui s'est déclenché dans l'usine en date du 27/07/2003.

La société a eu gain de cause en jugement d'appel qui a assigné l'assureur à un dédommagement de 408 180 DT pour le dédommagement des dégâts matériels.

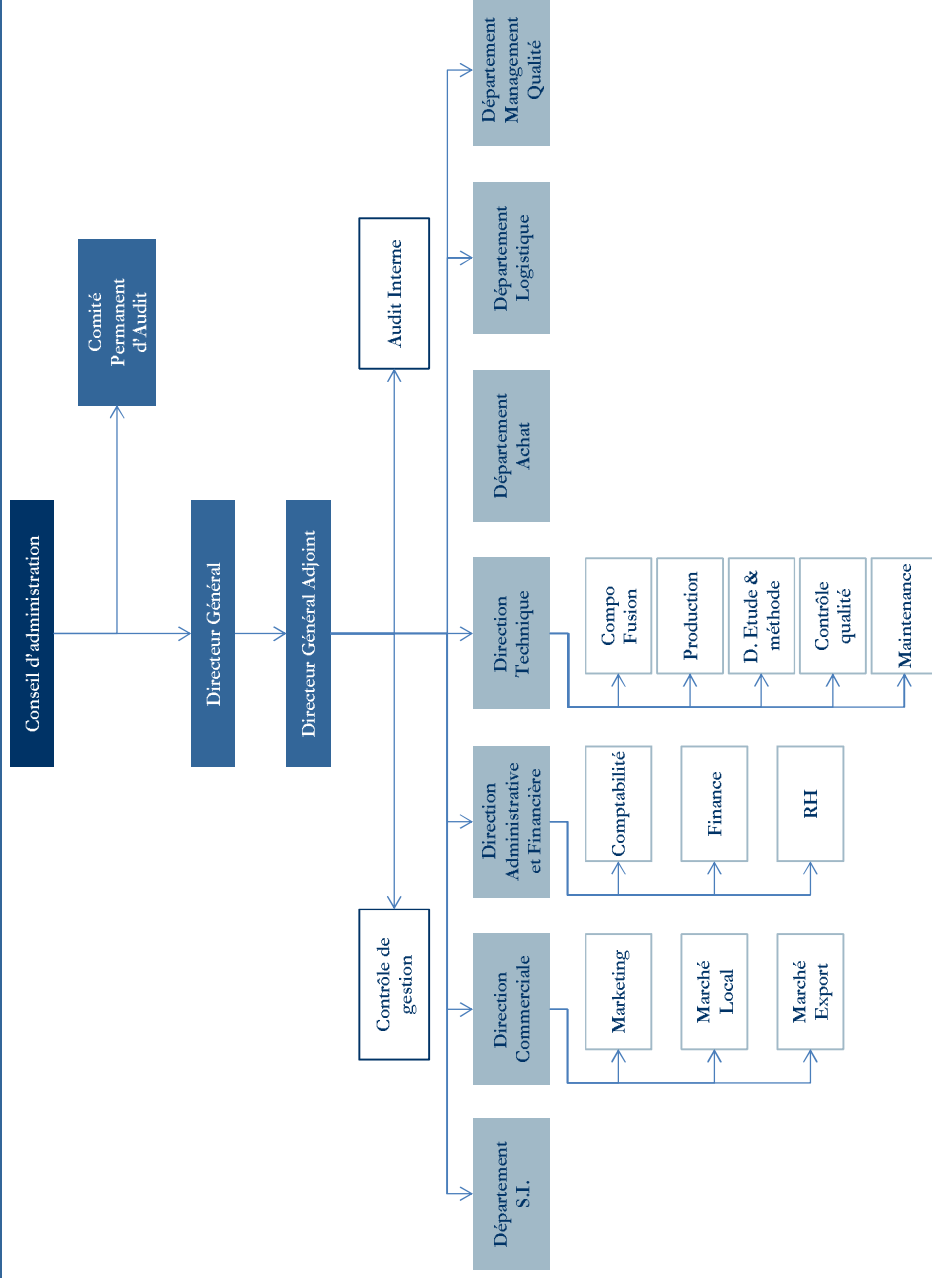
La société a fait recours en cassation pour réclamer les montants dus en raison de la perte d'exploitation suite à l'incendie et la cour de cassation a accepté la demande et interjeté l'affaire de nouveau devant la cour d'appel pour examiner le volet de pertes causées par l'arrêt d'exploitation.

L'affaire est en cours et l'audience pour réplique adverse a été reportée à août 2017.

4.7. ORGANISATION DE LA SOCIETE 31/12/2016

4.7.1. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE

4.7.1.1. Organigramme organisationnel



4.7.1.2. Le Conseil d'Administration et Direction Générale

Le Conseil d'Administration de la SOTUVER est composé de 6 membres. Le Conseil d'Administration a pour principaux rôles de :

- Déterminer les orientations stratégiques de la société ;
- Arrêter les états financiers ;
- Exercer le contrôle permanent de la gestion de la société.

La direction générale est composée d'un directeur général et d'un directeur général adjoint qui ont pour principale mission d'assurer la gestion de la société dans la limite des pouvoirs qui leur ont été conférés par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration de la société tenu le 18 avril 2017, a autorisé à posteriori des conventions soumises à autorisation préalable conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Par conséquent, il est demandé à la société d'éviter dorénavant ce genre de pratique.

4.7.1.3. Comité Permanent D'audit

Le comité d'audit de la SOTUVER a été mis en place pendant l'année 2009, et ce en application du code des sociétés commerciales. Il est composé de trois membres, à savoir

- Mr Taieb BAYAHI
- Mr Ali ISMAIL ;
- Mr Ibrahim ANANE

Ce comité se réunit en moyenne deux fois par an. Les réunions font l'objet d'un rapport annuel mentionnant un état des lieux et des recommandations d'amélioration.

Les principales missions du comité d'audit sont les suivantes :

- Veiller au respect de la mise en place de système de contrôle interne ;
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;
- Proposer la nomination des commissaires aux comptes ;
- Agréer la désignation des auditeurs internes.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 juin 2016 a décidé de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015 à cinq mille dinars par membre.

4.7.1.4. L'audit interne

Le service audit interne est rattaché directement à la Direction Générale. Il opère sur la base d'un planning de missions, validé par le comité permanent d'audit, couvrant les principales activités. Ses missions peuvent être complétées au cours de l'année par des missions spécifiques émanant d'un besoin de la direction générale ou suite à un dysfonctionnement.

Les principales missions portent sur :

- Le suivi des recommandations des commissaires aux comptes et des rapports d'audit émanant d'autres organismes ;
- L'audit de la paie, tenue de la caisse, gestion de stock, achat fournisseurs, vente client... ;
- L'inventaire des immobilisations (matériel industriel, parc roulant et matériel informatique, etc.) ;
- La mise en place et validation des procédures de travail ;
- La définition et la mise à jour des fiches de fonctions.

4.7.1.5. Le Contrôle de Gestion

Le service contrôle de gestion est rattaché directement à la Direction Générale. Il est nommé par la Direction Générale. Il est assuré par M. Mounir Lamloumi. Ses principales missions sont les suivantes :

- Recueillir des informations auprès des différents services de l'entreprise ;
- Mettre en place des outils de gestion (indicateurs...) ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité de l'entreprise, et fournir les informations à la direction ;
- Élaborer à partir des données fournies par les autres structures internes, des statistiques sur l'évolution des indicateurs les plus significatifs de l'activité ;
- Effectuer le suivi des coûts ;
- Élaboration des budgets et assurer leur suivi ;
- Établir les rapports d'activités périodiques ;
- Établir les rapports des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- Élaborer et vérifier les informations demandées par les autorités financières dans les délais et la forme requise ;
- Assurer le suivi des dossiers de subventions accordées par l'État ;

4.7.1.6. La Direction Commerciale

La Direction Commerciale est rattachée à la Direction Générale. Ses principales missions sont les suivantes :

- Définition de la stratégie commerciale et marketing de la société ;
- Identification des évolutions et attentes du marché ainsi que le positionnement de l'entreprise tant par rapport au marché qu'à ses concurrents directs ;
- Détermination de la nature et le volume des produits à conserver ou abandonner ;
- Fixation de la politique tarifaire (les prix et les marges) et identification des cibles commerciales pertinentes ;
- Pilotage et réalisation des objectifs commerciaux de la société ;

- Négociation de nouveaux contrats et la représente l'entreprise en externe vis-à-vis des clients stratégiques.

4.7.1.7. La Direction Technique

La Direction Technique est rattachée à la Direction Générale. Ses principales missions sont les suivantes :

- Planification et gestion de la production ;
- Contrôle technique des matières premières et des produits finis ;
- Fabrication et développement des produits;
- Assurer l'entretien et la maintenance des équipements de production.

4.7.1.8. La Direction Administrative et Financière

La Direction Administrative et Financière est rattachée à la Direction Générale. Ses principales missions sont les suivantes :

- La tenue de la comptabilité et l'élaboration des états financiers ;
- La gestion des règlements des fournisseurs et recouvrement des clients;
- La gestion des relations avec les institutions financières et les autorités de tutelle ;
- La gestion des ressources humaines ;
- la gestion de recrutement, de la formation et de la paie.

4.7.1.9. Département Management Qualité

Le Département Management Qualité, Sécurité et Environnement rattaché à la Direction Générale assure la mise en place du système de management de la qualité et veille à l'amélioration du fonctionnement du système. Ce département est assuré par M. Mohamed Mahdi Zribi, qui est nommé par la Direction Générale.

4.7.2. LE SYSTEME D'INFORMATION DE L'ÉMETTEUR

L'architecture logicielle du système d'information de la SOTUVER repose sur une panoplie de logiciels interfacés ensemble, regroupés dans un Datawarehouse, analysés par des outils de « Business Intelligence » pour la prise de décision.

Le noyau de l'architecture logicielle est l'ERP « QAD2011 » dont les principales fonctionnalités sont :

- la gestion commerciale ;
- la gestion des achats ;
- la gestion du stock ;
- la gestion de la comptabilité générale ;
- la gestion de la production assistée par ordinateur ;
- la gestion de la comptabilité analytique.

L'ERP est interfacé avec le logiciel « COSWIN » pour la gestion de la maintenance assistée par ordinateur et le logiciel Sage Paie pour la gestion des ressources humaines. La gestion de la présence est assurée par le logiciel « Boodet ».

Étant donné que la majorité des produits de la SOTUVER sont destinés aux produits alimentaires, des contrôles rigoureux et précis sont faits à chaque production. C'est le logiciel « Vertech SILLab » qui permet l'automatisation de l'enregistrement de ces contrôles, l'édition des certificats de contrôle correspondants et de façon générale leur gestion.

La production du verre se fait en deux étapes, qui sont la fabrication du verre et le contrôle qualité. La communication par les moyens traditionnels engendrerait une perte liée à la non diffusion immédiate des résultats des causes de rejets du contrôle qualité. Grâce au logiciel « Vertech SILC », il est possible d'obtenir instantanément le rendement de l'usine, les défauts détectés par moule, les éjections des machines de contrôle et également la communication entre les services production et les services contrôle qualité via messagerie. Ce logiciel permet ainsi une communication instantanée entre la fabrication et le contrôle qui est traduite par une augmentation du rendement.

La SOTUVER est certifiée ISO 9001 : le logiciel « QualiPro XL » est utilisé pour la gestion du système de management de la qualité.

Le système de traçabilité en phase de mise en place permet d'identifier les fournisseurs directs des intrants et les clients directs des produits finis qui est une exigence de la norme FSSC 22000.

La plateforme d'intégration et d'analyse des données mise en place est Microsoft BI.

Enfin un logiciel libre de gestion de parc informatique « GLPI » assure le support, la maintenance et l'évolution du système d'information.

Outre les logiciels, la société SOTUVER compte environ soixante postes de travail.

Toutefois, le rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2016 a révélé certaines défaillances notamment en ce qui concerne :

- **La cellule d'audit interne n'est pas encore totalement opérationnelle. Les insuffisances majeures suivantes ont été identifiées :**
 - ✓ Absence d'un manuel ou d'un guide d'audit ;
 - ✓ Le programme d'audit pour l'année 2016 n'est pas encore approuvé par la direction générale ;
 - ✓ Les missions d'audit administratif, financier et procédural ne sont pas de fréquence notoire et ne couvrent pas tous les domaines d'activité de la société ;
- **Le manuel comptable n'est pas mis à jour depuis 2008 ;**
- **Non exploitation du système QAD qui pourrait permettre :**
 - ✓ La préparation et le suivi des budgets ;
 - ✓ Le fonctionnement du module de comptabilité analytique ;
- **Le calcul du coût est assuré sur la base d'une application informatique sur des feuilles Excel ;**
- **Certaines procédures telles que la gestion des investissements et la préparation**

de la paie ne sont toujours pas formalisées ;

- **La valorisation du stock du produit finis est gérée manuellement sur des fichiers Excel. Par ailleurs, ces fichiers ne font pas l'objet d'un contrôle dûment matérialisé par le supérieur hiérarchique ;**
- **Les immobilisations de société sont gérées manuellement sur Excel ainsi que le calcul des amortissements y afférents. En effet, le module Gestion des immobilisations sur QAD n'est pas exploité par la société. Par ailleurs, nous avons constaté l'absence d'une fiche d'identification des immobilisations.**

4.7.3. LA POLITIQUE SOCIALE ET L'EFFECTIF

La SOTUVER est régie par la convention collective sectorielle de la transformation du verre arrêtée par l'arrêté du ministre des affaires sociales en date du 10 mai 2016.

La SOTUVER accorde à son personnel 13 mensualités, 4 primes trimestrielles et une prime annuelle de bilan

La SOTUVER s'est attachée lors de différentes étapes de son développement à assurer une gestion rationnelle et intelligente de ses ressources humaines, que ce soit lors du transfert du siège social, ou lors du changement de son actionnariat de référence. En effet, la société est consciente qu'il est nécessaire pour sa bonne marche de préserver l'expertise accumulée pendant plus de 40 ans, et dans le même temps, insuffler un sang nouveau, capable d'apporter l'innovation nécessaire à l'entreprise. Grâce à ce dosage bien maîtrisé, la société a pu mettre en place une organisation du travail très rigoureuse, qui lui permet de travailler 24 heures sur 24, durant toute l'année, vu que les fours fonctionnent en continu.

4.7.3.1. Formation et assistance technique

La SOTUVER a arrêté un programme de développement des compétences qui s'articule autour de deux axes :

- Pour l'année 2016, la SOTUVER a poursuivi sa politique de formation de son personnel basée sur les axes relatifs aux nouveaux défis engagés par la société (Process NNPB, Nouvelle teinte feuille morte, étude moule, OHSAS 18001, ISO 50001...);
- L'assistance technique est assurée par des experts verriers portant sur la maîtrise du graissage des moules, le contrôle qualité, l'identification des défauts du verre et les actions préventives et correctives à mettre en œuvre pour les éliminer.

La SOTUVER assure à son personnel technique et administratif une formation interne hebdomadaire

4.7.3.2. Intéressement du personnel

La SOTUVER octroie aux salariés une prime exceptionnelle annuelle de bilan. Cette prime est accordée si l'exercice est bénéficiaire après l'approbation des états financiers par l'assemblée générale des actionnaires et elle est basée sur le salaire du mois de décembre de l'année concernée.

4.7.3.3. Fonds social

La société octroi à ses salariés titulaires des crédits sur fonds social. Les prêts sont octroyés pour divers motifs (Construction, Achat Terrain, Achat Véhicule, Réparation, Frais Médicaux...) et ce, selon une procédure bien définie.

4.7.3.4. Régime assurance groupe

La société est affiliée à un régime d'assurance groupe qui couvre la maladie, les accidents de travail et les décès.

4.7.3.5. Effectif

L'effectif est composé majoritairement de titulaires durant la période 2014-2016.

	2016	2015	2014
Titulaires	225	215	185
Contractuels	99	100	112
Stagiaires	-	4	12
Total	324	319	309

Taux d'encadrement

	2016	2015	2014
Effectif global	324	319	309
Cadres	71	70	65
Taux d'encadrement	22,6 %	22,6%	21%

Le taux d'encadrement reste stable au voisinage de 22,6%.

4.8. LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

4.8.1. INVESTISSEMENTS RECENTS

Au cours des trois dernières années, les investissements réalisés par la SOTUVER ont porté essentiellement sur :

- La révision et l'augmentation de la capacité du four n°1 ;
- La révision des lignes de production ;
- L'acquisition du matériel industriel; et
- L'acquisition du matériel de laboratoire et de contrôle de qualité.

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des investissements réalisés par la société SOTUVER sur la période 2015 - S1 2017:

<i>En KDT</i>	2015	2016	S1 2017
Investissements	12 157	8 533	1 410

4.8.2. INVESTISSEMENTS FUTURS

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des investissements futurs de la société SOTUVER :

<i>En KDT</i>	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Immobilisations corporels	3 500	2 500	2 000	2 000	1 000
Investissements	3 500	2 500	2 000	2 000	1 000

Pour l'exercice 2017, la société prévoit d'acquérir du matériel de laboratoire et de contrôle de qualité ainsi que de réaliser des investissements de maintien. A partir de 2018, les investissements réalisés porteront uniquement sur le maintien du matériel et des équipements installés au sein de l'unité de production.

4.9. MATRICE SWOT

Forces	Faiblesses
<p>Valorisation des produits emballés (vins, bières, confitures, jus...)</p> <p>Risque de contamination nulle avec les emballages en verre</p> <p>Homologation par Coca Cola et Pepsi</p> <p>Système de management de la qualité certifié ISO 9001 version 2008.</p> <p>Système de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA) selon le référentiel FSSC 22 000 (ISO 22 000 + PAS 223)</p> <p>Savoir faire</p>	<p>Fragilité des emballages en verre</p> <p>Stocks importants</p> <p>Industrie très consommatrice d'énergie</p> <p>Coûts de transport élevés</p>
Opportunités	Menaces
<p>Possibilité de conquérir d'autres marchés à l'export</p> <p>Les emballages en verre sont recyclables à 100%</p> <p>Plusieurs barrières à l'entrée sur le marché local (investissements lourds, expérience, coûts de transport élevés)</p> <p>L'éventuel renforcement de la réglementation notamment concernant le recyclage</p> <p>Marché international à fort potentiel (Europe, Maghreb...) – marché limitrophe</p> <p>Taux de collecte du verre en progression : amélioration du rendement et de la facture d'énergie, longévité du four</p> <p>Émergence de la bouteille « one way » plus légère et moins chère que la consignée</p> <p>Possibilités de partenariat stratégique offrant une assistance technique et des opportunités commerciales</p> <p>Meilleur positionnement sur la bouteille « one way »</p>	<p>Produit concurrencé par d'autres emballages de substitution (Tetrapack, PET...) surtout sur le marché local</p> <p>Concurrents étrangers plus performants (Rendement 85%-90%)</p> <p>Progression des importations faites par les clients locaux</p> <p>Manque de compétitivité, notamment en raison de la taille réduite et du coût de l'énergie et de la main d'œuvre en comparaison avec d'autres pays (Egypte, RSA, EAU...)</p>

CHAPITRE 5. PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTAT

5.1. PATRIMOINE DE L'EMETTEUR AU 31/12/2016

5.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2016 (EN DT)

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2015	Acquisitions 2016	Cessions/Régularisations	Transferts	Valeurs brutes au 31/12/2016	Amortissements Cumulés au 31/12/2015	Dotations 2016	Cessions	Amortissements Cumulés au 31/12/2016	Valeurs comptables nettes au 31/12/2016
Investissements, R&D	701	-	-	-	701	421	47	-	468	234
Licences	125 744	16 631	-	-	142 375	109 577	7 400	-	116 978	25 398
Logiciels	858 724	8 954	(473)	-	867 205	724 292	93 509	-	817 801	49 404
Immobilisations incorporelles	985 170	25 585	(473)	-	1 010 282	834 290	100 956	-	935 246	75 036

5.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2016 (EN DT)

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2015	Acquisitions 2016	Cessions/Régularisations	Transferts	Valeurs brutes au 31/12/2016	Amortissements Cumulés au 31/12/2015	Dotations 2016	Cessions	Amortissements Cumulés au 31/12/2016	Valeurs comptables nettes au 31/12/2016
Terrains	1 315 574	-	-	-	1 315 574	-	-	-	-	1 315 574
Constructions	19 211 208	318 179	-	2 678 408	22 207 795	6 245 100	695 149	-	6 940 249	15 267 546
Equipements de bureau	435 189	12 318	-	-	447 507	297 878	26 703	-	324 580	122 927
Installations techniques	2 639 224	51 224	-	-	2 690 448	1 462 365	165 118	-	1 627 484	1 062 964
Matériel de sécurité	140 774	9 853	-	-	150 627	62 911	12 536	-	75 447	75 179
Matériel de transport	885 097	354 197	(124 264)	-	1 115 030	463 509	156 113	(97 442)	522 180	592 850
Matériel Industriel	68 467 432	562 763	(9 152 079)	14 064 847	73 942 964	42 585 857	5 089 010	(9 152 079)	38 522 788	35 420 176
Matériel Informatique	756 226	52 576	-	-	808 802	588 112	53 221	-	641 333	167 469
Outillage Industriel	426 564	129 084	-	-	555 649	220 918	36 226	-	257 144	298 505
Immobilisations corporelles en cours	12 391 615	7 017 038	-	(16 743 255)	2 665 399	-	-	-	-	2 665 399
Immobilisations corporelles	106 668 905	8 507 233	(9 276 342)	-	105 899 795	51 926 650	6 234 077	(9 249 521)	48 911 206	56 988 589

5.1.3. PORTEFEUILLE TITRES AU 31/12/2016

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2016	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2016	Valeurs nettes au 31/12/2015	Variation en DT
Titres de participations	323 230	(61 566)	261 664	261 664	-
Dépôts et cautionnements	792 050	-	792 050	902 224	(110 174)
Total	1 115 280	(61 566)	1 053 714	1 163 888	(110 174)

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 261 664 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2016	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2016	% de détention
MARINA JERBA	190 730	49 066	141 664	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	80%
NSD	12 500	12 500	-	12,5%
Total	323 230	61 566	261 644	

5.1.4. STOCKS AU 31/12/2016

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 33 401 116 DT contre 30 893 806 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Matières premières	1 177 026	1 955 242	(778 216)
Matières consommables	4 611 569	4 246 813	364 756
Moules	5 492 634	4 648 683	843 950
Emballages	819 754	579 368	240 386
Palettes	1 997 355	1 695 281	302 073
Produits finis	19 521 403	18 010 248	1 511 155
Total stock brut	33 619 740	31 135 636	2 484 104
Provision pour dépréciation des stocks	(218 624)	(241 830)	23 206
Stock net	33 401 116	30 893 806	2 507 310

5.1.5. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS CONSENTIS PAR LA SOCIETE AU 31/12/2016

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en *pari-passu* avec UBCI et ATTIJARI BANK :

A. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

B. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la Loi n° 2001-19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 novembre 1935 modifié par le décret du 10 février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

5.1.6. ETATS DES NANTISSEMENTS ET INSCRIPTIONS

Nature du nantissement	Montant en DT
Fonds de commerce et équipements	400 000
Fonds de commerce et équipements	1 030 000
Fonds de commerce et équipements	6 000 000
Fonds de commerce et équipements	7 420 000
Fonds de commerce et équipements	6 000 000
Fonds de commerce et équipements	5 720 000
Fonds de commerce et équipements	1 570 000
Equipements	1 750 000
Fonds de commerce et équipements	5 270 000 000
Fonds de commerce et équipements	2 540 000
Fonds de commerce et équipements	1 250 000
Fonds de commerce et équipements	4 000
Fonds de commerce et équipements	505 000
Fonds de commerce et équipements	57 500
Equipements	115 000
Fonds de commerce et équipements	1 500 000
Fonds de commerce et équipements	830
Fonds de commerce et équipements	1 732 649 070

5.1.7. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES POSTERIEURES AU 31/12/2016

Libellé	Montant en DT
Construction dur	12 944
Construction métallique	37 127
Installations technique	15 066
Matériels industriels	782 954
Matériel de sécurité	4 701
Matériel Industriel Réfractaire	178 641
Inst. G.L.A.A.DIV DO	150 638
Equipement bureau	17 162
Matériel informatique	71 878
Outillage Industriel	64 200
Matériels Industriels en cours	63 182
Total général	1 398 493

5.1.8. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES POSTERIEURES AU 31/12/2016

Libellé	Montant en DT
Logiciels	699
Total général	699

5.1.9. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES POSTERIEURES AU 31/12/2016

Libellé	Montant en DT
Cautionnement	130 952
Total général	130 952

5.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2016

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société SOTUVER ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- La comptabilisation du stock des palettes est faite sur la base des états théoriques et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et du paragraphe 33 de la NC 04 relative aux stocks ;
- La présentation défalquée du résultat de l'exercice entre la réserve spéciale de réinvestissement et le résultat net affectable. Cette présentation ne peut être admise en l'absence d'une résolution de l'AGO dans ce sens ;
- L'état des flux de trésorerie ne présente pas le solde de la rubrique « transfert des charges » parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation et ce, contrairement à l'annexe 5 prévu par la NC 01 norme générale ;
- Certaines notes aux états financiers ne présentent pas les soldes comparés de l'exercice précédent et ce contrairement aux dispositions du paragraphe 20 de la NC 01 norme générale ;
- L'état de résultat fait figurer des postes avec un solde nul pour les deux exercices et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 01 norme générale ;

Par ailleurs, les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC 01 norme générale ;
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC 01 norme générale ;
- Une note sur le résultat par action conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale ;
- Une note précisant les règles de couverture contre les risques de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale ;
- Une note relative aux immobilisations financières, mentionnant les règles de classification des placements et ce, conformément aux dispositions de la NC 07 relative aux placements ;
- Une note portant sur les charges reportées conformément aux dispositions du paragraphe 30 de la NC 10 relative aux charges reportées précisant la valeur brute des charges reportées et le montant cumulé des résorptions ;
- Une note sur les immobilisations acquises en leasing comportant toutes les informations exigées à l'égard du preneur prévues par le paragraphe 28 de la NC 41 relative aux contrats de location pour les contrats de location-financement ;
- Une note relative aux stocks conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux stocks précisant les méthodes utilisées en matière de traitement des stocks incluant les éléments de coût, la valorisation et la

comptabilisation des stocks ;

- Une note sur les subventions d'investissement conformément aux dispositions du paragraphe 23 de la NC 12 relative aux subventions publiques mentionnant les informations suivantes :
 - ✓ la nature et l'étendue des subventions comptabilisées dans les états financiers,
 - ✓ et le cas échéant, les conditions non remplies et toute autre éventualité relative aux subventions ;
 - Une note sur les capitaux propres mentionnant pour chaque catégorie d'actions:
 - ✓ le nombre d'actions ou le montant du capital autorisé, émis et en circulation,
 - ✓ la valeur nominale des actions ;
- Et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres ;
- Un état sur les engagements hors bilan conformément aux dispositions de la
 - NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers arrêtés au 31/12/2017 et suivants.

5.2.1. ÉTATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE

5.2.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

A. Actifs

En DT	Note	31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
<i>Immobilisations incorporelles</i>		1 010 282	985 170	918 513
<i>Moins: amortissements</i>		(935 246)	(834 290)	(723 570)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	75 036	150 880	194 943
<i>Immobilisations corporelles</i>		105 899 795	106 668 905	93 718 544
<i>Moins: amortissements</i>		(48 911 206)	(51 926 650)	(45 974 098)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	56 988 589	54 742 255	47 744 446
<i>Immobilisations financières</i>		1 115 280	1 225 454	1 217 136
<i>Moins: provisions</i>		(61 566)	(61 566)	(44 307)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	1 053 714	1 163 888	1 172 829
Total des actifs immobilisés		58 117 339	56 057 022	49 112 218
Autres actifs non courants	(B.3)	106 289	229 167	504 871
Total des actifs non courants		58 223 628	56 286 189	49 617 089
ACTIFSCOURANTS				
<i>Stocks</i>		33 619 740	31 135 636	23 174 203
<i>Moins: provisions</i>		(218 624)	(241 830)	(268 343)
Stocks nets	(B.4)	33 401 116	30 893 806	22 905 860
<i>Clients et comptes rattachés</i>		12 211 636	12 422 724	10 334 846
<i>-Provisions pour dépréciation des comptes clients</i>		(2 995 504)	(2 737 953)	(2 737 953)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	9 216 132	9 684 771	7 596 893
<i>Autres actifs courants</i>		3 234 822	3 843 283	4 374 008
<i>Moins: Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>		(367 213)	(269 358)	(207 783)
Autres actifs courants nets	(B.6)	2 867 609	3 573 926	4 166 225
Placements et actifs financiers		-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	2 637 343	201 387	843 982
Total des actifs courants		48 122 200	44 353 890	35 512 960
TOTAL DES ACTIFS		106 345 828	100 640 079	85 130 047

B. Capitaux propres et passifs

En DT	Note	31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
Capitaux propres				
<i>Capital social</i>		23 438 096	23 438 096	21 802 880
<i>Réserves</i>		10 446 993	10 264 990	10 101 008
<i>Résultats reportés</i>		2 224 182	1 233 871	3 046 719
<i>Subvention d'investissement</i>		2 551 483	2 991 937	3 432 030
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 660 754	37 928 893	38 382 637
Résultat de l'exercice		6 230 187	6 075 893	4 331 540
<i>Réserve spéciale de réinvestissement</i>		2 089 443	-	1 141 128
<i>Résultat net affectable</i>		4 140 744	6 075 893	3 190 412
Total des capitaux propres	(B.8)	44 890 941	44 004 786	42 714 177
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	16 898 133	10 073 798	13 154 890
Provisions pour risques et charges	(B.10)	516 133	442 233	409 103
Total des passifs non courants		17 414 266	10 516 031	13 563 993
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	9 398 887	11 250 886	7 013 160
Autres passifs courants	(B.12)	6 477 539	5 982 436	3 532 944
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	28 164 196	28 885 939	18 305 775
Total des passifs courants		44 040 621	46 119 262	28 851 879
Total des passifs		61 454 887	56 635 293	42 415 872
Total des capitaux propres et des passifs		106 345 828	100 640 079	85 130 047

5.2.1.2. Etats de résultats comparés au 31/12/2016

En DT	Note	31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
Produits d'exploitation				
Revenus	(R.1)	53 376 133	50 154 887	44 629 506
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 304 129	925 832	2 100 966
Total des produits d'exploitation		54 680 262	51 080 719	46 730 472
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours		1 511 155	5 453 895	2 551 349
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(27 750 385)	(29 243 654)	(23 825 782)
Charges de personnel	(R.4)	(7 068 430)	(6 623 259)	(6 228 715)
Dotations aux amorts. & prov.	(R.5)	(6 904 859)	(6 508 353)	(7 615 402)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(5 257 705)	(4 909 134)	(5 034 860)
Total des charges d'exploitation		(45 470 225)	(41 830 504)	(40 153 410)
Résultat d'exploitation		9 210 037	9 250 214	6 577 062
Charges financières nettes	(R.7)	(2 273 799)	(2 381 460)	(2 330 460)
Produits des placements		-	-	-
Autres gains ordinaires	(R.8)	70 655	323	442 361
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(45 659)	134 156)	(128 930)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		6 961 235	6 734 921	4 560 033
Impôt sur les bénéfices		(258 918)	(659 028)	(228 493)
Résultat des activités ordinaires après impôt		6 702 317	6 075 893	4 331 540
Éléments extraordinaires (gains/pertes)		(472 130)	-	-
Résultat net de l'exercice		6 230 187	6 075 893	4 331 540
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-
Résultat net après modifications comptables		6 230 187	6 075 893	4 331 540

5.2.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31/12/2016

En DT	Note	31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation				
Résultat net		6 230 187	6 075 893	4 331 540
Ajustements pour				
* Amortissements et provisions	(F.1)	6 904 859	6 508 353	7 615 402
* Reprises sur provisions	(F.2)	(64 264)	(116 303)	(756 428)
* Variation des :				
- Stocks	(F.3)	(2 484 104)	(7 961 432)	(2 575 308)
- Créances clients	(F.3)	211 088	(2 087 878)	1 476 218
- Autres actifs	(F.3)	608 462	530 724	3 642 048
- Fournisseurs et autres dettes	(F.4)	(1 282 997)	6 801 769	(509 141)
* Autres ajustements :				
- Résorption subvention d'investissement		(440 454)	(440 093)	(758 241)
- Plus ou moins-values de cession		(10 351)	-	(3 333)
Produits non encaissable				
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		9 672 426	9 311 033	12 462 757
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Décaissement affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.	(F.5)	(8 532 818)	(13 017 017)	(4 035 203)
Encaissements provenant des cessions d'immobilisations corporelles		30 200	-	8 000
Décaissement affectés aux acquisitions d'immobilisations financières		110 174	(8 318)	(226 673)
Décaissement affectés aux acquisitions des autres actifs non courants		(50 485)	(82 174)	(441 627)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(8 442 929)	(13 107 510)	(4 695 504)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Encaissement sur fonds social		18 422	15 386	12 111
Encaissements provenant des emprunts		10 153 223	208 500	6 094 721
Remboursements d'emprunts		(3 307 692)	(3 370 220)	(2 632 377)
Distributions de dividendes		(4 922 000)	(4 360 576)	(4 063 264)
Encaissement crédit de financement		88 024 163	44 684 504	32 384 639
Remboursement crédit de financement		(86 958 061)	(34 397 536)	(34 741 327)
Intérêts courus		(121 184)	(28 346)	35 785
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		2 886 871	2 751 713	(2 909 712)
Variation de la trésorerie		4 116 368	(1 044 765)	4 857 541
Trésorerie au début de l'exercice		(3 667 555)	(2 622 790)	(7 480 331)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.6)	448 813	(3 667 555)	(2 622 790)

5.2.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 23 438 096 Dinars Tunisiens.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE:

L'exercice 2016 est marqué par les faits suivants :

- La reconstitution du four 1 et la révision des équipements y inhérents. L'entrée en exploitation effective est datée du 24/04/2016.
- L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 juin 2016 a décidé la distribution des dividendes pour 4 922 000 DT soit 0,210 DT par action. Ces dividendes sont distribuables à partir du 15 juillet 2016.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 septembre 2016 a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 1 635 216 DT par souscription en numéraire. Cette opération n'est pas encore réalisée.

III. REFERENTIEL COMPTABLE

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique

- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2016.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au		Acquisitions 2016	(Cessions/Régularisations) Transferts	Valeurs brutes au		Dotations 2016	Cessions	Amortissements		Valeurs comptables nettes au
	31/12/2015	31/12/2016			31/12/2015	31/12/2016			Cumulés au 31/12/2015	Cumulés au 31/12/2016	
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	-	701	421	47	-	468	234	
Licences	125 744	16 631	-	-	142 375	109 577	7 400	-	116 978	25 398	
Logiciels	858 724	8 954	(473)	-	867 205	724 292	93 509	-	817 801	49 404	
Immobilisations incorporelles	985 170	25 585	(473)	-	1 010 282	834 290	100 956	-	935 246	75 036	
Terrains	1 315 574	-	-	-	1 315 574	-	-	-	-	1 315 574	
Constructions	19 211 208	318 179	-	2 678 408	22 207 795	6 245 100	695 149	-	6 940 249	15 267 546	
Equipements de bureau	435 189	12 318	-	-	447 507	297 878	26 703	-	324 580	122 927	
Installations techniques	2 639 224	51 224	-	-	2 690 448	1 462 365	165 118	-	1 627 484	1 062 964	
Matériel de sécurité	140 774	9 853	-	-	150 627	62 911	12 536	-	75 447	75 179	
Matériel de transport	885 097	354 197	(124 264)	-	1 115 030	463 509	156 113	(97 442)	522 180	592 850	
Matériel Industriel	68 467 432	562 763	(9 152 079)	14 064 847	73 942 964	42 585 857	5 089 010	(9 152 079)	38 522 788	35 420 176	
Matériel Informatique	756 226	52 576	-	-	808 802	588 112	53 221	-	641 333	167 469	
Outils Industriel	426 564	129 084	-	-	555 649	220 918	36 226	-	257 144	298 505	
Immobilisations corporelles en cours	12 391 615	7 017 038	-	(16 743 255)	2 665 399	-	-	-	-	2 665 399	
Immobilisations corporelles	106 668 905	8 507 233	(9 276 342)	-	105 899 795	51 926 650	6 234 077	(9 249 521)	48 911 206	56 988 589	
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	107 654 074	8 532 818	(9 276 815)	-	106 910 077	52 760 940	6 335 033	(9 249 521)	49 846 452	57 063 625	

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 053 714 DT contre 1 163 888 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2016	Provision	Valeur nette au 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2015	Variation
Titres de participations	323 230	(61 566)	261 664	261 664	-
Dépôts et cautionnements	792 050	-	792 050	902 224	(110 174)
Total	1 115 280	(61 566)	1 053 714	1 163 888	(110 174)

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 261 664 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2016	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2016	% de détention
MARINAJERBA	190 730	49 066	141 664	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	80%
NSD	12 500	12 500	-	12,5%
Total	323 230	61 566	261 664	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 106 289 DT contre 229 167 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	Capitalisation 2016	Résorption 2016	31/12/2016	Variation
Charges reportées	229 167	50 485	(173 362)	106 289	(122 877)
Total	229 167	50 485	(173 362)	106 289	(122 877)

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc).

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 33 401 116 DT contre 30 893 806 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Matières premières	1 177 026	1 955 242	(778 216)
Matières consommables	4 611 569	4 246 813	364 756
Moules	5 492 634	4 648 683	843 950
Emballages	819 754	579 368	240 386
Palettes	1 997 355	1 695 281	302 073
Produits finis	19 521 403	18 010 248	1 511 155
Stock bruts	33 619 740	31 135 636	2 484 104
Provision pour dépréciation des stocks	(218 624)	(241 830)	23 206
Stocks nets	33 401 116	30 893 806	2 507 310

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 9 216 132 DT contre 9 684 771 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Clients d'exploitation	6 497 356	8 145 366	(1 648 009)
Clients effets à recevoir	2 128 137	546 080	1 582 057
Clients douteux et impayés	3 056 334	3 117 357	(61 023)
Valeurs à l'encaissement	529 809	613 921	(84 112)
Clients et comptes rattachés bruts	12 211 636	12 422 724	(211 088)
Provision pour dépréciation des créances	(2 995 504)	(2 737 953)	(257 551)
Clients et comptes rattachés nets	9 216 132	9 684 771	(468 639)

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 867 609 DT contre 3 573 926 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Fournisseurs débiteurs	650 820	565 193	85 627
Personnel et comptes rattachés	522 287	541 015	(18 728)
Etat et collectivités publiques	1 071 123	1 660 424	(589 301)
Débiteurs divers	25 664	25 664	(0)
Comptes de régularisation actifs	964 927	1 050 987	(86 060)
Autres actifs courants bruts	3 234 822	3 843 283	(608 462)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(367 213)	(269 358)	(97 855)
Autres actifs courants nets	2 867 609	3 573 926	(706 317)

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 637 343DT contre 201 387 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Banques	2 620 965	198 403	2 422 562
Caisse	9 504	2 984	6 520
Effets à l'escompte	6 873	-	6 873
Total	2 637 343	201 387	2 435 955

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2016 une valeur de 44 890 941 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014 après affectation	21 802 880	2 180 228	561 538	1 727 958	3 432 030	200 000	1 141 128	7 307 838	-	38 353 601
Résultat de l'exercice 2015									6 075 893	6 075 893
Augmentation du capital par incorporation des réserves	1 635 216			(494 088)			(1 141 128)			-
Fond social			15 385							15 385
Amortissement de la subvention					(440 093)					(440 093)
Capitaux propres au 31/12/2015 avant affectation	23 438 096	2 180 228	576 923	1 233 871	2 991 937	200 000	-	7 307 838	6 075 893	44 004 786
Résultat de l'exercice 2015				6 075 893					(6 075 893)	-
Réserves légales		163 582		(163 582)						-
Distribution des dividendes				(4 922 000)						(4 921 999)
Fond social			18 422							18 422
Amortissement de la subvention					(440 454)					(440 454)
Résultat de l'exercice 2016									6 230 187	6 230 187
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation	23 438 096	2 343 809	595 345	2 224 183	2 551 483	200 000	-	7 307 838	6 230 187	44 890 941

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 9 539 470 DT et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde en DT
Réserves légales	2 031 632
Primes d'émission	7 307 838
Autres réserves	200 000
Total Résultats reportés	9 539 470

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
<i>Solde au 1^{er} Janvier</i>		
Trésorerie	576 923	561 538
Prêts au personnel	-	-
Total	576 923	561 538
Ressources de l'exercice		
Participation de la société	-	-
Intérêts des prêts au personnel	18 422	15 385
Emplois de l'exercice		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<i>Solde au 31 Décembre</i>		
Trésorerie	595 345	576 923
Prêts au personnel	-	-
Total	595 345	576 923

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 551 483 DT contre 2 991 937 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2016	Résorption 2016	Valeur nette au 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2015	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(4 735 466)	1 919 813	2 285 252	(365 438)
Subvention A P I	5 908 675	(5 312 505)	596 170	661 620	(65 450)
Subvention ITP	95 654	(60 155)	35 499	45 065	(9 565)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Total brut	12 985 911	(10 434 428)	2 551 483	2 991 937	(440 454)

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2016 à 16 898 133 DT contre 10 073 798 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	8 888 892	3 777 780	5 111 112
Emprunt BIAT	1 333 333	2 095 238	(761 905)
Emprunt UBCI	6 455 864	4 008 282	2 447 582
Emprunt LEASING	220 044	192 498	27 546
Total	16 898 133	10 073 798	6 824 335

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2016 à 516 133 DT contre 442 233 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Provision pour litiges	8 289	8 289	-
Provision pour départ à la retraite	507 845	433 945	73 900
Total	516 133	442 233	73 900

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 9 398 887 DT contre 11 250 886 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	7 467 287	8 439 348	(972 061)
Retenues de garantie	1 615	1 615	-
Fournisseurs effets à payer	1 579 206	1 940 257	(361 051)
Fournisseurs d'immobilisation	426 716	804 022	(377 306)
Fournisseurs, factures non parvenues	(75 938)	65 644	(141 582)
Total	9 398 887	11 250 886	(1 852 000)

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6 477 539 DT contre 5 982 436 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Clients créditeurs	327 109	804 391	(477 282)
Personnel et comptes rattachés	1 333 762	1 187 813	145 949
<i>Personnel UGTT</i>	<i>6 332</i>	<i>5 998</i>	<i>334</i>
<i>Assurance Groupe</i>	<i>5 871</i>	<i>5 933</i>	<i>(62)</i>
<i>Rémunération due</i>	<i>5 995</i>	<i>4 119</i>	<i>1 876</i>
<i>Personnel, cession divers</i>	<i>7 063</i>	<i>2 039</i>	<i>5 024</i>
<i>Dettes pour congés payés</i>	<i>529 964</i>	<i>527 972</i>	<i>1 991</i>
<i>Autres charges à payer</i>	<i>778 537</i>	<i>641 753</i>	<i>136 785</i>
Etat et comptes rattachés	1 057 430	162 122	364 335
<i>Etat, impôt et taxes</i>	<i>898 855</i>	<i>-</i>	<i>898 855</i>
<i>État retenues à la source</i>	<i>115 652</i>	<i>118 922</i>	<i>(3 270)</i>
<i>État, FOPROLOS, TFP</i>	<i>12 552</i>	<i>11 685</i>	<i>867</i>
<i>État, FODEC</i>	<i>20 408</i>	<i>20 285</i>	<i>122</i>
<i>État, droit de timbre</i>	<i>163</i>	<i>183</i>	<i>(20)</i>
<i>TCL</i>	<i>9 801</i>	<i>11 047</i>	<i>(1 246)</i>
Créditeurs divers	398 463	408 468	(10 006)
<i>Jetons de présence</i>	<i>8 650</i>	<i>8 650</i>	<i>-</i>
<i>Dividendes</i>	<i>1 443</i>	<i>6 444</i>	<i>(5 001)</i>
<i>C.N.S.S.</i>	<i>388 017</i>	<i>360 722</i>	<i>27 295</i>
<i>Assurances</i>	<i>353</i>	<i>32 653</i>	<i>(32 300)</i>
Charges à payer	3 360 775	3 419 641	(58 866)
Total	6 477 539	5 982 436	495 102

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2016 à 28 164 196 DT contre 28 885 939 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Crédit de financement	18 429 300	14 595 000	3 834 300
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>2 630 000</i>	<i>1 580 000</i>	<i>1 050 000</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>5 400 000</i>	<i>3 865 000</i>	<i>1 535 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>10 399 300</i>	<i>9 150 000</i>	<i>1 249 300</i>
Emprunt à moins d'un an	3 739 211	3 454 343	284 868
ATTIJARI BANK	888 888	888 888	-
BIAT	952 381	952 381	-
UBCI	1 815 918	1 552 418	263 500
LEASING	82 024	60 656	21 368
Financement en devise	3 605 236	6 880 046	(3 274 810)
Intérêts courus sur crédits	208 791	87 607	121 184
ATTIJARI BANK	79 963	36 442	43 521
UBCI	95 825	7 161	88 664
BIAT	33 003	44 004	(11 001)
Banques	2 181 657	3 868 942	(1 687 285)
ATTIJARI BANK	1 295 869	1 047 074	248 796
B.N.A	12 966	12 354	612
B.L.A.T	868 072	1 624 406	(756 334)
AMEN BANK	-	105 916	(105 916)
A T B	-	342 828	(342 828)
S T B	1 568	-	1 568
UBCI	-	733 183	(733 183)
BTEI	3 181	3 181	-
Total	28 164 196	28 885 939	(721 743)

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 53 376 133 DT au cours de l'exercice 2016 contre 50 154 887 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation en DT
Chiffre d'affaires local	24 832 284	22 496 575	2 335 709
Chiffre d'affaires export	28 543 849	27 658 312	885 536
Total	53 376 133	50 154 887	3 221 246

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 304 129 DT au cours de l'exercice 2016 contre 925 832 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Autres produits locaux	808 207	342 732	465 475
Reprises sur provisions	64 264	116 303	(52 039)
Transferts de charges	(8 796)	26 703	(35 499)
Résorption subvention d'investissement	440 454	440 093	361
Total	1 304 129	925 832	378 297

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 27 750 385 DT au cours de l'exercice 2016 contre 29 243 654 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Matière première	11 311 376	11 439 499	(128 123)
<i>Stock initial</i>	1 955 242	2 088 558	(133 315)
<i>Achat 2016</i>	10 533 160	11 306 184	(773 023)
<i>Stock final</i>	(1 177 026)	(1 955 242)	778 216
Matière consommable	3 716 178	2 559 974	1 156 204
<i>Stock initial</i>	8 895 496	6 590 447	2 305 049
<i>Achat 2016</i>	4 924 884	4 865 023	59 861
<i>Stock final</i>	(10 104 202)	(8 895 496)	(1 208 706)
Emballage	2 447 750	3 035 171	(587 421)
<i>Stock initial</i>	579 368	706 785	(127 418)
<i>Achat 2016</i>	2 688 136	2 907 753	(219 617)
<i>Stock final</i>	(819 754)	(579 368)	(240 386)
Palette	1 068 552	1 156 363	(87 811)
<i>Stock initial</i>	1 695 281	1 232 060	463 221
<i>Achat 2016</i>	1 370 626	1 619 584	(248 958)
<i>Stock final</i>	(1 997 355)	(1 695 281)	(302 073)
Energie	9 206 528	11 052 647	(1 846 119)
<i>Eau</i>	34 933	36 882	(1 948)
<i>Gaz</i>	5 798 694	6 774 761	(976 067)
<i>Electricité</i>	3 372 901	3 485 570	(112 669)
<i>Pet Coke</i>	-	755 435	(755 435)
Total	27 750 385	29 243 654	(1 493 269)

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 7 068 430 DT au cours de l'exercice 2016 contre 6 623 259 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation en DT
Salaires et appointements	6 039 467	5 647 800	391 668
Charges patronales	1 028 963	975 459	53 504
Total	7 068 430	6 623 259	445 172

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 6 904 859 DT au cours de l'exercice 2016 contre 6 508 353 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit

Libellé	2016	2015	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 508 395	6 421 149	87 246
Provisions pour dépréciation des stocks	21 144	-	21 144
Provisions pour dépréciation des clients	375 319	69 945	305 375
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	17 259	(17 259)
Total	6 904 859	6 508 353	396 506

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 257 705 DT au cours de l'exercice 2016 contre 4 909 134 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation en DT
Honoraires	1 415 661	1 955 762	(540 101)
Entretiens et réparations	623 522	627 983	(4 461)
Assistance	117 285	84 189	33 095
Locations	518 695	414 655	104 040
Réceptions et missions	201 562	216 609	(15 046)
Transport	1 245 940	556 668	689 273
Sous-traitance	302 186	277 487	24 699
Impôts et taxes	216 240	191 905	24 335
Autres charges	180 306	186 961	(6 655)
Assurances	205 110	165 161	39 949
Frais bancaires	143 034	133 853	9 182
Télécommunications	50 665	60 402	(9 737)
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	5 257 705	4 909 134	348 572

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 273 799 DT au cours de l'exercice 2016 contre 2 381 460 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation en DT
Intérêts des emprunts	762 926	887 489	(124 563)
Intérêts des comptes courants	494 244	501 153	(6 909)
Intérêts Opérations de financement	892 820	586 670	306 150
Frais d'escompte	207 478	188 422	19 056
Différence de change	(83 670)	217 726	(301 395)
Total	2 273 799	2 381 460	(107 662)

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 70 655 DT au cours de l'exercice 2016 contre 323 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation en DT
Profit exceptionnel	46 104	323	45 781
Plus-value /cession actif	24 551	-	24 551
Total	70 655	323	70 332

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 45 659 DT au cours de l'exercice 2016 contre 134 156 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	36 223	18 042	18 181
Achats liées à des exercices antérieurs	9 435	116 114	(106 679)
Total	45 659	134 156	(88 497)

IV.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Libellé	Montant en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 508 395
Provisions pour dépréciation des stocks	21 144
Provisions pour dépréciation des clients	375 319
Total	6 904 859

F.2. Reprises sur provisions

Désignation	Montant en DT
Reprises sur provisions	64 264
Total	64 264

F.3. Variation des actifs

Libellé	31/12/2016 (a)	31/12/2015 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	33 619 740	31 135 636	(2 484 104)
Créances clients	12 211 636	12 422 724	211 088
Autres actifs	3 234 822	3 843 283	608 462
Total	49 066 198	47 401 643	(1 664 554)

F.4. Variation des passifs

Libellé	31/12/2016 (a)	31/12/2015 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	15 950 325	17 233 323	(1 282 997)
Total	15 950 325	17 233 323	(1 282 997)

F.5. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	Montant en DT
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(8 507 233)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(25 585)
Total	(8 532 818)

F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2016
Caisse	9 504
<i>Comptes courants bancaires débiteurs</i>	<i>2 620 965</i>
ATTIJARI BANK	70 915
B.N.A	484
B.I.A.T	16 345
AMEN BANK	20 980
A T B	1 670 033
BH	106 998
UBCI	717 929
ABC	17 281
<i>Comptes courants bancaires créditeurs</i>	<i>(2 181 657)</i>
ATTIJARI BANK	(1 295 869)
B.N.A	(12 966)
B.I.A.T	(868 072)
BTEI	(3 181)
STB	(1 568)
Total	448 813

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés**A- Hypothèques et nantissements :**

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI et ATTIJARI BANK :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « HENCHIR BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds. Conformément au décret du 7 novembre 1935 modifié par le décret du 10 février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits :

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK1	6 000 000	3 777 780	512 729
ATTIJARI BANK2	6 000 000	6 000 000	1 525 998
UBCI 1	2 540 000	695 476	29 316
UBCI 2	1 220 050	677 805	67 289
UBCI 3	5 270 000	2 635 000	170 287
UBCI 4	4 000 000	4 000 000	977 872
BIAT 2	4 000 000	2 095 238	179 724
TOTAL	29 030 050	19 881 300	3 463 215

C- Effets escomptés non échus :

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2016 à 5 648 480DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATB	2 403 733
ATTIJARI BANK	1 042 732
BIAT	1 598 068
UBCI	590 947
BH	13 000
Total	5 648 480

VI. Notes sur les parties liées

✓ Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

- a. Courant l'exercice 2016, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 245 355 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 353 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 Avril 2017.
- b. Courant l'exercice 2016, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a établi des factures à cette dernière relative à la construction du dépôt de stockage et divers travaux pour un montant de 792 423 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 110 170DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 Avril 2017.
- c. Courant l'exercice 2016, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 094 403 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 605 496DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 Avril 2017.
- d. Courant l'exercice 2016, la société « VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 873 484DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 568 790DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 Avril 2017.

1. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et un téléphone (4000 DT en 2016).

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (500 DT par mois) et un téléphone (750 DT en 2016).

Les obligations et engagements de la société SOTUVER SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016
Avantages à court terme	134 858		117 447	3 616
Charges pour congés payés		26 721	3 759	22 533
Indemnité de départ à la retraite			2 040	10 532
Total	134 858	26 721	123 246	36 681

2. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2016 un montant de 37 500 DT relatifs aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2016 un montant de 18 750 DT relatifs aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016 statuera sur ce point.

VII. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

5.2.1.5. Notes complémentaires, rectificatives et explicatives aux états financiers individuels de la société SOTUVER arrêtés au 31/12/2016

A. Notes complémentaires

a. Tableau de passage de charges par nature aux charges par destination 2016

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Total
Achats consommés	27 750 385	27 750 385			27 750 385
Charges du personnel	7 068 430	4 947 901		2 120 529	7 068 430
Amortissements	6 508 395	4 555 877		1 952 519	6 508 395
Autres charges d'exploitation	5 257 705	1 051 541	2 103 082	2 103 082	5 257 705
Total		38 305 704	2 103 082	6 176 130	46 584 915

Clés de répartition

Liste des comptes de charges par nature	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration
<i>Achats consommés</i>	100%		
<i>Charges du personnel</i>	70%		30%
<i>Amortissements</i>	70%		30%
<i>Autres charges d'exploitation</i>	20%	40%	40%

L'écart entre la valeur de 6 904 859 DT et 6 508 395 DT est relatif aux dotations aux provisions qui se détaillent comme suit :

	Montant
Provisions pour dépréciation des stocks	21 144
Provisions pour dépréciation des clients	375 319
Total	396 463

b. Note complémentaire relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice sont jugés non significatifs et restent sans conséquences sur la fiabilité de l'information financière divulguée au 31 décembre 2016.

c. Note complémentaire relative au résultat par action

En DT	2016	2015
Résultat Net	6 230 187	6 075 893
Nombre d'action	23 438 096	23 438 096
Résultat par action	0,266	0,259

d. Note complémentaire à la note « Unité monétaire »

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à la dite date.

e. Note complémentaire à la note « Immobilisations financières »

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

f. Note complémentaire à la note « Charges reportées »

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

Les charges reportées, qui représentent des charges à répartir, s'élèvent au 31 décembre 2016 à 106 289 DT contre 229 167 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	Capitalisation 2016	Résorption 2016	31/12/2016	Variation
Charges reportées	229 167	50 485	(173 362)	106 289	(122 877)
Total	229 167	50 485	(173 362)	106 289	(122 877)

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc.).

Ces frais sont déjà résorbés en 2016 pour 173 362 DT. La date estimative d'entrée en exploitation est 2018.

g. Note complémentaire à la note « Subventions d'investissement »

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

Ces subventions correspondent à des subventions API, subvention obtenue suite à l'adhésion au programme de mise à niveau (3^{ème} plan), au programme d'investissement technologiques prioritaire ITP, et de la FNME, leur résorption se fait selon la durée de vie des immobilisations objet de ces subventions. La quote-part des subventions inscrite au résultat se détaille comme suit :

	API	MAN	FNME	ITP	TOTAL
VALEUR 2016	65 450	365 438	0	9 565	440 454

h. Note complémentaire à la note « Stocks »

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Les stocks des matières premières, des matières consommables et des moules sont évalués à leur coût d'acquisition. La méthode d'inventaire appliquée est celle de l'inventaire permanent. Pour les stocks des palettes, (non fabriquées par la SOTUVER) et vue les difficultés pratiques d'inventorier ce stock chez les clients, la société a opté pour un comptage théorique de ces palettes. La société procède au rapprochement entre l'inventaire théorique et l'inventaire réel.

Il est à noter que la société est en cours de développer une application sur la consignment des palettes qui sera fonctionnelle en 2018.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2016. Cette méthode consiste à valoriser le stock des palettes selon la formule suivante :

Stock final des palettes = stock initial – 25% du stock initial* + Achat de l'année – palette relatives aux ventes à l'export.

*la déduction de 25% est relative à la casse et l'usure des palettes

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 33 401 116 DT contre 30 893 806 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Matières premières	1 177 026	1 955 242	(778 216)
Matières consommables	4 611 569	4 246 813	364 756
Moules	5 492 634	4 648 683	843 950
Emballages	819 754	579 368	240 386
Palettes	1 997 355	1 695 281	302 073
Produits finis	19 521 403	18 010 248	1 511 155
Stock bruts	33 619 740	31 135 636	2 484 104
Provision pour dépréciation des stocks	(218 624)	(241 830)	23 206
Stocks nets	33 401 116	30 893 806	2 507 310

i. Note complémentaire à la note F.1 « Amortissements et provisions »

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 508 395	6 421 149
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	69 945
Provisions pour dépréciation des clients	375 319	-
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	17 259
Provisions pour dépréciation des stocks	21 144	-
Total	6 904 859	6 508 353

j. Note complémentaire à la note F.2 « Reprises sur provisions »

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Reprises sur provisions	64 264	116 303
Total	64 264	116 303

k. Note complémentaire à la note F.5 « Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles »

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	- 25 585	-66 657
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-8 507 233	-12 950 360
Total	-8 532 818	-13 017 017

l. Note complémentaire à la note F.6 « Trésorerie à la clôture de l'exercice »

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Valeur à l'encaissement		
Caisse	9 504	2 984
Comptes courants bancaires débiteurs	2 620 965	198 403
ATTIJARI BANK	70 915	
B.N.A	484	452
B.I.A.T	16 345	45 991
AMEN BANK	20 980	29 855
A T B	1 670 033	103 696
BH	106 998	5 235
UBCI	717 929	3 182
ABC	17 281	
S T B		9 993
Comptes courants bancaires créditeurs	2 181 657	-3 868 942
ATTIJARI BANK	1 295 869	-1 047 074
B.N.A	12 966	-12 354
B.I.A.T	868 072	-1 624 406
AMEN BANK		-105 916
A T B		-342 828
STB	1 568	
UBCI		-733 183
BTEI	3 181	-3 181
Total	448 813	-3 667 555

B. Notes rectificatives**a. Note rectificative de la note F.4 « Variation des passifs »**

Le rapprochement des montants de la variation de la rubrique fournisseurs et autres dettes figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et au bilan d'autre part se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Fournisseurs	9 398 887	11 250 886	(1 852 000)
Autres passifs courants	6 477 539	5 982 436	495 102
Total	15 876 426	17 233 322	(1 356 898)

b. Note rectificative relative aux engagements hors bilan au 31/12/2016

Type d'engagements	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions	Total
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
• cautionnement						
• aval						
• autres garanties						
b- garanties réelles						
ATT B 1	4 290 509					4 290 509
ATT B 2	7 525 998					7 525 998
UBCI 1	724 792					724 792
UBCI 2	745 094					745 094
UBCI 3	2 805 287					2 805 287
UBCI 4	4 977 872					4 977 872
BIAT 2	2 274 962					2 274 962
ATTIJARI LEASING 1	123 149					123 149
ATTIJARI LEASING 2	53 296					53 296
ATTIJARI LEASING 3	26 636					26 636
ATTIJARI LEASING 4	38 099					38 099
ATTIJARI LEASING 5	40 431					40 431
ATTIJARI LEASING 6	71 615					71 615
ATTIJARI LEASING 7	47 036					47 036
c) effets escomptés et non échus	0					0
AB	0					0
ATB	1 461 098					1 461 098
ATT B	770 132					770 132
BIAT	1 067 673					1 067 673
UBCI	836 895					836 895
Total -1	27 880 574					27 880 574
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
b- garanties réelles						
c) effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
Total -2	-	-	-	-	-	-

3) Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé						
• Crédit consenti non encore versé						
supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Total -3	-	-	-	-	-	

C. Notes explicatives

a. Note explicative relative à l'état de résultat analysant les variations importantes enregistrées en 2016 par rapport à 2015

Autres produits locaux : 135,81%

L'augmentation des autres produits locaux est due à l'augmentation de la rubrique transport de marchandises facturé par la société pour ses clients en 2016 et l'augmentation des ventes des accessoires (bouchons, capsules...).

Impôt sur les sociétés : -60,71%%

La diminution de la rubrique « impôts sur les sociétés » est due aux investissements réalisés dans le cadre du développement régional durant l'année 2016 qui sont exonérés d'impôt et à l'augmentation du capital par incorporation des réserves prévue en 2017 suite au réinvestissement à réaliser par la société d'un montant de 2 089 433 DT.

Taux de marge : diminution de 110,83% en 2015 à 103,42% en 2016

La diminution du taux de marge entre 2015 et 2016 est due principalement à la diminution de la production suite à l'arrêt du four1 pour rénovation pour une période de 74 jours représentant 10% du travail effectif.

5.2.2. RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

5.2.2.1. Rapport Général

 **AMC Ernst & Young**
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

SAMI MENJOUR
67, Avenue Jagurtha Mutuelle ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 850 Fax : 71 844 808

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER » RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 15 Juin 2016 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 16 juin 2014 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « SOTUVER S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTUVER S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 44 890 941 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 230 187 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

 **AMC Ernst & Young**
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

SAMI MENJOUR

67, Avenue Jugurtha Mutuelle ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 850 Fax : 71 844 808

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « SOTUVER S.A », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.


Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Sami MENJOUR



Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 70 749 111


Sami MENJOUR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

5.2.2.2. Rapport Spécial



AMC Ernst & Young
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

SAMI MENJOUR

67, Avenue Jagurtha Mutuelle ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 850 Fax : 71 844 808

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER » RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

1. Courant l'exercice 2016, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 245 355 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 353 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 avril 2017.
2. Courant l'exercice 2016, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a établi des factures à cette dernière relative à la construction du dépôt de stockage et divers travaux pour un montant de 792 423 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 110 170 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 avril 2017.
3. Courant l'exercice 2016, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 094 403 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 605 496 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 avril 2017.
4. Courant l'exercice 2016, la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 873 484 DT. Le solde au 31 décembre 2016 s'élève à 568 790 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 18 avril 2017.



AMC Ernst & Young
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

SAMI MENJOUR

67, Avenue Jugurtha Mutuelle ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 850 Fax : 71 844 808

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.
Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.
Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et un téléphone (4000 DT en 2016).
 - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500 DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT.
Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (500 DT par mois) et un téléphone (750 DT en 2016).
2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016
Avantages à court terme	134 858	-	117 447	3 616
Charges pour congés payés	-	26 721	3 759	22 533
Indemnité de départ à la retraite	-	-	2 040	10 532
Total	134 858	26 721	123 246	36 681

III. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2016 un montant de 37 500 DT relatifs aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2016 un montant de 18 750 DT relatifs aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016 statuera sur ce point.

 **AMC Ernst & Young**
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

SAMI MENJOUR

67, Avenue Ingurtha Mutuelle ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 830 Fax : 71 844 808

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF


AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 70 749 111

Sami MENJOUR


Sami MENJOUR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

5.2.3. TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL POUR LES EXERCICES 2014, 2015 ET 2016

Tableau de détermination du résultat fiscal	2016	2015	2014
Résultat comptable avant impôt (code B/P)	6 961 235	6 734 921	4 560 033
Résultat comptable net d'impôt (code B/P)	6 230 187	6 075 893	4 331 540
<i>I. Réintégrations</i>			
. Cadeaux et frais de réception excédentaires	13 720	23 663	1 773
. Taxe sur les voyages	3 000	3 180	252
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature	20 599	17 631	859
. Jetons de présence autres que correspondant à un remboursement de frais		37 500	375
. Provisions pour clients douteux (sauf établissements de crédit)			268 902
. Provisions pour dépréciation de stock			357 409
. Provisions pour départ à la retraite	73 900	129 477	164 412
. Provisions pour congés à payer		43 925	0
. Autres Provisions			24 464
. Perte suite à la destruction du stock	970 256		866 142
. Autres Perte Non déductible			111 885
. Pertes de change non réalisées	1 484 134	559 934	553 979
. Contribution conjoncturelle exceptionnelle obligatoire de 2014			13 275
. Charges non déductibles	9 435	116 114	8 456
. L'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés		659 028	228 493
TOTAL REINTEGRATIONS	2 575 045	1 590 452	2 647 800
<i>II. Déductions pouvant créer un déficit reportable</i>			
Reprise sur provision pour dépréciation des créances		-	
. Reprise sur provisions non admises en déduction initialement		81 420	756 151
. Reprises comptables sur autres provisions non déductibles antérieurement taxées		-	
. Pertes de changes antérieurement constatées et fiscalement réintégré			
. Gains de change non réalisés	1 136 969	452 972	254 166
. Reprise sur provisions non admises en déduction initialement (provision sur		-	55 649
TOTAL DEDUCTIONS	1 136 969	534 392	1 065 966

Tableau de détermination du résultat fiscal	2016	2015	2014
RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS ET IMPUTATION DES REPORTS DEFICITAIRES	8 399 310	7 131 953	5 913 373
Limite de 50%			
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES PROVISIONS ET AVANT IMPUTATION DES REPORTS DEFICITAIRES	8 399 310	7 131 953	5 913 373
. Dotations aux amortissements de l'exercice			
. Résultat avant amortissements de l'exercice	8 399 310	7 131 953	5 913 373
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE APRES	8 399 310	7 131 953	5 913 373
TOTAL DEDUCTIONS			
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT AVANTAGES FISCAUX	8 399 310	7 131 953	5 913 373
<i>Résultat avant avantages fiscaux</i>			<i>5 913 373</i>
. Déduction des plus-values imposables			
. Déduction des produits financiers	4 805	323	18 975
. Déduction des revenus fonciers			
. Autres déductions <i>d'éléments exceptionnels</i>	10 000		40 818
BASE DE L'ABATTEMENT AU TITRE DE L'EXPLOITATION	8 384 505	7 131 630	5 486 219
. Chiffre d'affaires exportation HTVA	33 021 167	29 637 280	26 432 055
. Chiffre d'affaires global HTVA	54 184 340	50 497 619	45 217 278
. % Abattement bénéfice export provenant des réinvestissements		34,61%	
. Déduction Bénéfice d'exports exonérés provenant des réinvestissements	2 592 937	2 468 370	2 049 054
. % Abattement Export	61%	59,00%	58,46%
. Déduction Bénéfice Export soumis à l'IS 10%	2 121 838	2 736 889	2 009 217
. Déduction Bénéfice des activités de zone de développement régional	1 580 287	963 186	713 974
TOTAL DEDUCTIONS BENEFICES D'EXPLOITATION	6 295 062	6 168 444	4 772 245
Base du minimum d'impôt de 10%		4 395 064	
Base du minimum d'impôt de 20%		1 926 694	
<i>Déduction pour réinvestissement exonérés</i>			
Base du minimum d'impôt de 0,2%	23 367 044		13 785 735
Base du minimum d'impôt de 0,1%	34 613 216		16 559 919
TOTAL DEDUCTIONS REINVESTISSEMENTS			
RESULTAT FISCAL (Code B/P)	2 104 248	963 509	1 141 128
Déduction pour réinvestissement exonéré '(1)	2 089 433		1 141 128
Minimum d'impôt 20%		385 339	
Minimum d'impôt de TTC 0,2%	46 734	50 143	27 571
Impôt sur les sociétés 25%	3 701	240 877	285 282
Minimum du minimum d'impôt	500	500	
Impôt sur les sociétés dû sur le Bénéfice Local	46 734	395 233	27 571
Minimum d'impôt de TTC 0,1%	33 021	29 637	16 560
Impôt sur les sociétés 10%	212 184	273 689	200 922
Minimum du minimum d'impôt	300	300	500
Impôt sur les sociétés dû sur le Bénéfice Export	212 184	273 689	200 922
Impôt sur les sociétés dû	258 918	659 028	228 493

5.3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOTUVER AU 31/12/2016

5.3.1. ENGAGEMENTS FINANCIER AU 31/12/2016

<i>En DT</i>	2016	2015	2014
Crédits à court terme	25 982 538	25 016 996	14 774 636
Découverts bancaires	2 181 657	3 868 942	3 531 139
Engagements par signature	0	0	0
Crédits à moyen et à long terme	16 678 089	9 881 300	13 084 511
Leasing et Factoring	220 044	192 498	70 379
Total	45 062 328	38 959 736	31 460 665

5.3.2. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2016

<i>En DT</i>	2016	2015	2014
Ventes Locales	24 832 284	22 496 575	18 335 188
Ventes à l'étranger	28 543 849	27 658 312	26 294 318
Totaux Chiffres d'Affaires nets (hors TVA)	53 376 133	50 154 887	44 629 506
Autres produits d'exploitations	1 304 129	925 832	2 100 966
Total des revenus	54 680 262	51 080 719	46 730 472
Productions stockées ou déstockées	1 511 155	5 453 895	2 551 349
PRODUCTION	56 191 417	56 534 614	49 281 821
Achats consommés	-27 750 385	-29 243 654	-23 825 782
Marge / coût matière	28 441 032	27 290 960	25 456 039
Autres charges d'exploitations	-5 041 465	-4 717 229	-4 818 993
VALEUR AJOUTEE BRUTE	23 399 567	22 573 731	20 637 046
Impôts et taxes	-216 240	-191 905	-215 867
Charges de personnel	-7 068 430	-6 623 259	-6 228 715
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 114 897	15 758 567	14 192 464
Produits financiers	0	0	-
Charges financières	-2 273 799	-2 381 460	-2 330 460
Autres produits ordinaires	70 655	323	442 361
Autres charges ordinaires	-45 659	-134 156	
Impôts sur les résultats ordinaires	-258 918	-659 028	-228 493
Capacité d'autofinancement (Cash-flow net)	13 607 176,00	12 584 246	11 946 942
Dotations aux amortissements & provisions	-6 904 859	-6 508 353	-7 615 402
Éléments extraordinaires (gains/pertes)	-472 130	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 230 187	6 075 893	4 331 540
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	0	0	0
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	6 230 187	6 075 893	4 331 540

5.3.3. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES DE LA SOTUVER AU 31/12/2016

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014 avant affectation	21 802 880	2 031 632	561 538	3 046 719	3 432 030	200 000	-	7 307 838	4 331 540	42 714 177
Résultats reportés	-	-	-	4 331 539	-	-	-	-	(4 331 539)	-
Distribution des dividendes	-	-	-	(4 360 576)	-	-	-	-	-	-4 360 576
Réserve légale	-	148 596	-	(148 596)	-	-	-	-	-	-
Réserves de réinvestissement	-	-	-	(1 141 128)	-	-	1 141 128	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2014 après affectation	21 802 880	2 180 228	561 538	1 727 958	3 432 030	200 000	1 141 128	7 307 838	-	38 353 601
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	6 075 893	6 075 893
Augmentation du capital en numéraire	1 635 216	-	-	(494 088)	-	-	(1 141 128)	-	-	-
Fond social	-	-	15 385	-	-	-	-	-	-	15 385
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(440 093)	-	-	-	-	(440 093)
Capitaux propres au 31/12/2015 avant affectation	23 438 096	2 180 228	576 923	1 233 871	2 991 937	200 000	-	7 307 838	6 075 893	44 004 786
Résultat reportés	-	-	-	6 075 893	-	-	-	-	(6 075 893)	-
Distribution des dividendes	-	-	-	(4 922 000)	-	-	-	-	-	(4 922 000)
Réserves légales	-	163 582	-	(163 582)	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2015 après affectation	23 438 096	2 343 810	576 923	2 224 182	2 991 937	200 000	-	7 307 838	-	39 082 786
Résultat de l'exercice 2016	-	-	18 422	-	-	-	-	-	6 230 187	6 230 187
Fond social	-	-	-	-	-	-	-	-	18 422	18 422
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(440 454)	-	-	-	-	(440 454)
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation	23 438 096	2 343 810	595 345	2 224 182	2 551 483	200 000	-	7 307 838	6 230 187	44 890 941
Résultat reportés	-	-	-	6 230 187	-	-	-	-	(6 230 187)	-
Distribution des dividendes	-	-	-	(5 156 381)	-	-	-	-	-	(5 156 381)
Réserves légales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2016 après affectation	23 438 096	2 343 810	595 345	3 297 988	2 551 483	200 000	-	7 307 838	-	39 734 560

5.3.4. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En DT	2016	2015	2014
Bénéfice net de l'exercice	6 230 187	6 075 893	4 331 540
Résultat reporté	2 224 182	1 233 871	3 046 719
Bénéfice à répartir	8 454 369	7 309 764	7 378 259
Réserve légale	0	163 581	148 596
Dividendes à distribuer	5 156 381	4 922 000	4 360 576
Réserve Spéciale. D'Inv.	2 089 443	0	1 141 128
Report à nouveau	1 208 545	2 224 182	1 727 958

5.3.5. ÉVOLUTION DES DIVIDENDES

En DT	2016	2015	2014
Dividendes (en dinars)	5 156 381	4 922 000	4 360 576
Nombre d'actions	23 438 096	23 438 096	21 802 880
Dividende par action (en dinars)	0,22	0,210	0,200
Taux de dividende en % de la valeur nominale	22%	21%	20%

5.3.6. ÉVOLUTION DU BENEFICE NET ET RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	2016	2015	2014
Capital social	23 438 096	23 438 096	21 802 880
Nombre d'actions	23 438 096	23 438 096	21 802 880
Valeur nominale	1	1	1
Résultat d'exploitation	9 210 037	9 250 214	6 577 062
Résultat d'exploitation par action	0,393	0,395	0,302
Bénéfice avant impôt	6 961 235	6 734 921	4 560 033
Bénéfice net	6 230 187	6 075 893	4 331 540
Bénéfice avant impôt par action	0,297	0,287	0,209
Bénéfice net par action	0,266	0,259	0,199
Bénéfice net/capital social (en %)	27%	26%	20%

5.3.7. ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT

En DT	2016	2015	2014
Capitaux propres avant affectation	44 890 941	44 004 786	42 714 177
Passif non courant	17 414 266	10 516 031	13 563 993
Capitaux permanents	62 305 207	54 520 817	56 278 170
Actifs non courants	58 223 628	56 286 189	49 617 089
Fonds de roulement	4 081 579	-1 765 372	6 661 081

5.3.8. ÉVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En DT	2016	2015	2014
Stocks nets	33 401 116	30 893 806	22 905 860
Clients et comptes rattachés nets	9 216 132	9 684 771	7 596 893
Autres actifs courants nets	2 867 609	3 573 926	4 166 225
Actifs circulants	45 484 857	44 152 503	34 668 978
Fournisseurs et comptes rattachés	9 398 887	11 250 886	7 013 160
Autres passifs courants	6 477 539	5 982 436	3 532 944
Passifs circulants	15 876 426	17 233 322	10 546 104
Besoin en fonds de roulement	29 608 431	26 919 181	24 122 874

5.3.9. ÉVOLUTION DE LA TRESORERIE NETTE

En DT	2016	2015	2014
Liquidités et équivalents de liquidités	2 637 343	201 387	843 982
Concours bancaires	28 164 196	28 885 939	18 305 775
Trésorerie nette	-25 526 853	-28 684 552	-17 461 793

5.3.10. ÉVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	2016	2015	2014
Résultat net	6 230 187	6 075 893	4 331 540
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	6 904 859	6 508 353	7 615 402
- Résorption subvention d'investissement	440 454	440 093	758 241
- Reprise/provision	64 264	116 303	756 428
- Transfert de charges	-8 796	26 703	10 902
Marge brute d'autofinancement	12 639 124	12 001 147	10 421 371

5.3.11. PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS

5.3.11.1. Indicateurs financiers

En DT	2016	2015	2014
Actifs non courants	58 223 628	56 286 189	49 617 089
Actifs courants	48 122 200	44 353 890	35 512 960
Stocks	33 401 116	30 893 806	22 905 860
Clients et comptes rattachés	9 216 132	9 684 771	7 596 893
Liquidités & équivalents de liquidité	2 637 343	201 387	843 982,00
Total Bilan	106 345 828	100 640 079	85 130 047
Capitaux propres avant Résultat	38 660 754	37 928 893	38 382 637
Capitaux propres avant affectation	44 890 941	44 004 786	42 714 177
Capitaux permanents	62 305 207	54 520 817	56 278 170
Passifs non courants	17 414 266	10 516 031	13 563 993
Passifs courants	44 040 621	46 119 262	28 851 879
Fournisseurs et comptes rattachés	9 398 887	11 250 886	7 013 160
Total Passifs	61 454 887	56 635 293	42 415 872
Chiffre d'affaires	53 376 133	50 154 887	44 629 506
Charges de Personnel	7 068 430	6 623 259	6 228 715
Résultat d'exploitation	9 210 037	9 250 214	6 577 062
Résultat net	6 230 187	6 075 893	4 331 540
Production	54 887 288	55 608 782	47 180 855
Marge sur coût matière	27 136 903	26 365 128	23 355 073

5.3.11.2. Ratios financiers

	2016	2015	2014
Ratios de structure			
Actifs non courants/ Total Bilan	55%	56%	58%
Stocks/Total Bilan	31%	31%	27%
Actifs courants /Total Bilan	45%	44%	42%
Capitaux propres avant Résultat /Total bilan	36%	38%	45%
Capitaux propres avant affectation /Total bilan	42%	44%	50%
Capitaux propres avant affectation /Passifs non courants	258%	418%	315%
Passifs non courants/ Total Bilan	16%	10%	16%
Passifs courants/ Total Bilan	41%	46%	34%
Passifs/ Total Bilan	58%	56%	50%
Capitaux permanents / Total bilan	59%	54%	66%
Ratios de gestion			
Charges de Personnel/ chiffre d'affaires	13%	13%	14%
Résultat d'exploitation/ Chiffre d'affaires	17%	18%	15%
Chiffre d'affaires/ Capitaux propres avant affectation	119%	115%	104%
Ratios de Solvabilité			
Capitaux propres avant affectation/ Capitaux permanents	72%	81%	76%
Ratios de liquidité			
Actifs courants/ Passifs courants	109%	96%	123%
Liquidités et équivalents de liquidité/ Passifs courants	5,99%	0,44%	2,93%
Ratios de Rentabilité			
Résultat net/ Capitaux propres avant affectation	14%	14%	10%
Résultat net/ Capitaux permanents avant Résultat	11%	13%	8%
R.O.A : Résultat Net/Total Bilan	6%	6%	5%
R.O.E : Résultat Net/ Capitaux Propres avant Résultat	16%	16%	11%
Marge sur coût matière/Total production	50%	48%	50%
Résultat Net/ Chiffre d'Affaires	12%	12%	10%
Autres Ratios			
Délais moyen de règlement Fournisseurs (en jours) ⁹	122	139	106
Délais moyen de recouvrement Clients (en jours) ¹⁰	62	70	61

⁹Délais moyen de règlement Fournisseurs = Fournisseurs * 360 / (Achats consommés * (1+18%))

¹⁰Délais moyen de recouvrement Clients = Clients * 360 / (Revenus * (1+18%))

5.4. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE SOTUVER ARRETES AU 31/12/2016

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la société SOTUVER ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ne comportent pas la mention « consolidés ». Il s'agit d'une mention obligatoire conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC01 norme générale ;
- Certaines notes aux états financiers ne présentent pas les soldes comparés de l'exercice précédent et ce contrairement aux dispositions du paragraphe 20 de la NC 01 norme générale ;

Par ailleurs, les notes aux états financiers consolidés ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Un état sur les engagements hors bilan du groupe conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés, survenus entre la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;
- Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC 01 norme générale ;
- Une note sur le résultat par action du groupe conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale ;
- Une note portant sur la présentation des sociétés du groupe mentionnant le pays d'enregistrement ou de résidence des filiales et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017 et suivants.

5.4.1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31/12/2016

5.4.1.1. Bilans consolidés comparés au 31/12/2016

A. Actifs

En DT	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2016	2015
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		1 010 282	985 170
- <i>Amortissements des immobilisations incorporelles</i>		(935 246)	(834 290)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	75 036	150 880
<i>Immobilisations corporelles</i>		105 899 795	106 668 905
- <i>Amortissements des immobilisations corporelles</i>		(48 911 206)	(51 926 650)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	56 988 589	54 742 255
<i>Immobilisations financières</i>		995 280	1 105 454
- <i>Provisions sur immobilisations financières</i>		(61 566)	(61 566)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	933 714	1 043 888
Total des actifs immobilisés		57 997 339	55 937 022
Actifs d'impôts différés		58 177	121 378
Autres actifs non courants	(B.3)	106 289	229 167
Total des actifs non courants		58 161 805	56 287 567
Actifs courants			
<i>Stocks</i>		33 619 740	31 135 636
- <i>Provisions pour dépréciation des stocks</i>		(218 624)	(241 830)
Stocks nets	(B.4)	33 401 116	30 893 806
<i>Clients et comptes rattachés</i>		12 471 342	12 789 228
- <i>Provisions pour dépréciation des comptes clients</i>		(3 077 416)	(2 737 953)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	9 393 927	10 051 275
<i>Autres actifs courants</i>		3 244 447	3 843 108
- <i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>		(367 213)	(269 358)
Autres actifs courants nets	(B.6)	2 877 234	3 573 750
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	2 865 531	201 387
Total des actifs courants		48 537 808	44 720 218
Total des actifs		106 699 613	101 007 785

B. Capitaux propres et passifs

En DT	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2016	2015
Capitaux propres			
Capital social		23 438 096	23 438 096
Réserves consolidés		15 240 055	14 615 148
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 678 151	38 053 244
Résultat consolidé		6 213 084	6 043 467
Total des capitaux propres	(B.8)	44 891 235	44 096 711
Intérêts minoritaires dans les réserves		22 636	30 000
Intérêts minoritaires dans le résultat		(7 107)	(7 364)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	16 898 133	10 073 798
Provisions pour risques et charges	(B.10)	516 133	442 233
Total des passifs non courants		17 414 266	10 516 031
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	9 574 761	11 359 864
Autres passifs courants	(B.12)	6 639 626	6 068 936
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	28 164 196	28 943 609
Total des passifs courants		44 378 583	46 372 408
Total des passifs		61 792 849	56 888 439
Total des capitaux propres et des passifs		106 699 613	101 007 785

5.4.1.2. Etats de résultat consolidés comparés au 31/12/2016

En DT	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	53 686 945	50 498 632
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 304 129	1 009 484
Total des produits d'exploitation		54 991 074	51 508 116
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		1 511 155	5 453 895
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(27 750 385)	(29 244 070)
Charges de personnel	(R.4)	(7 068 430)	(6 623 259)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(6 997 271)	(6 508 353)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(5 584 537)	(5 391 336)
Total des charges d'exploitation		(45 889 468)	(42 313 123)
Résultat d'exploitation		9 101 606	9 194 993
Charges financières nettes	(R.7)	(2 196 776)	(2 361 419)
Autres gains ordinaires	(R.8)	71 461	330
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(45 659)	(134 156)
Résultat courant des sociétés intégrées		6 930 632	6 699 748
Impôts exigibles		(261 737)	(660 673)
Impôts différés		11 325	(2 972)
Résultat net d'impôt des sociétés intégrées		6 680 220	6 036 103
Eléments extraordinaires		(474 244)	-
Résultat net des sociétés intégrées		6 205 977	6 036 103
Part revenant aux intérêts minoritaires		(7 107)	(7 364)
Résultat revenant à la société consolidante		6 213 084	6 043 467

5.4.1.3. Etats de flux de trésorerie consolidés comparés au 31/12/2016

En DT	Notes	2016	2015
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</i>			
Résultat net		6 213 084	6 043 467
Intérêts minoritaires		-7 107	-7 364
Ajustements pour			
* Amortissements et provisions	(F.1)	6 997 271	6 508 353
* Reprises sur provisions	(F.2)	-64 264	-116 303
* Variation des:			
- Stocks	(F.3)	-2 484 104	-7 961 432
- Créances clients	(F.3)	317 886	-2 454 382
- Autres actifs	(F.3)	587 335	533 871
- Fournisseurs et autres dettes	(F.4)	-1 151 013	6 997 244
* Autres ajustements:			
- Résorption subvention d'investissement		-440 454	-440 093
- Plus ou moins-values de cession		-10 351	-
<i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</i>		<i>9 958 283</i>	<i>9 103 361</i>
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>			
Décaissement affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	-8 532 818	-13 017 017
Encaissements provenant des cessions d'immobilisations corporelles		30 200	-
Décaissement affectés aux acquisitions d'immobilisations financières		110 174	-8 318
Décaissement affectés aux acquisitions des autres actifs non courants		-50 485	-82 174
<i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		<i>-8 442 929</i>	<i>-13 107 509</i>
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>			
Encaissement sur fonds social		18 422	15 386
Encaissements provenant des emprunts		10 153 223	208 500
Remboursements d'emprunts		-3 307 692	-3 370 220
Distributions de dividendes		-4 922 000	-4 360 576
Encaissement crédit de financement		88 024 163	44 684 504
Remboursement crédit de financement		-86 958 061	-34 397 536
Intérêts courus		-121 184	-28 346
<i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		<i>2 886 872</i>	<i>2 751 712</i>
<i>Variation de la trésorerie</i>		<i>4 402 226</i>	<i>-1 252 436</i>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>-3 725 225</i>	<i>-2 472 789</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.6)	<i>677 001</i>	<i>-3 725 225</i>

5.4.1.4. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de deux sociétés : la société « SOTUVER S.A » et la société « VETRO MEDITERRANEO ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 23 438 096 DT. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » Sarl est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenue à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. Principes de consolidation

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

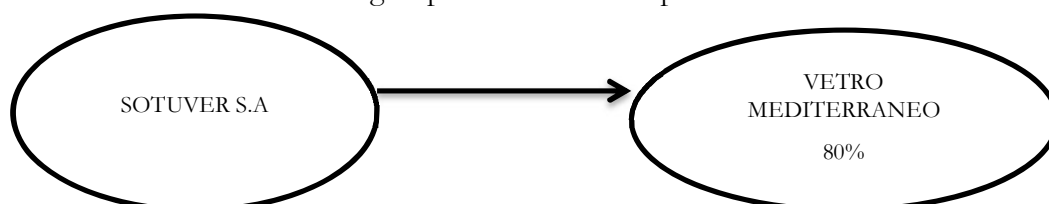
Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

La société sous contrôle exclusif du groupe est consolidée selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que le Gérant est désigné par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2015			2016		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG	80%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,

- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation

- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les

honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

- Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- Charges reportées

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement de la société « SOTUVER SA » ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- Impôt différé

Les sociétés du Groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- Prise en compte des revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- Stocks

Les produits finis du Groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2016.

I. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe SOTUVER permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2015		2016	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
SOTUVER	100%	100%	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%	80%	80%

III.2. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2015	Acquisitions 2016	(Cessions/Régularisations)	Transferts	Valeurs brutes au 31/12/2016	Amts Cumulés au 31/12/2015	Dotations 2016	Cessions	Amts Cumulés au 31/12/2016	Valeurs comptables nettes au 31/12/2016
Investissements,										
Recherches et développements	701	-	-	-	701	421	47	-	468	234
Licences	125 744	16 631	-	-	142 375	109 577	7 400	-	116 978	25 398
Logiciels	858 724	8 954	(473)	-	867 205	724 292	93 509	-	817 801	49 404
Immobilisations incorporelles	985 170	25 585	(473)	-	1 010 282	834 290	100 956	-	935 246	75 036
Terrains	1 315 574	-	-	-	1 315 574	-	-	-	-	1 315 574
Constructions	19 211 208	318 179	-	2 678 408	22 207 795	6 245 100	695 149	-	6 940 249	15 267 546
Equipements de bureau	435 189	12 318	-	-	447 507	297 878	26 703	-	324 580	122 927
Installations techniques	2 639 224	51 224	-	-	2 690 448	1 462 365	165 118	-	1 627 484	1 062 964
Matériel de sécurité	140 774	9 853	-	-	150 627	62 911	12 536	-	75 447	75 179
Matériel de transport	885 097	354 197	(124 264)	-	1 115 030	463 509	156 113	(97 442)	522 180	592 850
Matériel Industriel	68 467 432	562 763	(9 152 079)	14 064 847	73 942 964	42 585 857	5 089 010	(9 152 079)	38 522 788	35 420 176
Matériel Informatique	756 226	52 576	-	-	808 802	588 112	53 221	-	641 333	167 469
Outilsage Industriel	426 564	129 084	-	-	555 649	220 918	36 226	-	257 144	298 505
Immobilisations corporelles en cours	12 391 615	7 017 038	-	(16 743 255)	2 665 399	-	-	-	-	2 665 399
Immobilisations corporelles	106 668 905	8 507 233	(9 276 342)	-	105 899 795	51 926 650	6 234 077	(9 249 521)	48 911 206	56 988 589
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	107 654 074	8 532 818	(9 276 815)	-	106 910 077	52 760 940	6 335 033	(9 249 521)	49 846 452	57 063 625

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 933 714 DT contre 1 043 888 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2016	Provisions	Valeur nette au 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2015	Variation en DT
Titres de participations	203 230	(61 566)	141 664	141 664	(0)
Dépôts et cautionnements	792 050		792 050	902 224	(110 174)
Total	995 280	(61 566)	933 714	1 043 888	(110 174)

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 141 664 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2016	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2016	% de détention
MARINAJERBA	190 730	49 066	141 664	2,14%
NSD	12 500	12 500	-	12,5%
Total	203 230	61 566	141 664	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 106 289 DT contre 229 167 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Capitalisation 2016	Résorption 2016	Solde au 31/12/2016	Variation en DT
Charges reportées	229 167	50 485	(173 362)	106 289	(122 877)
Total brut	229 167	50 485	(173 362)	106 289	(122 877)

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc).

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 33 401 116 DT contre 30 893 806 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Matières premières	1 177 026	1 955 242	(778 216)
Matières consommables	4 611 569	4 246 813	364 756
Moules	5 492 634	4 648 683	843 950
Emballages	819 754	579 368	240 386
Palettes	1 997 355	1 695 281	302 073
Produits finis	19 521 403	18 010 248	1 511 155
Total Stock brut	33 619 740	31 135 636	2 484 104
Provision pour dépréciation des stocks	(218 624)	(241 830)	23 206
Stock net	33 401 116	30 893 806	2 507 310

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 9 393 927 DT contre 10 051 275 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation en DT
Clients d'exploitation	6 757 063	8 511 870	(1 754 807)
Clients effets à recevoir	2 128 137	546 080	1 582 057
Clients douteux et impayés	3 056 334	3 117 357	(61 023)
Valeurs à l'encaissement	529 809	613 921	(84 112)
Clients et comptes rattachés bruts	12 471 342	12 789 228	(317 886)
Provision pour dépréciation des créances	(3 077 416)	(2 737 953)	(324 831)
Clients et comptes rattachés nets	9 393 927	10 051 275	(657 348)

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 877 234 DT contre 3 573 750 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Fournisseurs débiteurs	650 820	565 193	85 627
Personnel et comptes rattachés	522 287	541 015	(18 728)
Etat et collectivités publiques	1 072 766	1 658 779	(584 532)
Débiteurs divers	25 664	27 134	(1 470)
Comptes de régularisation actifs	972 909	1 050 987	(78 078)
Autres actifs courants bruts	3 244 447	3 843 108	(597 180)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(367 213)	(269 358)	(97 855)
Autres actifs courants nets	2 877 234	3 573 750	(695 035)

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2 865 531 DT contre 201 387 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Banques	2 849 154	198 403	2 650 751
Caisse	9 504	2 984	6 520
Effets à l'escompte	6 873	-	6 873
Total	2 865 531	201 387	2 664 144

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2016 une valeur de 44 906 764 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	23 438 096	14 615 148	6 043 467	22 636	44 119 347
Distribution des dividendes			(4 922 000)		(4 922 000)
Réserves consolidées		163 582	(163 582)		-
Capitaux propres au 31/12/2015 après affectation	23 438 096	14 778 730	(957 885)	22 636	39 197 347
Résultat de l'exercice 2016			6 213 084		6 213 084
Résultats reportés consolidés		883 357	(957 885)		(74 528)
Variation des intérêts des minoritaires				(7 107)	(7 107)
Mouvement sur le fond social		18 422			18 422
Amortissement de la subvention		(440 454)			(440 454)
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation	23 438 096	15 240 055	6 213 084	15 529	44 906 764

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO</i>	<i><u>30 000</u></i>	<i><u>30 000</u></i>
- dans les réserves	22 636	30 000
- dans le résultat	20 234	(7 364)
Total des intérêts minoritaires	42 870	22 636
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	22 636	30 000
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	20 234	(7 364)
Part des autres capitaux propres revenant aux intérêts minoritaires	-	-

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2016 à 16 898 133 DT contre 10 073 798 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	8 888 892	3 777 780	5 111 112
Emprunt BIAT	1 333 333	2 095 238	(761 905)
Emprunt UBCI	6 455 864	4 008 282	2 447 582
Emprunt LEASING	220 044	192 498	27 546
Total	16 898 133	10 073 798	6 824 335

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2016 à 516 133 DT contre 442 233 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Provision pour litiges	8 289	8 289	-
Provision pour départ à la retraite	507 845	433 945	73 900
Total	516 133	442 233	73 900

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 9 574 761 DT contre 11 359 864 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	7 558 978	8 548 325	(988 347)
Retenues de garantie	1 615	1 615	-
Fournisseurs, effets à payer	1 663 390	1 940 257	(276 867)
Fournisseurs d'immobilisations	426 716	804 022	(377 306)
Fournisseurs, factures non parvenues	(75 938)	65 644	(141 582)
Total	9 574 761	11 359 864	(1 785 102)

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6 639 626 DT contre 6 068 936 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Clients créditeurs	388 359	804 391	(416 032)
Personnel et comptes rattachés	1 335 094	1 187 814	147 280
<i>Personnel UGTT</i>	<i>6 332</i>	<i>5 998</i>	<i>334</i>
<i>Assurance Groupe</i>	<i>5 871</i>	<i>5 933</i>	<i>(62)</i>
<i>Rémunération due</i>	<i>5 995</i>	<i>4 119</i>	<i>1 876</i>
<i>Personnel, cession divers</i>	<i>8 395</i>	<i>2 039</i>	<i>6 356</i>
<i>Dettes pour congés payés</i>	<i>529 964</i>	<i>527 972</i>	<i>1 992</i>
<i>Autres charges à payer</i>	<i>778 537</i>	<i>641 753</i>	<i>136 784</i>
Etat et comptes rattachés	1 061 587	162 294	899 293
<i>Etat, impôt et taxes</i>	<i>902 307</i>	<i>-</i>	<i>902 307</i>
<i>État retenues à la source</i>	<i>116 224</i>	<i>118 922</i>	<i>(2 698)</i>
<i>État, FOPROLOS, TFP</i>	<i>12 552</i>	<i>11 685</i>	<i>867</i>
<i>État, FODEC</i>	<i>20 408</i>	<i>20 285</i>	<i>123</i>
<i>État, droit de timbre</i>	<i>164</i>	<i>183</i>	<i>(19)</i>
<i>TCL</i>	<i>9 933</i>	<i>11 219</i>	<i>(1 286)</i>
Créditeurs divers	484 225	408 469	75 756
<i>Clients, avoirs à établir</i>	<i>67 280</i>	<i>-</i>	<i>67 280</i>
<i>Jetons de présence</i>	<i>8 650</i>	<i>8 650</i>	<i>-</i>
<i>Dividendes</i>	<i>1 443</i>	<i>6 444</i>	<i>(5 001)</i>
<i>C.N.S.S.</i>	<i>395 999</i>	<i>360 722</i>	<i>35 277</i>
<i>Assurances</i>	<i>353</i>	<i>32 653</i>	<i>(32 300)</i>
<i>Provisions courantes pour risques et charges</i>	<i>10 500</i>	<i>-</i>	<i>10 500</i>
Charges à payer	3 370 360	3 505 968	(135 608)
Total	6 639 626	6 068 936	570 690

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2016 à 28 164 196 DT contre 28 943 609 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Crédit de financement	18 429 300	14 595 000	3 834 300
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>2 630 000</i>	<i>1 580 000</i>	<i>1 050 000</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>5 400 000</i>	<i>3 865 000</i>	<i>1 535 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>10 399 300</i>	<i>9 150 000</i>	<i>1 249 300</i>
Emprunt à moins d'un an	3 739 211	3 454 343	284 868
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>888 888</i>	<i>888 888</i>	<i>-</i>
<i>BLAT</i>	<i>952 381</i>	<i>952 381</i>	<i>-</i>
<i>UBCI</i>	<i>1 815 918</i>	<i>1 552 418</i>	<i>263 500</i>
<i>LEASING</i>	<i>82 024</i>	<i>60 656</i>	<i>21 368</i>
Financement en devise	3 605 236	6 880 046	(3 274 810)
Intérêts courus sur crédits	208 791	87 607	121 184
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>79 963</i>	<i>36 442</i>	<i>43 521</i>
<i>UBCI</i>	<i>95 825</i>	<i>7 161</i>	<i>88 664</i>
<i>BLAT</i>	<i>33 003</i>	<i>44 004</i>	<i>(11 001)</i>
Banques	2 181 657	3 926 612	(1 687 285)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>1 295 869</i>	<i>1 047 074</i>	<i>248 796</i>
<i>B.N.A</i>	<i>12 966</i>	<i>12 354</i>	<i>612</i>
<i>B.I.A.T</i>	<i>868 072</i>	<i>1 682 076</i>	<i>(756 334)</i>
<i>AMEN BANK</i>	<i>-</i>	<i>105 916</i>	<i>(105 916)</i>
<i>A T B</i>	<i>-</i>	<i>342 828</i>	<i>(342 828)</i>
<i>S T B</i>	<i>1 568</i>	<i>-</i>	<i>1 568</i>
<i>UBCI</i>	<i>-</i>	<i>733 183</i>	<i>(733 183)</i>
<i>BTEI</i>	<i>3 181</i>	<i>3 181</i>	<i>-</i>
Total	28 164 196	28 943 609	(721 743)

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 53 686 945 DT au cours de l'exercice 2016 contre 50 498 632 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Chiffre d'affaires Local	24 021 745	21 278 818	2 742 927
Chiffre d'affaires Export	29 665 199	29 219 814	445 385
Total	53 686 945	50 498 632	3 188 313

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 304 129 DT au cours de l'exercice 2016 contre 1 009 484 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Autres Produits Locaux	808 207	426 384	381 823
Reprises sur Provisions	64 264	116 303	(52 039)
Transferts de charges	(8 796)	26 703	(35 499)
Résorption subvention d'investissement	440 454	440 093	361
Total	1 304 129	1 009 484	294 645

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 27 750 385 DT au cours de l'exercice 2016 contre 29 244 070 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Matière première	11 216 264	11 439 499	(223 235)
<i>Stock initial</i>	1 955 242	2 088 558	(133 315)
<i>Achat 2016 MP</i>	10 438 048	11 306 184	(868 135)
<i>Stock final</i>	(1 177 026)	(1 955 242)	778 216
Matière consommable	3 811 290	2 560 390	1 251 316
<i>Stock initial</i>	8 895 496	6 590 447	2 305 049
<i>Achat 2016 MC</i>	5 019 996	4 865 439	154 973
<i>Stock final</i>	(10 104 202)	(8 895 496)	(1 208 706)
Emballage	2 447 750	3 035 171	(587 421)
<i>Stock initial</i>	579 368	706 785	(127 418)
<i>Achat 2016 EM</i>	2 688 136	2 907 753	(219 617)
<i>Stock final</i>	(819 754)	(579 368)	(240 386)
Palette	1 068 552	1 156 363	(87 811)
<i>Stock initial</i>	1 695 281	1 232 060	463 221
<i>Achat 2016 Plite</i>	1 370 626	1 619 584	(248 958)
<i>Stock final</i>	(1 997 355)	(1 695 281)	(302 073)
Energie	9 206 528	11 052 647	(1 846 119)
<i>Eau</i>	34 933	36 882	(1 948)
<i>Gaz</i>	5 798 694	6 774 761	(976 067)
<i>Pet Coke</i>	-	755 435	(755 435)
Total	27 750 385	29 244 070	(1 493 269)

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 7 068 430 DT au cours de l'exercice 2016 contre 6 623 259 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Salaires & Appointements	6 039 467	5 647 800	391 668
Charges Patronales	1 028 963	975 459	53 504
Total	7 068 430	6 623 259	445 172

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 6 997 271 DT au cours de l'exercice 2016 contre 6 508 353 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 508 395	6 421 149	87 246
Provisions pour dépréciation des stocks	21 144	-	21 144
Provisions pour dépréciation des clients	457 231	69 945	387 287
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	17 259	(17 259)
Provisions pour risques et charges	10 500		10 500
Total	6 997 271	6 508 353	488 918

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 584 537 DT au cours de l'exercice 2016 contre 5 391 336 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Honoraires	1 422 704	2 001 858	(579 154)
Entretiens et réparations	623 522	627 983	(4 461)
Assistance	117 285	84 189	33 095
Locations	518 695	414 655	104 040
Réceptions et missions	203 434	217 022	(13 588)
Transport	1 537 132	949 963	587 169
Sous-traitance	302 186	277 487	24 699
Impôts et taxes	217 454	193 543	23 911
Autres charges	200 286	223 148	(22 862)
Assurances	205 110	165 161	39 949
Frais bancaires	148 565	138 426	10 139
Télécommunications	50 665	60 402	(9 737)
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	5 584 537	5 391 336	193 201

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 196 776 DT au cours de l'exercice 2016 contre 2 361 419 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Intérêts des emprunts	762 926	887 540	(124 614)
Intérêts des comptes courants	495 700	501 153	(5 453)
Intérêts Opérations de financement	892 820	586 670	306 150
Frais d'escompte	207 478	188 422	19 056
Différence de change	(162 148)	197 633	(359 781)
Total	2 196 776	2 361 419	(164 641)

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 71 461 DT au cours de l'exercice 2016 contre 330 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Profit exceptionnel	46 910	330	46 580
Plus-value /cession actif	24 551	-	24 551
Total	71 461	330	71 131

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 45 659 DT au cours de l'exercice 2016 contre 134 156 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	20 599	18 042	2 557
Achats liées à des exercices antérieurs	25 060	116 114	(91 054)
Total	45 659	134 156	(88 497)

IV.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie**F.1. Amortissements et provisions**

Désignation	Montant en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 508 395
Provisions pour dépréciation des stocks	21 144
Provisions pour risques et charges	10 500
Provisions pour dépréciation des clients	457 231
Total	6 997 271

F.2. Reprises sur provisions

Désignation	Montant en DT
Reprises sur provisions	64 264
Total	64 264

F.3. Variation des actifs

Désignation	31/12/2016 (a)	31/12/2015 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	33 619 740	31 135 636	(2 484 104)
Créances clients	12 471 342	12 789 228	317 886
Autres actifs	3 255 773	3 843 108	587 335
Total	49 346 855	47 767 972	(1 578 883)

F.4. Variation des passifs

Désignation	31/12/2016 (a)	31/12/2015 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	16 277 787	17 428 800	(1 151 013)
Total	16 277 787	17 428 800	(1 151 013)

F.5. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant en DT
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(8 507 233)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(25 585)
Total	(8 532 818)

F.6. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Solde au 31/12/2016
Caisse	9 504
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	2 620 965
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	(2 181 657)
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO	228 188
Total	677 001

5.4.1.5. Notes complémentaires, rectificatives et explicatives aux états financiers consolidés du groupe SOTUVER arrêtés au 31/12/2016

A. Notes complémentaires

a. Note complémentaire relative aux engagements hors bilan au 31/12/2016

Type d'engagements	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions	Total
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
• cautionnement						
• aval						
• autres garanties						
b- garanties réelles						
ATT B 1	4 290 509					4 290 509
ATT B 2	7 525 998					7 525 998
UBCI 1	724 792					724 792
UBCI 2	745 094					745 094
UBCI 3	2 805 287					2 805 287
UBCI 4	4 977 872					4 977 872
BIAT 2	2 274 962					2 274 962
ATTIJARI LEASING 1	123 149					123 149
ATTIJARI LEASING 2	53 296					53 296
ATTIJARI LEASING 3	26 636					26 636
ATTIJARI LEASING 4	38 099					38 099
ATTIJARI LEASING 5	40 431					40 431
ATTIJARI LEASING 6	71 615					71 615
ATTIJARI LEASING 7	47 036					47 036
c) effets escomptés et non échus	0					0
ATB	1 461 098					1 461 098
ATT B	770 132					770 132
BIAT	1 067 673					1 067 673
UBCI	836 895					836 895
Total -1	27 880 574					27 880 574
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
b- garanties réelles						
c) effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
Total -2	-	-	-	-	-	-
3) Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé						
• Crédit consenti non encore versé supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Total -3	-	-	-	-	-	-

b. Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice sont jugés non significatifs et restent sans conséquences sur la fiabilité de l'information financière divulguée au 31 décembre 2016.

c. Note complémentaire sur le résultat par action du groupe

En DT	2016	2015
Résultat Net	6 213 084	6 043 467
Nombre d'action	23 438 096	23 438 096
Résultat par action	0,265	0,258

d. Note complémentaire à la note I « Présentation du groupe »

Le Groupe « SOTUVER » est composé de deux sociétés : la société « SOTUVER S.A » et la société « VETRO MEDITERRANEO ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 23 438 096 DT. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » Sarl est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenue à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».

La filiale VetroMéditerranéo est une SARL dont le pays de résidence est la Tunisie. Son capital social à fin 2016 est de 150 000 DT.

e. Note complémentaire à la note F.1 « Amortissements et provisions »

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 508 395	6 421 149
Provisions pour dépréciation des stocks	21 144	
Provisions pour risques et charges	10 500	
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		69945
Provisions pour dépréciation immobilisations financières		17 259
Provisions pour dépréciation des clients	457 231	
Total	6 997 271	6508353

f. Note complémentaire à la note F.2 « Reprises sur provisions »

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Reprises sur provisions	64 264	116 303
Total	64 264	116 303

g. Note complémentaire à la note F.5 «Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles»

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	- 25 585	-66 657
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-8 507 233	-12 950 360
Total	-8 532 818	-13 017 017

h. Note complémentaire à la note F.6 «Trésorerie à la clôture de l'exercice»

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Caisse	9 504	2984
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	2 620 965	198403
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	-2 181 657	-3868942
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO		228 188
Total	677 001	-3 725 225

B. Notes rectificatives

a. Note rectificative de la note B.8 « Capitaux propres »

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO</i>	<i><u>30 000</u></i>	<i><u>30 000</u></i>
- dans les réserves	22 636	30 000
- dans le résultat	(7 107)	(7 364)
Total des intérêts minoritaires	15 529	22 636
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	22 636	30 000
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(7 107)	(7 364)
Part des autres capitaux propres revenant aux intérêts minoritaires	-	-

b. Note rectificative de la note B.11 « Fournisseurs et comptes rattachés »

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 9 574 761 DT contre 11 359 864 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	7 558 978	8 548 325	(989 347)
Retenues de garantie	1 615	1 615	-
Fournisseurs, effets à payer	1 663 390	1 940 257	(276 867)
Fournisseurs d'immobilisations	426 716	804 022	(377 306)
Fournisseurs, factures non parvenues	(75 938)	65 644	(141 582)
Total	9 574 761	11 359 864	(1 785 102)

C. Notes explicatives

a. Note explicative de la diminution du taux de marge consolidé de 112,27% en 2015 à 104,61% en 2016

La diminution du taux de marge entre 2015 et 2016 est due principalement à la diminution de la production suite à l'arrêt du four 1 pour rénovation pour une période de 74 jours représentant 10% du travail effectif.

5.4.2. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAMI MENJOUR
67, Avenue Jugurtha Mutuelle Ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 850 Fax : 71 844 808

AMC Ernst & Young
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

« GROUPE SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 15 Juin 2016 pour le cabinet « **AMC Ernst & Young** » et du 16 juin 2014 pour le cabinet « **Sami MENJOUR** », nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « **SOTUVER** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Groupe « **SOTUVER** », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 44 891 235 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 213 084 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

SAMI MENJOUR
67, Avenue Jugurtha Mutuelle Ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 850 Fax : 71 844 808

AMC Ernst & Young
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe « SOTUVER », du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

Tunis, le 31 mai 2017

Les commissaires aux comptes

Sami MENJOUR



AMC ERNST & YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF

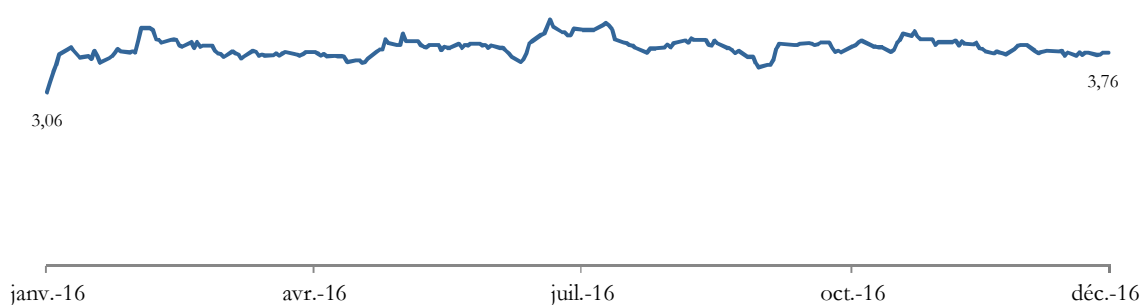


5.5. PERFORMANCE DU TITRE

	2013	2014	2015	2016
Nominal (Dinars)	1	1	1	1
Nombre d'actions	20 316 320	21 802 880	23 438 096	23 438 096
Cours de clôture (DT)	6,59	5,28	2,94	3,76
Plus haut de la période (DT)	9,37	7,18	5,50	4,35
Plus bas de la période (DT)	6,25	4,73	2,79	3,06
Nombre de titres traités	2 477 675	1 698 203	5 211 326	3 973 369
Volume des capitaux traités (KDT)	19 363	9 888	24 912	15 411
Capitalisation boursière (MDT)	133,9	115,1	68,9	88,1
Rendement (%)	-8,91%	-11,13%	-34,66%	35,03%
Dividende/action (DT)	0,2	0,2	0,2	0,21
D/Y	3,12%	3,79%	6,80%	5,59%
P/E(x)	12,98	21,26	15,15	14,8
Taux de rotation	12,20%	7,79%	22,23%	16,95%

5.6. COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION SOTUVER

L'évolution du cours brut en Bourse de la SOTUVER sur la période s'étalant du 01/01/2016 au 31/12/2016, se présente comme suit :



CHAPITRE 6. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

6.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat*	Adresse
M. Yahia BAYAHI	Lui-même	Président	2015-2017	Tunis
M. Tahar BAYAHI	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
M. Taieb BAYAHI	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
M. Brahim ANANE	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
M. Hemdane Ben Othmane	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
CFI	Mr Ali Ismail	Membre	2015-2017	Tunis

*Mandats renouvelés par l'AGO du 23/06/2015

6.1.2. FONCTION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOTUVER

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Yahia Bayahi	Président Du Conseil	2009*	Tunis
M. Hemdane Ben Othmane	Directeur Général	2000**	Tunis

*Mandats renouvelés par l'AGO du 23/06/2015

**Mandats renouvelés par l'AGO du 23/06/2015

Il est à signaler que le Conseil d'Administration réuni le 3 avril 2009 a décidé à l'unanimité de créer un Comité Permanent d'Audit composé de M. Brahim Anane, M. Taieb Bayahi et M. Ali Ismail et d'en confier la présidence à M. Brahim Anane.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la société.

6.1.3. PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE SOTUVER AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activité exercée en dehors de la société durant les trois dernières années
M. Yahia BAYAHI	<ul style="list-style-type: none"> - PDG de la compagnie Financière d'Investissement « CFI » - PDG de la société INDINVEST - PDG de Tunisie Profilés Aluminium « TPR » - PDG de la société de Promotion Immobilière Montfleury - PDG de la société CETRAM - PDG de l'hôtel Le Pacha - PDG de la société TUNICAST - DG de la société CFI SICAR - Gérant de la société TEC SOL - Gérant de la société TPR TRADE

	- Gérant de la société SPEIA
M. Tahar BAYAHI	- DG de la société MED INVEST COMPANY - PDG de la Société Magasin Général - PDG de la Société Centrale Magasin Général - PDG de la Société l'Immobilière Magasin Général
M. Taieb BAYAHI	- PDG de la société TPS - PDG de la société d'assurances LLOYD TUNISIEN

6.1.4. MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Yahia BAYAHI	- Président du conseil d'administration de la Société CFI - Président du conseil d'administration de la Société INDINVEST - Président du conseil d'administration de la société SICAM - Président du conseil d'administration de la Société TPR - Président du conseil d'administration de la Société CETRAM - Président du conseil d'administration de l'hôtel LE PACHA. - Président du conseil d'administration de la société Montfleury - Président du conseil d'administration de la société TUNICAST - Administrateur à la société CFI SICAR - Administrateur à la Société Magasin Général - Administrateur à la Société TPS - Administrateur à la Société LLOYD TUNISIEN - Administrateur à la Société UNIFACTOR - Administrateur à la Société SEDAN - Administrateur à la Société MED INVEST COMPANY - Administrateur ATB
M. Tahar BAYAHI	- Président du conseil d'administration de la Société Magasin Général - Président du conseil d'administration de la Société Centrale Magasin Général - Président du conseil d'administration de la Société l'Immobilière Magasin Général - Administrateur à la Société TPR - Administrateur à la Société CFI - Administrateur à LLOYD TUNISIEN - Administrateur à la Société Economie du Nord - Administrateur à Tunicast
M. Taieb BAYAHI	- Président du conseil d'administration de la Société TPS - Président du conseil d'administration de la Société LLOYD Tunisien - Administrateur à la Société TPR - Administrateur à la Société MONTFLEURY - Administrateur à la Société CETRAM - Administrateur à l'hôtel LE PACHA - Administrateur à la Société CFI - Administrateur à la Société INDINVEST SICAF - Administrateur à la Société CFI SICAR - Administrateur à la Société SICAM

	- Administrateur à la Société UNIFACTOR - Administrateur à la Société SEDAN - Administrateur à la Société MED INVEST COMPANY - Administrateur à la Société Magasin Général
M. Brahim ANANE	- Administrateur à la société TPR - Administrateur au LLOYD Tunisien - Administrateur à la Société Magasin Général - Administrateur ATB

6.1.5. FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
SOCIETE CFI	Mr Ali Ismail	Administrateur

6.2. INTERET DES DIRIGEANTS DANS LA SOTUVER POUR L'EXERCICE 2016

6.2.1. REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURES ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

Membres	Rémunération nette	Avantages en nature
Directeur Général	96 000 DT + prime de 3 mensualités brutes sous forme d'assurance vie	une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et un téléphone (4 000 DT en 2016)
Directeur Général Adjoint	77 500 DT	une voiture de fonction et charges annexes (500 DT par mois) et le téléphone (750 DT en 2016)
Membres du Conseil d'Administration (jeton de présence)*	30 000 DT	Néant
Membres du Comité permanent d'audit (rémunération nette)*	15 000 DT	Néant

*Décision de l'AGO du 20 juin 2017

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2016
Avantages à court terme	134 858	-	117 447	3 616
Charges pour congés payés	-	26 721	3 759	22 533
Indemnité de départ à la retraite	-	-	2 040	10 532
Total	134 858	26 721	123 246	36 681

6.2.2. PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Néant.

6.3. ORGANES DE CONTROLE

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Monsieur Sami Menjour ¹¹	67, Av Jugurtha Mutuelle Ville 1082 Tunis Tel.: + 216 71 844 850 Fax: + 216 71 844 808	2014-2016
AMC Ernst & Young ¹² Représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine Cherif	EY Building, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis Tel.:+ 216 70 749 111 Fax: + 216 70 749 045	2016-2018

6.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Néant.

¹¹ Nomination par l'AGO du 16/06/2014

¹² Mandat renouvelé par l'AGO du 15/06/2016

CHAPITRE 7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. ÉVOLUTION RECENTE DES ACTIVITES DE LA SOTUVER (INDICATEURS 2EME TRIMESTRE 2017)

Indicateurs	Unité	2 ^{ème} trimestre			Cumul au 30 Juin			Année 2016
		2016	2017	Var	2016	2017	Var	
Revenus		12 813	16 083	25,5%	24 658	30 108	22,1%	54 184
<i>Marché local</i>		4 897	7 195	46,9%	9 858	14 750	49,6%	25 640
<i>Marché export</i>		7 916	8 888	12,3%	14 800	15 358	3,8%	28 544
Production		13 165	21 154	60,7%	23 911	35 422	48,1%	55 695
Structure de l'endettement	1 000 dinars				39 279	42 561	8,4%	45 062
<i>DMLT</i>					8 534	19 297	>100%	16 898
<i>DCT</i>					30 745	23 264	-24,3%	28 164
Placements & liquidités					479	131	-72,7%	2 637
Investissement		4 026	825	-79,5%	5 624	1 410	-74,9%	8 533

Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- Production : selon la formule (Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Les indicateurs de 2017 restent provisoires et non audités.
- Les indicateurs de 2016 sont audités et validés.

Commentaires des indicateurs

A. Revenus

Le chiffre d'affaires enregistré au 30 juin 2017 a atteint 30,1 MDT contre 24,7 MDT en 2016, soit une amélioration de + 22,1%.

Le chiffre d'affaires local a progressé de 49,6%, passant de 9,9 MDT en 2016 à 14,8 MDT en 2017 grâce à une meilleure couverture dans les filières vins et huile d'olive.

Sur le marché export, le chiffre d'affaires a évolué de 3,8%, il est passé de 14,8 MDT en 2016 à 15,4 MDT en 2017, grâce à une croissance qui se consolide d'année en année sur les marchés Européens et Africains.

B. Valeur de la production

La valeur de la production arrêtée au 30 juin 2017 a enregistré une augmentation de 48,1% par rapport à la même période de 2016 impacté de 74 jours d'arrêt pour la révision du four.

C. Endettement

L'endettement global au 30 juin 2017 a atteint 42,6 MDT, soit une diminution de 5,6% par rapport à fin 2016.

D. Investissements

Les investissements réalisés au 30 juin 2017 totalisent un montant de 1,4 MDT et portent principalement sur l'acquisition du matériel de laboratoire et de contrôle de qualité.

7.1.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES/STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Les principales orientations générales retenues dans l'élaboration du Business Plan (2017-2021) sont les suivantes:

- Révision ponctuelle du four 2 en fin 2019
- Consolider les positions dans les marchés actuels, et conquérir de nouveaux marchés à l'export, en particulier l'Europe ;
- Améliorer la compétitivité de l'entreprise, par l'innovation, la qualité, et les gains de productivité.

7.1.2. ANALYSES DES ECARTS ENREGISTRES ET DES MODIFICATIONS EFFECTUEES DES PREVISIONS 2017-2021 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2013-2017

A. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2015 par rapport aux prévisions 2015

La confrontation des réalisations de l'exercice 2015 par rapport aux prévisions établies en 2013 et publiés au niveau du prospectus « SOTUVER Novembre 2013 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

En DT	Réalisation 2015	Prévisions 2015	ECART	Var. en%
Revenus	50 497 620	66 463 825	-15 966 205	-24,0%
Achats d'approvisionnement consommés	29 243 654	32 150 305	-2 906 651	-9,0%
Charge de Personnel	6 623 259	5 844 120	779 139	13,3%
Charges Financières nettes	2 381 460	1 947 010	434 450	22,3%
Résultat des activités ordinaires après impôt	6 075 890	14 622 141	-8 546 251	-58,4%

Le business plan 2013 a été établi sur l'hypothèse de l'augmentation de la capacité de production du four 1 après sa révision. Toutefois, cette révision n'a été réalisée qu'au cours de l'année 2016.

B. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2016 par rapport aux prévisions 2016

La confrontation des réalisations de l'exercice 2016 par rapport aux prévisions établies en 2013 et publiés au niveau du prospectus « SOTUVER Novembre 2013 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

En DT	Réalisation 2016	Prévisions 2016	ECART	Var. en%
Revenus	53 376 133	71 661 650	-18 285 517	-25,5%
Achats d'approvisionnement consommés	27 750 385	35 418 799	-7 668 414	-21,7%
Charge de Personnel	7 068 430	6 136 326	932 104	15,2%
Charges Financières nettes	2 273 799	1 790 810	482 989	27,0%
Résultat des activités ordinaires après impôt	6 230 187	16 108 503	-9 878 316	-61,3%

C. Analyse des modifications

Les prévisions publiées au niveau du prospectus « SOTUVER Novembre 2013 » sont différentes de celles publiées dans le présent prospectus. Certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes :

b. Investissement

En DT	2017	Commentaire
Investissement BP 2013	1 000 000	Avancement de l'installation de la nouvelle ligne de production sur le four 2 en mai 2013 prévu initialement en 2014 et lancement d'un nouveau process de production NNPB.
Investissement BP 2017	3 500 000	En 2014, révision générale du four 1 et augmentation de sa capacité nominale de 150T à 220T/ jour. Construction d'une nouvelle zone de stockage pour les produits finis.
Ecart	2 500 000	

c. Revenus

En dinars	2017	Commentaire
Revenus BP 2013	74 617 912	L'écart du chiffre d'affaires provient du report de la date de révision du Four 1 de 2014 à 2016
Revenus BP 2017	61 001 756	
Ecart	-13 616 156	

d. Charges de personnel

En dinars	2017	Commentaire
Charges de personnel BP 2013	6 443 142	Recrutement de nouveaux cadres et renforcement des équipes de production
Charges de personnel BP 2017	8 189 098	
Ecart	1 745 956	Optimisation des ressources suite au démarrage du 2ème four.

e. Dotation aux amortissements et aux provisions

En dinars	2017	Commentaire
Dotation aux amortissements et aux provisions BP 2013	6 482 037	Augmentation des dotations aux amortissements en fonction de l'augmentation du programme d'investissement
Dotation aux amortissements et aux provisions BP 2017	7 750 727	
Ecart	1 268 690	

f. Autres charges d'exploitation

En dinars	2017	Commentaire
Autres charges d'exploitation BP 2013	5 223 254	L'augmentation des autres charges d'exploitation est en fonction de l'augmentation du chiffre d'affaires
Autres charges d'exploitation BP 2017	5 520 591	
Ecart	297 337	

g. Charges financières nettes

En dinars	2017	Commentaire
Charges Financières nettes BP 2013	1 227 898	Augmentation des charges financières provient de l'augmentation des charges d'exploitations, de l'augmentation du TMM et de l'obtention d'un nouveau crédit en 2015 pour financer les investissements.
Charges Financières nettes BP 2017	1 905 192	
Ecart	677 294	

h. Résultat des activités ordinaires après impôts

En dinars	2017	Commentaire
Résultat des activités ordinaires après impôts BP 2013	17 345 975	La modification des prévisions des résultats est la résultante de toutes les révisions des estimations des rubriques ci-dessus détaillées.
Résultat des activités ordinaires après impôts BP 2017	7 088 925	
Ecart	-10 257 050	

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance de ses actionnaires et du public.

Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts qui doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

D. Analyse des performances au 30/06/2017 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2017

Indicateurs	Unité	2 ^{ème} Trimestre 2017	Prévisions exercice 2017	Pourcentage de réalisation
Revenus		30 108	61 002	49,4%
<i>Marché local</i>		<i>14 750</i>	<i>28 135</i>	<i>52,4%</i>
<i>Marché export</i>		<i>15 358</i>	<i>32 867</i>	<i>46,7%</i>
Production		35 422	67 188	52,7%
Investissement	<i>1 000 dinars</i>	1 410	3 500	40,3%
Structure de l'endettement		42 561	33 436	127%
<i>DMLT</i>		<i>19 297</i>	<i>13 613</i>	<i>142%</i>
<i>DCT</i>		<i>23 264</i>	<i>19 823</i>	<i>117%</i>

7.2. HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES

7.2.1. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les états financiers prévisionnels de la SOTUVER ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période (2017-2021), ont été approuvés par le Conseil d'administration du **13/07/2017**.

7.2.1.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel de la société SOTUVER

A. La production

a. Hypothèses

Les hypothèses liées à la production sont les suivantes :

	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Révision Four (jours)	74	-	-	-	-	-
Four 1 Révision machines (jours)	-	3	-	-	7	-
Passage de teinte (jours)	-	-	-	-	-	-
Révision Four	-	-	-	-	-	-
Four 2 Révision machines (jours)	-	5	5	-	-	-
Passage de teinte (jours)	19	20	20	20	20	20
Production nette usine (T)	66 885	78 922	83 050	87 399	88 650	90 717

Source : SOTUVER

B. Chiffre d'affaires

a. Hypothèses

Les principales orientations commerciales retenues dans l'élaboration du Business plan (2017-2021) :

- Consolider la part de marché local ;
- Limiter les importations d'emballage en verre ;
- Fidéliser les clients étrangers actuels ;
- Développer de nouvelles opportunités d'exportation sur le marché africain.

Le chiffre d'affaires augmentera en moyenne de 10,7% sur la période 2017-2021 et les prix moyens augmenteront en moyenne de 2,2% sur la même période.

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du chiffre d'affaires de la société:

En KDT	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p	TCAM ₁₆₋₂₁
Chiffre d'affaires local	24 832	28 135	31 567	35 419	39 740	44 588	12,4%
Chiffre d'affaires à l'export	28 544	32 867	35 717	37 868	41 130	44 242	9,2%
Chiffre d'affaires total	53 376	61 002	67 285	73 287	80 870	88 830	10,7%
<i>% CA Local</i>	<i>46,5%</i>	<i>46,1%</i>	<i>46,9%</i>	<i>48,3%</i>	<i>49,1%</i>	<i>50,2%</i>	
<i>% CA Export</i>	<i>53,5%</i>	<i>53,9%</i>	<i>53,1%</i>	<i>51,7%</i>	<i>50,9%</i>	<i>49,8%</i>	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

C. Les charges

a. Achats consommés

Les achats consommés ont été estimés compte tenu de l'évolution des charges de la SOTUVER selon le plan de production durant la période du business plan.

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des achats consommés :

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p	<i>TCAM₁₆₋₂₁</i>
MP & Consommable	11 311	16 041	17 751	19 682	20 921	22 457	14,7%
Matière Consommables	3 716	4 310	4 753	5 249	5 667	6 146	10,6%
Emballages	3 516	4 482	4 936	5 431	5 760	6 162	11,9%
Energie	9 207	11 112	11 898	12 743	13 305	14 100	8,9%
Total	27 750	35 946	39 338	43 105	45 653	48 864	12,0%

b. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation augmentent en moyenne de 5,0% sur la période 2017-2021.

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p	<i>TCAM₁₆₋₂₁</i>
Services extérieurs	1 876	1 969	2 068	2 171	2 280	2 394	5,0%
Autres services extérieurs	3 128	3 285	3 449	3 621	3 802	3 993	5,0%
Jetons de présence	38	39	41	43	46	48	5,0%
Impôts et Taxes	216	227	238	250	263	276	5,0%
Total	5 258	5 521	5 797	6 086	6 391	6 710	5,0%

c. Frais de personnel

Ces charges ont été estimées sur la base d'une évolution de la masse salariale globale de 6,0% sur toute la période prévisionnelle hormis l'exercice 2017 qui lui enregistre une hausse de 15,8%. Le tableau ci-après récapitule l'évolution de la masse salariale :

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p	<i>TCAM₁₆₋₂₁</i>
Charges de personnel	7 068	8 189	8 680	9 201	9 753	10 339	7,9%

d. Charges financières

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des charges financières :

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p	<i>TCAM₁₆₋₂₁</i>
Charges financières nettes	2 274	1 905	1 688	1 433	1 243	1 059	-14,2%

e. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions ont été estimées compte tenu des taux d'amortissement généralement retenus. Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des dotations aux amortissements et aux provisions :

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p	<i>TCAM₁₆₋₂₁</i>
Amortissements	6 508	7 236	7 381	7 426	7 556	6 856	-3,1%
<i>Incorporels</i>	93	42	27	6	0	0	-100,0%
<i>Corporels</i>	6 416	7 194	7 354	7 420	7 556	6 856	1,3%
Provisions	396	514	399	388	507	537	6,2%
Total	6 905	7 751	7 781	7 814	8 063	7 393	1,4%

7.2.1.2. Hypothèses du bilan prévisionnel de la société SOTUVER

A. Besoin en fonds de roulement

Les hypothèses liées au besoin en fonds de roulement sont les suivantes :

<i>En jours</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Délai de stockage matières <i>(Stocks MP & Cons / Achats consommés)*360</i>	274	180	180	150	150	150
Délai de stockage Produits Finis & Encours <i>(Stockage produits finis *360) / CA HT</i>	132	135	120	120	120	120
Délai clients <i>(Créances clients*360) / CA TTC</i>	78	75	75	75	75	75
Délai autres créances <i>(Autres créances*360) / CA TTC</i>	22	21	21	21	21	21
Délai Fournisseurs de matières premières <i>(Frs Mat *360) / Achat mat & Mses</i>	117	110	110	110	110	110
Délai Autres Fournisseurs d'exploitation <i>(Autres dettes d'exploitation*360) / Autres charges d'exploitation</i>	24	20	20	20	20	20

B. Investissement

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des investissements réalisés par la société SOTUVER :

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Incorporels	25	0	0	0	0	0
Corporels	8 507	3 500	2 500	2 000	2 000	1 000
Investissements	8 532	3 500	2 500	2 000	2 000	1 000

Pour l'exercice 2017, la société prévoit d'acquérir du matériel de laboratoire et de contrôle de qualité ainsi que de réaliser des investissements de maintien. A partir de 2018, les investissements réalisés porteront uniquement sur le maintien du matériel et des équipements installés au sein de l'unité de production.

C. Financement du BFR et des investissements prévus

Les investissements sont à financer par des fonds propres levés par le biais de l'opération d'augmentation de capital par appel public à l'épargne.

D. Dividendes

Sur la période 2017-2021, les dividendes à distribuer se détaillent comme suit

<i>En KDT</i>	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Résultat de l'exercice (n)	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725
Distributions de dividendes (n+1)	5 156	6 380	7 619	8 403	9 243.
Dividende en % du Résultat	82%	90%	90%	90%	90% .

E. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont été compilés sur la base des opérations suivantes réalisées en 2017 :

- Une levée de fonds réalisée en 2017 de 5,7 MDT répartie en 1,6 MDT d'augmentation de capitale et 4,1 MDT de prime d'émission ; et
- Une augmentation de capital par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement (2,1 MDT) et d'une partie des résultats reportés (91 KDT) soit deux (2) nouvelles actions gratuites pour vingt-trois (23) actions anciennes.

Les capitaux propres de la société se basent également sur une politique de distribution de dividendes de 90% des résultats réalisés sur la période étudiée. Le tableau d'évolution prévisionnelle des capitaux propres de la société SOTUVER se présente comme suit :

Nous nous engageons à clôturer l'augmentation du capital par incorporation des réserves de réinvestissements pour un montant de 2 089 422,667 DT dès l'obtention de toutes les formalités et avant le 31/12/2017.

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Capital social d'ouverture	23 438	23 438	27 254	27 254	27 254	27 254
Augmentation de capital	0	3 816	0	0	0	0
En numéraire	-	1 635	-	-	-	-
Par incorporation	-	2 180	-	-	-	-
Solde net au 31 décembre	23 438	27 254	27 254	27 254	27 254	27 254
Primes d'émissions	7 308	11 396	11 396	11 396	11 396	11 396
Réserves	3 139	3 520	3 520	3 520	3 520	3 520
Réserves légales	2 344	2 725	2 725	2 725	2 725	2 725
Réserves pour le fond social	595	595	595	595	595	595
Autres réserves	200	200	200	200	200	200
Résultats reportés	2 224	736	1 445	2 292	3 225	4 252
Subvention d'investissement	2 551	2 217	1 884	1 551	1 225	900
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	38 661	45 124	45 499	46 013	46 621	47 322
Résultat de l'exercice	6 230	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725
Total des capitaux propres	44 891	52 212	53 964	55 350	56 891	59 048

7.2.2. ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS DE LA SOTUVER

A. Bilans prévisionnels

a. Actifs

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Actifs non courants						
Actifs immobilisés						
Immobilisations incorporelles	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
- Amortissements	-935	-977	-1 004	-1 010	-1 010	-1 010
Immobilisations incorporelles nettes	75	33	6	0	0	0
Immobilisations corporelles	105 900	109 506	112 006	114 006	116 006	117 006
- Amortissements	-48 911	-56 106	-63 460	-70 880	-78 436	-85 292
Immobilisations corporelles nettes	56 989	53 401	48 546	43 126	37 570	31 714
Immobilisations financières	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115
- Provisions	-62	-62	-62	-62	-62	-62
Immobilisations financières nettes	1 054	1 054	1 054	1 054	1 054	1 054
Total des actifs immobilisés	58 117	54 487	49 606	44 180	38 624	32 768
Autres actifs non courants	106	0	0	0	0	0
Total des actifs non courants	58 224	54 487	49 606	44 180	38 624	32 768
Actifs courants						
Stocks	33 620	35 292	36 148	37 080	40 435	44 095
- Provisions	-219	-353	-361	-371	-404	-441
Stocks nets	33 401	34 939	35 787	36 709	40 030	43 654
Clients et comptes rattachés	12 212	13 833	15 279	16 683	18 436	20 288
- Provisions	-2 996	-3 458	-3 820	-4 171	-4 609	-5 072
Clients et comptes rattachés nets	9 216	10 375	11 459	12 513	13 827	15 216
Autres actifs courants	3 235	3 558	3 925	4 275	4 717	5 182
- Provisions	-367	-285	-314	-342	-377	-415
Autres actifs courants nets	2 868	3 274	3 611	3 933	4 340	4 767
Liquidités et équivalents de liquidités	2 637	1 315	2 517	3 978	4 395	6 441
Total des actifs courants	48 122	49 903	53 374	57 133	62 592	70 078
Total des actifs	106 346	104 390	102 980	101 313	101 217	102 846

b. Passifs

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Capitaux propres						
<i>Capital social</i>	23 438	27 254	27 254	27 254	27 254	27 254
<i>Total réserves</i>	10 447	14 917	14 917	14 917	14 917	14 917
<i>Résultats reportés</i>	2 224	736	1 445	2 292	3 225	4 252
<i>Subvention d'investissement</i>	2 551	2 217	1 884	1 551	1 225	900
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	38 661	45 124	45 499	46 013	46 621	47 322
Résultat de l'exercice	6 230	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725
Réserve spéciale de réinvestissement	2 089	0	0	0	0	0
<i>Résultat net affectable</i>	4 141	0	0	0	0	0
Total des capitaux propres	44 891	52 212	53 964	55 350	56 891	59 048
Passifs						
Passifs non courants						
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	16 898	13 613	9 872	5 724	2 710	602
<i>Provisions pour risques et charges</i>	516	516	516	516	516	516
Total des passifs non courants	17 414	14 129	10 388	6 240	3 226	1 118
Passifs courants						
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	9 399	11 290	12 342	13 509	14 305	15 303
<i>Autres passifs courants</i>	6 478	5 621	5 675	5 731	5 789	5 851
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	28 164	21 138	20 611	20 483	21 006	21 525
Total des passifs courants	44 041	38 049	38 627	39 723	41 100	42 680
Total des passifs	61 455	52 178	49 016	45 963	44 326	43 798
Total des capitaux propres et des passifs	106 346	104 390	102 980	101 313	101 217	102 846

B. Etats de résultat prévisionnels

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Produits d'Exploitation						
Revenus	53 376	61 002	67 285	73 287	80 870	88 830
Autres Produits d'exploitation	808	849	891	936	982	1 031
Reprise sur Provisions	55	-	-	-	-	-
Résorption Subventions d'Investissements	440	334	334	333	325	325
Total des Produits d'Exploitation	54 680	62 185	68 510	74 555	82 178	90 187
Charges d'Exploitation						
Variation des Stocks des P. F.	-1 511	-5 003	-4 180	-3 460	-336	2 795
Achats d'approvisionnement consommés	27 750	35 946	39 338	43 105	45 653	48 864
<i>M P consommés</i>	<i>11 311</i>	<i>16 041</i>	<i>17 751</i>	<i>19 682</i>	<i>20 921</i>	<i>22 457</i>
<i>M C consommés</i>	<i>3 716</i>	<i>4 310</i>	<i>4 753</i>	<i>5 249</i>	<i>5 667</i>	<i>6 146</i>
<i>Emb consommés</i>	<i>3 516</i>	<i>4 482</i>	<i>4 936</i>	<i>5 431</i>	<i>5 760</i>	<i>6 162</i>
<i>Energie</i>	<i>9 207</i>	<i>11 112</i>	<i>11 898</i>	<i>12 743</i>	<i>13 305</i>	<i>14 100</i>
Charge de Personnel	7 068	8 189	8 680	9 201	9 753	10 339
Dotation aux Amortissements	6 508	7 236	7 381	7 426	7 556	6 856
Dotation aux Provisions	396	514	399	388	507	537
Autres Charges d'Exploitation	5 258	5 521	5 797	6 086	6 391	6 710
Total des Charges d'Exploitation	45 470	52 403	57 415	62 747	69 524	76 101
Résultat d'Exploitation	9 210	9 782	11 094	11 808	12 654	14 087
Charges Financières nettes -FFI-	-2 274	-1 905	-1 688	-1 433	-1 243	-1 059
Autres gains & pertes ordinaires	25	-	-	-	-	-
Autres pertes ordinaires	-	-	-	-	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	6 961	7 877	9 406	10 374	11 411	13 028
Impôt sur les Sociétés	259	788	941	1 037	1 141	1 303
Résultat des activités ordinaires après impôt	6 702	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725
Eléments extraordinaires	472	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	6 230	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725

C. Etat de flux prévisionnels

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Résultat net	6 230	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725
Ajustements pour :						
* Amortissements et provisions	6 905	7 751	7 781	7 814	8 063	7 393
* Reprises sur provisions	-64					
* Variation des:						
- Stocks	-2 484	-1 673	-856	-931	-3 355	-3 660
- Créances clients	211	-1 621	-1 446	-1 404	-1 752	-1 852
- Autres actifs	608	-324	-367	-350	-442	-464
- Fournisseurs et autres	-1 283	1 035	1 105	1 223	854	1 061
dettes						
* Autres ajustements:						
- Résorption subvention	-440	-334	-334	-333	-325	-325
d'investissement						
- Plus ou moins-values de	-10					
cession						
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	9 672	11 923	14 349	15 356	13 312	13 877
Décassements affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 533	-3 500	-2 500	-2 000	-2 000	-1 000
Encaissements provenant des cessions d'immobilisations corporelles	30					
Décassements affectés aux acquisitions d'immobilisations financières	110					
Décassements affectés aux acquisitions des autres actifs non courants	-50					
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-8 443	-3 500	-2 500	-2 000	-2 000	-1 000
Encaissement provenant d'augmentation du capital		1 635				
Encaissement prime d'émission		4 088				
Encaissement sur fonds social	18					
Encaissements provenant des emprunts	10 153					
Remboursements d'emprunts	-3 308	-3 285	-3 741	-4 148	-3 014	-2 108
Distributions de dividendes	-4 922	-5 156	-6 380	-7 619	-8 403	-9 243
Encaissement crédit de financement	88 024					
Remboursement crédit de financement	-86 958	-4 838	-527	-128	523	520
Intérêts courus	-121					
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	2 887	-7 557	-10 647	-11 895	-10 895	-10 831
Variation de la trésorerie	4 116	866	1 202	1 462	417	2 045
Trésorerie au début de l'exercice	-3 668	449	1 315	2 517	3 978	4 395
Trésorerie à la clôture de l'exercice	449	1 315	2 517	3 978	4 395	6 441

7.2.3. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS DE LA SOTUVER SUR LA PERIODE (2017-2021)



AMC Ernst & Young
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com

SAMI MENJOUR

67, Avenue Jugurtha Mutuelle ville 1082 Tunis
Tél : 71 844 850 Fax : 71 844 808

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE « SOTUVER » S.A

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS DES EXERCICES 2017 A 2021**

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **SOTUVER SA**, et suivant la lettre de mission signée en date du 13/02/2017, nous avons examiné les comptes prévisionnels couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2021 (arrêtés par le conseil d'administration du 13 juillet 2017), tel qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes prévisionnels ont été établis sous la responsabilité de la direction à partir des hypothèses traduisant la situation future qu'elle a estimé la plus probable à la date de leur établissement.

Il est entendu que les informations financières prévisionnelles ainsi que le rapport que nous délivrerons à leur sujet seront communiqués aux institutions et organismes concernés par le projet d'augmentation de capital de la société SOTUVER SA et ce conformément aux dispositions de l'article 36 du règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Ces informations financières prévisionnelles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles ci-dessus indiquées.

1- Responsabilité de la direction pour les informations financières prévisionnelles

Les prévisions sont fondées sur des hypothèses que la direction estime être appropriées, c'est-à-dire des hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent l'ensemble des conditions économiques et des lignes de conduite les plus probables.

La société, ses dirigeants et ses administrateurs assument seuls la responsabilité de l'élaboration des hypothèses et de l'établissement des prévisions.

Les prévisions sont établies et présentées conformément au système comptable des entreprises qui est également adopté pour la préparation des états financiers annuels historiques.

Les prévisions sont établies sous la responsabilité de la direction générale qui a préparé une note interne détaillée décrivant les procédures suivies pour l'établissement des prévisions, les hypothèses sur lesquelles les prévisions sont fondées, une analyse de la mesure dans laquelle les prévisions sont basées sur des résultats réels, et une comparaison des informations prévisionnelles importantes avec des informations comparables tirées des prévisions et des résultats réels des exercices précédents.

2- Notre responsabilité

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et notamment la norme internationale relative à l'examen d'informations financières prévisionnelles ISAE 3400. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des hypothèses et l'établissement des comptes prévisionnels ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues constituent une base acceptable pour l'établissement de ces comptes, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses, de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes annuels de la société. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

3- Opinion sur l'examen d'informations financières prévisionnelles

Sur la base des diligences définies dans les normes professionnelles applicables en Tunisie en matière d'examen d'informations financières prévisionnelles, dont notamment l'International Standard on Assurance Engagement ISAE 3400 «Examen d'informations financières prévisionnelles», nous n'avons pas relevé de faits de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles.

Notre mission ne vise pas, ni ne peut viser l'expression d'une assurance quant à la probabilité de réalisation des prévisions financières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables à ces prévisions et sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des états financiers annuels historiques.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Tunis le 14 Juillet 2017

Les commissaires aux comptes

Sami MENJOUR



Sami MENJOUR
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

AMC ERNST & YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF



AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 70 749 111

7.2.4. INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS PREVISIONNELS

A. Indicateurs de gestion prévisionnels

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Actifs non courants	58 224	54 487	49 606	44 180	38 624	32 768
Actifs courants	48 122	49 903	53 374	57 133	62 592	70 078
Stocks	33 401	34 939	35 787	36 709	40 030	43 654
Clients et comptes rattachés	9 216	10 375	11 459	12 513	13 827	15 216
Liquidités & équivalents de liquidité	2 637	1 315	2 517	3 978	4 395	6 441
Total Bilan	106 346	104 390	102 980	101 313	101 217	102 846
Capitaux propres avant Résultat	38 661	45 124	45 499	46 013	46 621	47 322
Capitaux propres avant affectation	44 891	52 212	53 964	55 350	56 891	59 048
Capitaux permanents	62 305	66 341	64 352	61 590	60 117	60 166
Passifs non courants	17 414	14 129	10 388	6 240	3 226	1 118
Passifs courants	44 041	38 049	38 627	39 723	41 100	42 680
Fournisseurs et comptes rattachés	9 399	11 290	12 342	13 509	14 305	15 303
Total Passifs	61 455	52 178	49 016	46 963	44 326	43 798
Chiffre d'affaires	53 376	61 002	67 285	73 287	80 870	88 830
Charges de Personnel	7 068	8 189	8 680	9 201	9 753	10 339
Résultat d'exploitation	9 210	9 782	11 094	11 808	12 654	14 087
Résultat net	6 230	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725

B. Ratios de gestion prévisionnels

	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Ratios de structure						
Actifs non courants/ Total Bilan	55%	52%	48%	43%	38%	32%
Stocks/Total Bilan	31%	33%	35%	36%	40%	42%
Actifs courants /Total Bilan	45%	48%	52%	57%	62%	68%
Capitaux propres avant Résultat /Total bilan	36%	43%	44%	45%	46%	46%
Capitaux propres avant affectation /Total bilan	42%	50%	52%	54%	56%	57%
Capitaux propres avant affectation /Passifs non courants	258%	370%	519%	887%	1764%	5282%
Passifs non courants/ Total Bilan	16%	14%	10%	6%	3%	1%
Passifs courants/ Total Bilan	41%	36%	38%	39%	41%	41%
Passifs/ Total Bilan	58%	50%	48%	46%	44%	43%
Capitaux permanents / Total bilan	59%	64%	62%	61%	59%	59%
Ratios de gestion						
Charges de Personnel/ chiffre d'affaires	13%	13%	13%	13%	12%	12%
Résultat d'exploitation/ Chiffre d'affaires	17%	16%	16%	16%	16%	16%
Chiffre d'affaires/ Capitaux propres	119%	117%	125%	132%	142%	150%
Ratios de Solvabilité						
Capitaux propres avant affectation/ Capitaux permanents	72%	79%	84%	90%	95%	98%
Ratios de liquidité						
Actifs courants/ Passifs courants	109%	131%	138%	143%	152%	164%
Liquidités et équivalents de liquidité/ Passifs courants	6%	3%	7%	11%	11%	15%
Ratios de Rentabilité						
Résultat net/ Capitaux propres avant affectation	14%	14%	16%	17%	18%	20%
Résultat net/ Capitaux permanents avant affectation	10%	11%	13%	15%	17%	19%
R.O.A : Résultat Net/Total Bilan	6%	7%	8%	9%	10%	11%
R.O.E : Résultat Net/ Capitaux Propres avant Résultat	16%	16%	19%	20%	22%	25%
Marge sur coût matière/Total production	46%	36%	38%	38%	43%	47%
Résultat Net/ Chiffre d'Affaires	12%	12%	13%	13%	13%	13%
Autres Ratios						
Délais moyen de règlement Fournisseurs (en jours) –	117	110	110	110	110	110
Délais moyen de recouvrement Clients (en jours)	78	75	75	75	75	75

7.2.5. MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Résultat Net	6 230	7 089	8 465	9 337	10 270	11 725
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 905	7 751	7 781	7 814	8 063	7 393
Résorption subvention d'investissement	440	334	334	333	325	325
Reprise / provision	55	0	0	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	12 639	14 505	15 912	16 819	18 008	18 793

7.2.6. FONDS DE ROULEMENT, BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET TRESORERIE NETTE PREVISIONNELS

<i>En KDT</i>	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p	2021p
Capitaux propres avant affectation	44 891	52 212	53 964	55 350	56 891	59 048
Passifs non courants	17 414	14 129	10 388	6 240	3 226	1 118
Capitaux permanents	62 305	66 341	64 352	61 590	60 117	60 166
Actifs non courants	58 224	54 487	49 606	44 180	38 624	32 768
FDR prévisionnel	4 082	11 854	14 746	17 410	21 493	27 398
Actifs circulants	45 485	48 588	50 857	53 154	58 197	63 637
Passifs circulants	15 876	16 911	18 016	19 240	20 094	21 155
BFR prévisionnel	29 608	31 677	32 841	33 915	38 103	42 483
Trésorerie prévisionnelle	-25 527	-19 823	-18 094	-16 505	-16 610	-15 085
Ratio d'endettement LT / Fonds propres	39%	27%	19%	11%	6%	2%

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Société SOTUVER

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège Social : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust Km21 Route de Zaghoun Déléation Bir M'Chargua 1111 BP n48
 Gouvernorat de Zaghoun
 Tél : 72 640 650 – Fax : 72 640 701

Registre de Commerce n° : B061252004

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 24/09/1963

Objet social : la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tout article en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre

Augmentation de capital de 1 635 216 DT portant le capital de 23 438 096 à 25 073 312 dinars soit 1 635 216 actions au prix de 3,500 dinars l'action (nominal 1 DT et prime d'émission 2,500 DT)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 06/09/2016

Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Zaghoun le 10/08/2016

Visa du Conseil du Marché Financier n° 1.7 - 0977 du 14 AGOUT 2017
Notice Légale publiée au JORT n° 99 du 19/08/2017

Bulletin de souscription n°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n° 08003000513201034193 ouvert sur les livres de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis

Je (nous) soussigné (s)

Nom et prénom (1) : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité :	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> passeport
N°	Délivrée le/...../..... à
Profession / activité :	
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même	
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de :	
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente	
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.	
Identité du mandant :	

Personne physique (1) : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom et prénom :	Personne morale :
Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Raison Sociale :
N° Délivrée le à	N° du R.C. :
	Matricule fiscale :

Profession / activité :	Code postal : Pays : Tél :
Adresse :	

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres).....
 (en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/201

- à titre irréductible : à raison de (3) actions nouvelles pour quarante-trois (43) actions anciennes contre la remise de mes (nos) (1) :
 actions anciennes

..... droits acquis (ou vendus) en bourse (attestation N°.....du.....)

- à titre réductible : à actions nouvelles

Je (nous) certifie (ons) avoir reçu copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'action ci-dessus indiqué. Étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces ;
- Par chèque n° du tiré sur agence.....
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

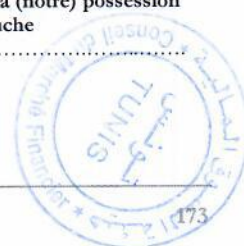
La somme de (en toutes lettres)
 représentant le prix d'émission des actions souscrites soit 3,500 dinars par action.

(1) cocher la case correspondante

(2) faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession le second servant de souche

A.....le
 Signature (2)



COPIE

Société SOTUVER

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège Social : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust Km21 Route de Zaghoun Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n48
 Gouvernorat de Zaghoun
 Tél : 72 640 650 – Fax : 72 640 701

Registre de Commerce n° : B061252004

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le **24/09/1963**

Objet social : la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tout article en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre

Augmentation de capital de 1 635 216 DT portant le capital de 23 438 096 à 25 073 312 dinars soit 1 635 216 actions au prix de 3,500 dinars l'action (nominal 1 DT et prime d'émission 2,500 DT)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du **06/09/2016**

Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de première instance de Zaghoun le 10/08/2016

Visa du Conseil du Marché Financier n° 17-0977 du 14 AOUT 2017

Notice Légale publiée au JORT n° 99 du 19/08/2017

Bulletin de souscription n°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n° **08003000513201034193** ouvert sur les livres de la **BIAT** agence **Centre d'Affaires Tunis**

Je (nous) soussigné (s)

Nom et prénom (1) : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nationalité : Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le/...../..... à Profession / activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél :	
Agissant pour le compte (1) : <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.	
Identité du mandant :	
Personne physique (1) : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom et prénom : Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le à	Personne morale : Raison Sociale : N° du R.C. : Matricule fiscale :
Profession / activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél :	

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres)
 (en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/2011

- **à titre irréductible** : à raison de **(3)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes contre la remise de mes (nos) (1) :
 actions anciennes
 droits acquis (ou vendus) en bourse (attestation N° du)
 total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles/
 - **à titre réductible** : à actions nouvelles

Je (nous) certifie (ons) avoir reçu copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'action ci-dessus indiqué. Étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces ;
 Par chèque n° du tiré sur agence
 Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres)
 représentant le prix d'émission des actions souscrites soit 3,500 dinars par action.

(1) cocher la case correspondante

(2) faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession le second servant de souche

A le
Signature (2)



LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE

	<p>AFC – Arab Financial Consultants Tél : 71 238 019 / 71 231 938 / 71 754 720</p> <p>Président Directeur Général : Férid BEN BRAHIM Fax : 71 234 672</p> <p>4, Rue 7036 Menzah IV Email : afc@afc.fin.tn</p> <p>Capital social : 1 M.DT Web : www.afc.com.tn</p>
	<p>AI – Amen Invest Tél : 71 965 410 / 71 965 400</p> <p>Directeur Général : Abdelaziz HAMMAMI Fax : 71 965 426</p> <p>9, Rue du Lac NEUCHATEL – Les Berges du Lac – 1053 Tunis Email : marche@ameninvest.com.tn</p> <p>Tunis Web : www.ameninvest.com</p> <p>Capital Social : 2 M.DT</p>
	<p>ATI – Attijari Intermédiation Tél : 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900</p> <p>Directeur Général : Maya GHORBEL Fax : 71 860 346</p> <p>Immeuble Fekih, Rue des lacs de Mazurie, 1053 Les Berges du Lac. Email : contact@attijariBourse.com.tn</p> <p>Capital social : 5 M.DT Web : www.AttijariBourse.com.tn</p>
	<p>BKS – BMCE Capital Securities Tél : 71 947 113</p> <p>Directeur Général : Lotfi SHILI Fax : 71 947 119</p> <p>Yasmine Tower, Bloc C 6ème étage, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1082, Tunis</p> <p>Capital social : 1 M.DT</p>
	<p>BESTI – BEST Invest Tél : 71 905 831 / 71 951 726</p> <p>Directeur Général : Abdallah DAY Fax : 71 903 513</p> <p>45, Rue du Japon, Immeuble Millenium, Bloc A, 2^{ème} étage. Email : best.invest@planet.tn</p> <p>Capital social : 1 M.DT Web : www.bestinvest.com.tn</p>
	<p>BIATC – BIAT CAPITAL Tél : 71 138 508 – 71 138 501</p> <p>Directeur Général : Mourad LADJIMI Fax : 71 965 772</p> <p>Boulevard principal-Angle Rue Turkana et Rue de Malawi Les Berges du Lac Tunis Email : contact@biatcapital.com</p> <p>Capital social : 3 M.DT Web : www.biatcapital.com</p>
	<p>BNAC – BNA Capitaux Tél : 71 139 500</p> <p>Directeur Général : Kamel GUESMI Fax : 71 656 013 / 71 656 299 / 71 656 332 / 71 656 078</p> <p>Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis Email : bnacapitaux@planet.tn</p> <p>Capital social : 5 M.DT Web : www.bnacapitaux.com.tn</p>

	<p>CCF – Cofib Capital Finances</p> <p>Directeur Général : Karim ABDELKAFI</p> <p>25, Rue Docteur Calemente Cité Mahrajène – 1082 Tunis</p> <p>Capital social : 3 M.DT</p>	<p>Tél : 71 144 510</p> <p>Fax : 71 843 778</p> <p>Email : karim.abdelkafi@capfinance.tn</p> <p>Web : www.capfinance.tn</p>
	<p>CGF – Compagnie Gestion et Finance</p> <p>Directeur Général : Khaled ZRIBI</p> <p>6, Rue Jamel Eddine El Afghani – 1002 Tunis</p> <p>Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 788 870 / 71 788 280 / 71 782 606</p> <p>Fax : 71 798 314</p> <p>Email : kzribi@cgf.com.tn</p> <p>Web : www.cgf.com.tn</p>
	<p>CGI – Compagnie Générale d'Investissement</p> <p>Directeur Général : Mehdi BECH-HAMBA</p> <p>16, Avenue Jean Jaurès, 1000 Tunis.</p> <p>Capital social : 1,25 M.DT</p>	<p>Tél : 71 252 044</p> <p>Fax : 71 252 024</p> <p>Email : cgi.bo@cgi.com.tn</p> <p>Web : www.cgi.tn</p>
	<p>FINACorp – Finance & Investment in North Africa</p> <p>Directeur Général: Nouredine JEBENIANI</p> <p>Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.</p> <p>Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél: 71 656 122</p> <p>Fax: 71 656 269</p> <p>Email : direct@finacorp.net</p> <p>Web : www.finacorp.net</p>
	<p>MAC –MACSa</p> <p>Président Directeur Général : Mohamed Abdelwaheb CHÉRIF</p> <p>Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis</p> <p>Capital social : 3 M.DT</p>	<p>Tél : 71 137 600</p> <p>Fax : 71 960 959</p> <p>Email : macsa@gnet.tn</p> <p>Web : www.macsa.com.tn</p>
	<p>MAXULA – Société Maxula Bourse</p> <p>Président-Directeur Général : Raouf AOUADI</p> <p>Centre Nawres Bureau B.22 Berges du Lac, 1053 Tunis</p> <p>Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 960 292 / 71 960 391</p> <p>Fax : 71 960 565</p> <p>Email : maxulaBourse@topnet.tn</p> <p>Web : www.maxulaBourse.com.tn</p>
	<p>MCP – Mena Capital Partners</p> <p>Directeur Général : Ghassen BELHADJ JRAD</p> <p>05 bis Rue du lac de Tiberiade, 1053 Les Berges du Lac – Tunis</p> <p>Capital social : 3 M.DT</p>	<p>Tél : 71 862 328 / 71 961 486</p> <p>Fax : 71 961 471</p> <p>Email : contact@menacp.net</p> <p>Web : www.menacp.net</p>

	<p>SBT – Société de Bourse de Tunisie</p> <p>Directeur Général : Khaled SAHLI</p> <p>Place 14 janvier 2011 – 1001 Tunis</p> <p>Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 125 500</p> <p>Fax : 71 125 484</p> <p>Email : khaled.sahli@bt.com.tn</p>
	<p>SCIF – Société de Conseil et d'Intermédiation Financière</p> <p>Directeur Général : Jamel HAJJEM</p> <p>Rue du Lac Obeira, Les Berges de Lac 1053.</p> <p>Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 860 521 / 71 860 541</p> <p>Fax : 71 860 665</p> <p>Email : scif@scif.com.tn</p> <p>Web : www.scif.com.tn</p>
	<p>BH Invest – BH Invest</p> <p>Directeur Général : Sonia BEN FRAJ</p> <p>Immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5</p> <p>Bloc B 3^{ème} étage – Centre Urbain Nord – 1002 Tunis</p> <p>Capital social : 3 M.DT</p>	<p>Tél : 71 948 429</p> <p>Fax : 71 948 512</p> <p>Email : sifib.bh@planet.tn</p>
	<p>STB Finance – STB Finance</p> <p>Président Directeur Général : Houcine TRAD</p> <p>34, Rue Hédi Karray, 1080 Tunis</p> <p>Capital social : 6,5 M.DT</p>	<p>Tél : 71 717 510</p> <p>Fax : 71 718 450</p> <p>Email : stbfinance@stbfinance.com.tn</p> <p>Web : www.stbfinance.com.tn</p>
	<p>TSI – Tunisio-Séoudienne d'Intermédiation</p> <p>Directeur Général : Hafedh SBAA</p> <p>Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1080 Tunis</p> <p>Capital social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 822 555</p> <p>Fax : 71 822 418</p> <p>Email : tsi@tsi.fin.tn</p> <p>Web : www.tsi.tn</p>
	<p>TVAL – Tunisie Valeurs</p> <p>Directeur Général : Walid MEJRI</p> <p>Immeuble Integra-Centre Urbain Nord – 1082 Tunis MAHRAJÈNE</p> <p>Capital social : 10.0 M.DT</p>	<p>Tél : 71 189 600 / 71 789 630</p> <p>Fax : 71 949 325</p> <p>Email : mail@tunisievaleurs.com</p> <p>Web : www.tunisievaleurs.com</p>
	<p>UBCI FINANCE – Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Finance</p> <p>Directeur Général : Eric LESAGE</p> <p>3, Rue Jenner, Place d'Afrique, 1002 Tunis Belvédère.</p> <p>Capital Social : 1 M.DT</p>	<p>Tél : 71 848 230</p> <p>Fax : 71 840 557</p> <p>Email : aness.sandli@bnpparibas.com</p>



UFI – **Union Financière**

Tél : 71 941 385 / 71 940 533

Directeur Général : Ynen JEMAA

Fax : 71 940 535

Boulevard 14 Janvier 2011, Imm.
Maghrébia Tour A, 4^{ème} étage 1080
Tunis.

Email : ufi@planet.tn

Capital social : 5 M.DT

Web : www.ufi.com.tn



UIB Finance – **UIB Finance**

Tél : 71 219 116

Directeur Général : Karim MAAREF

Fax : 71 219 478

Immeuble Les reflets du Lac, Rue du
Lac Turkana, 1053

Email : contact@uibfinance.com.tn

Les Berges du Lac.

Capital social : 1 M.DT
